

# Montrer la voie vers un avenir énergétique intelligent









#### Table des matières

Qui nous sommes	2
Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction	4
Faits saillants de 2023	6
Créer de la valeur pour notre actionnaire	6
Permettre l'élaboration de solutions énergétiques durables	7
Renforcer la résilience du réseau et améliorer le rétablissement du courantdu courant	8
Bâtir notre communauté	9
Cap vers un avenir énergétique intelligent	10
Progression de notre stratégie en huit points	10
Analyse de la direction	20
États financiers consolidés	48
Gouvernance et rémunération des membres de l'équipe de direction	102

Électricité Canada a attribué à la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. la désignation « chef de file pour l'électricité durable<sup>MC</sup> »



# Qui nous sommes

La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.
(Hydro Ottawa) est détenue en propriété exclusive
par la Ville d'Ottawa. Cette société fermée possède
quatre filiales principales, dont elle assure l'exploitation:
Hydro Ottawa limitée (distribution d'électricité),
Portage Énergie (production d'énergies renouvelables),
Envari (solutions énergétiques) et Réseaux Hiboo
(services de télécommunications).

Bien ancrée dans la communauté, notre entreprise fournit depuis plus de 100 ans un service essentiel à la capitale nationale. Aujourd'hui, nous sommes fiers de continuer à maintenir un équilibre entre, d'une part, notre croissance et, d'autre part, l'intendance environnementale et la responsabilité sociale, alors que nous ouvrons la voie à un avenir énergétique intelligent et durable.

Nous avons à cœur d'être le partenaire de premier choix pour les projets énergétiques transformateurs au sein de notre communauté et de devenir la première compagnie d'électricité canadienne appartenant à une municipalité à rendre ses activités carboneutres.

#### **Notre mission**

Créer de la valeur à long terme pour notre actionnaire en servant les intérêts de nos clients et des communautés que nous desservons

#### Notre vision

Hydro Ottawa - un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent

#### Nos valeurs

Travail d'équipe, intégrité, excellence et service

#### Reconnaissance territoriale

Hydro Ottawa reconnaît les peuples autochtones ainsi que leurs territoires sur lesquels nous travaillons et vivons. Nous reconnaissons les territoires ancestraux non cédés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, qui se considèrent natifs de l'île de la Tortue. Nous reconnaissons que cette terre est partagée par des traités historiques, développée dans le cadre de traités contemporains et qu'elle continue d'être un territoire non cédé.

#### Ensemble, nous bâtissons un avenir durable, résilient et dynamique pour notre communauté

**Énergise l'avenir** en exploitant l'un des réseaux de distribution d'électricité les plus verts, sécuritaires et fiables en Ontario.

- D Clientèle: 364 000 ménages et entreprises
- Territoire de service : 1 116 km² dans la ville d'Ottawa et le village de Casselman
- Infrastructure : 92 postes et plus de 6 200 km de lignes et de câbles

Énergise l'avenir en livrant aux municipalités, aux entreprises et aux services publics les solutions énergétiques novatrices dont ils ont besoin pour réduire leurs émissions de carbone et pérenniser leurs actifs

- En activité dans les marchés commerciaux, gouvernementaux et de services publics
- Trois champs d'activité : éclairage, électricité et bâtiments
- Un partenaire unique de l'étape du concept à celle de l'achèvement du projet

envari











- Partenaire dévoué en matière de connectivité à Ottawa-Gatineau
- Réseau haute vitesse entièrement à fibre optique
- Services Internet, Ethernet et de longueur d'onde adaptés aux entreprises

**Énergise l'avenir** en exploitant des sources renouvelables et des technologies innovantes à titre de plus grand producteur ontarien d'énergie verte appartenant à une municipalité.

- Puissance de 131 MW (suffisamment d'électricité pour alimenter 110 000 ménages)
- Centrales au fil de l'eau, installations solaires et centrales aux gaz d'enfouissement
- Production en Ontario, au Québec et dans l'État de New York

# Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction

Au nom du conseil d'administration, de la direction et du personnel de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., nous avons l'honneur de présenter le présent Rapport annuel 2023 à notre actionnaire, la Ville d'Ottawa. Il s'agit du troisième rapport annuel qui fait suite à la publication de notre *Orientation stratégique 2021-2025*.

En 2023, Hydro Ottawa a montré une fois de plus à ses clients et à la communauté qu'elle s'acquitte de sa mission en fournissant un approvisionnement en électricité sûr et fiable pour préparer ainsi un avenir énergétique intelligent, quelles que soient les difficultés à surmonter. Au cours d'une année marquée par des pressions opérationnelles et financières, notre équipe a travaillé sans relâche pour assurer les services essentiels sur lesquels comptent les clients, s'adapter aux changements et aux incertitudes dans notre environnement commercial et déployer les solutions énergétiques qui faciliteront la transition vers un mode de vie plus durable.

#### Succession de difficultés

En 2023, la Société a dû gérer une série exceptionnelle de difficultés. Soulignons en particulier une succession de phénomènes météo violents ainsi qu'une grève de 84 jours menée par des employés de sa plus grande unité de négociation, qui représente plus de la moitié de l'effectif d'Hydro Ottawa. Ajoutons à cela une défaillance mécanique d'un groupe turboalternateur à l'une de ses centrales des chutes de la Chaudière et la hausse soutenue des taux d'intérêt. Individuellement et collectivement, ces éléments ont exercé une énorme pression sur nos activités.

Il ne faut toutefois pas examiner de façon isolée les événements de 2023. Ils se sont produits immédiatement après une année particulièrement difficile de l'histoire d'Hydro Ottawa, au cours de laquelle la Société a fait face à l'une des tempêtes les plus dévastatrices survenues à ce jour dans notre communauté et aux contraintes économiques les plus lourdes de mémoire récente. Qui plus est, au-delà de l'enchaînement des difficultés des deux dernières années, on constate depuis dix ans une incertitude croissante suscitée par

les effets des changements climatiques, de la conjoncture économique et des conditions sanitaires, le profil démographique de la main-d'œuvre et la transformation technologique. Et ce ne sont là que quelques-uns des meilleurs exemples.

Et pourtant, la capacité d'Hydro Ottawa à s'adapter et à aller de l'avant en privilégiant constamment les intérêts de sa clientèle constitue un dénominateur commun de ces changements. Le succès que nous avons obtenu en surmontant les difficultés des dernières années s'est reflété dans l'efficacité des mesures que nous avons prises en 2023. Alors qu'une tempête de verglas survenue en avril privait de courant près de la moitié de nos clients et que l'été était marqué par des tornades, des tempêtes de grêle et un nombre record de coups de foudre, nous avons rétabli l'alimentation électrique de facon efficace et sécuritaire en mettant à profit les lecons tirées du dérécho de 2022. Lorsque la grève a éclaté, notre solide plan d'urgence nous a permis de maintenir les activités essentielles et d'intervenir rapidement en cas de panne. Et au moment de l'arrêt imprévu d'un turboalternateur de notre centrale no 5, nous avons rapidement adapté nos activités, optimisé le débit d'eau pour les autres centrales des chutes de la Chaudière et communiqué avec le fabricant et l'assureur afin de déterminer un échéancier pour la réparation et la remise en service.

Bref, les mesures que nous avons prises en réaction aux événements de 2023 ont confirmé que notre stratégie opérationnelle est solide et souple et que nous sommes prêts à surmonter tout obstacle que nous rencontrerons.

# Paradigme énergétique en transition - une occasion à saisir

L'environnement dans lequel nous exerçons nos activités comporte son lot de difficultés, mais il recèle

également une foule de possibilités. À l'heure actuelle, la plus grande possibilité qui se présente dans le secteur énergétique mondial réside dans l'ampleur considérable des investissements prévus pour abandonner les combustibles fossiles et accroître l'utilisation d'électricité propre. En 2023, nous avons tiré parti de notre position de fournisseur doté d'un portefeuille énergétique diversifié afin de continuer à profiter de cette possibilité et de faire progresser de nombreux partenariats qui améliorent l'avancement de solutions énergétiques de pointe à faibles émissions de carbone.

Nous sommes ravis d'avoir conclu avec L'Hôpital d'Ottawa un protocole d'entente portant sur la conception et la construction d'une centrale écoénergétique qui permettra d'alimenter en électricité de façon durable le nouveau campus Civic de l'établissement et son processus révolutionnaire de prestation des soins de santé. Nous avons par ailleurs officialisé notre collaboration avec la Ville d'Ottawa pour son projet phare de remplacement de son parc d'autobus diesel par des véhicules électriques. Nous avons également aidé l'Aéroport international d'Ottawa à progresser dans sa démarche axée sur la carboneutralité de ses opérations.

Hydro Ottawa s'attache à aider les ménages, les entreprises et les institutions à atteindre les objectifs de décarbonation et d'électrification qu'ils se sont fixés. Nous fournissons l'expertise qui est nécessaire pour réduire l'empreinte carbone, diminuer la consommation d'énergie et promouvoir l'utilisation de ressources locales renouvelables – tous des éléments qui aideront la Ville à atteindre les objectifs énoncés dans son Plan directeur sur les changements climatiques et sa stratégie Évolution énergétique.

#### Au service de notre communauté

En qualité d'entreprise appartenant à une municipalité, Hydro Ottawa sait qu'elle doit rendre des comptes à la communauté à la fois à titre d'investissement et de contribution à l'intérêt public.

En ce qui concerne notre rendement financier en 2023, nous avons enregistré un bénéfice net de 24,1 millions de dollars en dépit des difficultés et des risques auxquels nous avons fait face. En fonction de ces résultats, nous verserons des dividendes de 20 millions à notre actionnaire. Fait à signaler, les produits nets combinés tirés de la distribution et de la production d'électricité, des services énergétiques et de notre réseau à fibre optique ont augmenté sur 12 mois pour atteindre 333 millions. Nous avons pu investir 145,2 millions

dans le renouvellement et l'agrandissement de notre réseau électrique, de nos centrales et d'autres actifs essentiels, comme nos systèmes de technologie.

Comme nous le faisons depuis longtemps, nous avons continué de venir en aide à nos voisins dans le besoin. Les dons amassés par le personnel, égalés par la contribution de l'entreprise, ont permis à Hydro Ottawa de verser près de 300 000 \$ à des organismes locaux partenaires qui s'efforcent de bâtir des communautés plus solides et plus saines et de soutenir les groupes vulnérables. Par ailleurs, en plus de lancer des campagnes de sensibilisation du public à la sécurité ainsi qu'à la préparation et aux interventions relatives aux urgences, nous avons mené des initiatives pour multiplier les possibilités offertes aux jeunes (en particulier les jeunes femmes) de faire carrière dans le secteur de l'électricité.

Enfin, nous savons que notre communauté a été touchée par le conflit de travail de l'an dernier, en particulier du fait des niveaux de prestation de service inférieurs à la norme habituelle. Nous remercions les résidents et les clients de la patience dont ils ont fait preuve pendant la grève et au cours des mois qui ont suivi, alors que nous avons travaillé avec diligence pour rattraper le retard dans les rendez-vous et le traitement des demandes de service.

#### Détermination de la voie à suivre

Pour conclure nos réflexions sur l'année 2023, nous tenons à souligner que nous sommes très fiers de l'engagement d'Hydro Ottawa à l'égard de l'excellence du service et à remercier les clients ainsi que les parties prenantes pour leur précieux soutien. Nous réitérons notre foi dans la stratégie commerciale et les perspectives de croissance de la Société et dans sa capacité à maintenir la confiance de la communauté.

Au terme d'une autre année à triompher de l'adversité, nous sommes plus forts et tournons notre attention vers les possibilités qui nous attendent. Dans une conjoncture dynamique, nous continuerons d'investir dans notre personnel et notre infrastructure et d'ouvrir la voie à un avenir énergétique intelligent.

Le président du conseil d'administration.

Bernaud TAGO

**Bernie Ashe** 

Le président et chef de la direction,

**Bryce Conrad** 



## Faits saillants de 2023

Malgré les grandes difficultés opérationnelles et financières auxquelles Hydro Ottawa s'est heurtée en 2023, elle a été en mesure de faire progresser sa vision d'un avenir énergétique intelligent et de fournir des services fiables, économiques et novateurs répondant aux besoins de ses clients et de la communauté.

#### Créer de la valeur pour notre actionnaire

Hydro Ottawa assume sa double responsabilité de fournir des services essentiels à ses clients et de générer un rendement pour son actionnaire, la Ville d'Ottawa. Conscients que nos bénéfices aideront à financer des programmes et services municipaux qui sont essentiels au bien-être de la communauté, nous demeurons déterminés à maximiser pour notre actionnaire la valeur à court et à long terme.



Produits (déduction faite des coûts liés à l'électricité)<sup>1</sup>



**24,1 M**\$

Bénéfice net<sup>2</sup>



145,2 M\$

Dépenses en immobilisations (réseau de distribution, parc de production, technologie, équipements et installations)



2,6 G\$

Actif



566,7 GWh

Production d'électricité propre

- Cette mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus reflète les produits tirés de nos activités de distribution d'électricité, de production d'énergies renouvelables, de services énergétiques et de solutions reposant sur la fibre optique. Elle ne prend pas en compte le coût lié à l'électricité recouvré auprès de la clientèle au moyen des tarifs établis par l'organisme de réglementation provincial.
- 2 Ce montant représente le bénéfice net après la variation nette des soldes réglementaires.



#### Permettre l'élaboration de solutions énergétiques durables

Une transformation historique est en cours dans la façon dont l'énergie est produite et consommée. Ce virage est communément appelé « transition énergétique ». La Commission de l'énergie de l'Ontario (organisme provincial indépendant qui réglemente la production et la consommation d'énergie) définit la transition énergétique comme « un changement mondial de l'utilisation des combustibles fossiles vers un avenir énergétique plus durable et renouvelable qui inclut davantage d'innovation et de choix pour les clients ».

Dans l'ensemble de nos champs d'activité diversifiés, nous jouons un rôle de chef de file en proposant à nos clients et à la communauté de nouvelles possibilités de réduire leur empreinte carbone et d'adopter des formes d'énergie plus durables. En 2023, la Société a franchi plusieurs jalons qui lui permettront de consolider sa position de fournisseur digne de confiance offrant les solutions novatrices dont nous aurons besoin pour parvenir à un avenir décarboné.



Photo fournie par Dream Unlimited.

#### Conversion de l'énergie des eaux usées en chaleur à faibles émissions de carbone

En 2023, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé un projet pilote novateur qui repose sur notre filiale du champ d'activité des services énergétiques et des services offerts aux entreprises, soit Envari, et sur le promoteur immobilier local Theia.

Faisant appel à une technologie pointe, ce projet vise à extraire l'énergie thermique excédentaire des eaux municipales usées afin d'exploiter une installation à faibles émissions de carbone pour le chauffage de 600 logements dans les plaines LeBreton au centre-ville d'Ottawa.

Ce projet devrait permettre de réduire de plus de 1 100 tonnes par an les émissions générées. Il s'agit d'une excellente occasion d'intégrer la durabilité dès la conception et l'aménagement de nouveaux logements.



Photo fournie par l'Hôpital d'Ottawa

# Propulsion de soins de santé de calibre mondial grâce à de l'énergie propre

Hydro Ottawa a conclu un partenariat en bonne et due forme avec L'Hôpital d'Ottawa pour la planification et la construction d'une centrale écoénergétique à faibles émissions de carbone qui alimentera en électricité le nouveau campus Civic ultramoderne de cet établissement.

En plus de produire l'énergie nécessaire pour le nouveau campus d'une superficie d'environ 13 000 m² (près de 140 000 pi²), cette centrale pourra fournir une alimentation de secours en cas d'urgence.



#### Soutien du transport en commun durable

Compte tenu du succès de son projet pilote, Hydro Ottawa a officialisé sa collaboration avec OC Transpo dans le cadre de l'initiative phare de la Ville d'Ottawa axée sur la transition vers un parc d'autobus entièrement électrique.

Nous jouons un rôle de soutien important en installant l'infrastructure de recharge nécessaire, en déployant des systèmes d'optimisation énergétique et en renforçant la capacité du réseau local. Avec l'aide d'Hydro Ottawa, la Ville devrait être en mesure de réduire considérablement ses coûts de fonctionnement et d'éviter le rejet de plus de 38 500 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre chaque année.

En parallèle, nous déployons des efforts à l'appui de l'autre volet majeur de la transformation du transport en commun d'Ottawa, à savoir le train léger. En 2023, nous avons investi 10 millions de dollars pour rendre possible la phase 2 de ce projet grâce au déplacement d'éléments d'infrastructure, à l'expansion du réseau et à l'alimentation en électricité de stations.

Ensemble, avec nos partenaires municipaux, nous mettons le cap vers l'avenir d'un transport en commun durable.

# Renforcer la résilience du réseau et améliorer le rétablissement du courant

Les tornades, les inondations et la tempête la plus dévastatrice de son histoire, entre autres, ont mis Hydro Ottawa à rude épreuve au cours des dernières années en matière de préparation et d'intervention relatives aux urgences.

Nous sommes plus que jamais conscients de la nécessité de nous préparer aux imprévus, d'adapter notre infrastructure et nos activités aux phénomènes météo de plus en plus fréquents et violents et d'améliorer constamment nos délais d'intervention et les communications avec notre clientèle lorsque des pannes inévitables se produisent.

Depuis le dérécho de mai 2022, nous avons mis les bouchées doubles pour renforcer la résilience de notre réseau et intensifier nos efforts de rétablissement du courant après les tempêtes. Ces améliorations ont été mises en évidence à plusieurs occasions en 2023, notamment au lendemain d'une tempête de verglas et durant une saison estivale marquée par des tornades, une tempête de grêle et un nombre record de coups de foudre.

Si l'histoire récente est révélatrice de l'avenir, nous savons qu'un autre phénomène météo majeur est à nos portes. Hydro Ottawa est résolue à faire en sorte que ses clients puissent continuer de compter sur elle pour faire face avec succès à toute situation d'urgence qui se présentera.

#### Le point sur la situation - Leçons tirées du dérécho de 2022

Résilience du réseau	Activités et logistique	Communications avec la clientèle
Investissements dans l'infrastructure : Nous avons mené à bien de nombreux projets visant à renouveler, à remplacer et à renforcer notre réseau et nous en prévoyons d'autres au cours des prochaines années.	Plans d'intervention d'urgence : Nous avons mis à jour nos plans d'intervention d'urgence et réorganisé la structure de nos activités pour y intégrer davantage de phénomènes de grande envergure et de longue durée.	Carte des pannes en ligne: Nous avons remanié notre carte des pannes et l'avons dotée de nouvelles fonctionnalités. Elle affiche maintenant l'information en temps réel sur l'emplacement des pannes, le nombre de clients touchés et l'heure estimative de rétablissement du courant.
Évaluation des vulnérabilités et des risques liés au climat: Nous avons mis à jour nos plans d'adaptation et d'atténuation pour les risques climatiques et les répercussions sur notre réseau.	Gestion de la continuité de nos activités: Nous avons revu et mis à jour la structure de nos programmes et l'affectation de nos ressources. Nous avons aussi préparé un nouveau cadre pour la gestion de la continuité de nos activités.	Mises à jour sur les pannes et signalement des pannes : Nous avons mis en place des alertes diffusées par message texte et courriel afin d'aviser les clients en cas de panne. Nous avons également amélioré les options offertes pour signaler une panne.
Étude de l'infrastructure aérienne et souterraine: Nous avons commandé un examen externe d'options à envisager pour renforcer la résilience du réseau. Une analyse de rentabilisation a permis de recenser des segments ciblés pour l'enfouissement de notre réseau.	Chaîne d'approvisionnement et logistique: Nous avons rehaussé les seuils pour nos réserves d'urgence de matériel important et adopté de nouveaux protocoles de communication et d'approvisionnement avec nos principaux fournisseurs.	Stratégie de communications en cas d'urgence de grande envergure : Nous avons créé un nouveau plan d'action pour communiquer avec la population et la clientèle durant les situations d'urgence.
Centres de commande et de données de secours : Nous avons procédé à une évaluation, conjointement avec un expert externe, pour évaluer les options en vue d'un déplacement éventuel des centres de commande et de données de secours.	Redondance des communications avec les employés: Nous avons assuré la redondance en ce qui a trait à nos fournisseurs de services Internet. Nous avons presque terminé l'examen de notre système radio et de nos téléphones satellites.	Triage des appels des clients: Pour la réception des appels de nos clients, nous avons transféré notre système téléphonique dans une solution en nuage dont nous pouvons augmenter la capacité durant les situations d'urgence afin d'éviter que les clients se buttent rapidement à une tonalité d'occupation.

#### Bâtir notre communauté

Depuis plus de 100 ans, Hydro Ottawa alimente en électricité les ménages et les entreprises de la capitale nationale du Canada. Il est indéniable qu'un approvisionnement fiable en électricité est la pierre angulaire de notre tradition au chapitre du soutien de la communauté locale. Or, notre engagement ne se limite pas à maintenir l'alimentation en électricité. Loin de là. Nous tenons à faire des secteurs où nous exerçons nos activités de meilleurs endroits où vivre, travailler et se divertir.

En 2023, Hydro Ottawa est restée fidèle à sa promesse d'être une entreprise qui « redonne à la communauté ». La campagne annuelle de collecte de fonds de nos employés a permis de recueillir plus de 142 000 \$ pour Centraide de l'Est de l'Ontario grâce aux dons amassés par les employés, égalés par la contribution de l'entreprise. Un montant supplémentaire de 53 000 \$ a été collecté pour la Clinique de soins rapides du Royal Ottawa, auquel s'ajoutent 102 000 \$ en commandites et dons offerts par l'intermédiaire de notre Programme d'investissement communautaire pour des organismes locaux qui viennent en aide à des groupes vulnérables et s'efforcent de bâtir des communautés plus solides et plus saines.

Dans le cadre des efforts que nous déployons pour laisser un legs durable et concret, nous contribuons aussi au développement économique local. Nous avons continué de soutenir l'emploi à l'échelle locale et d'appuyer les chaînes d'approvisionnement en nous procurant des produits et services d'une valeur totale d'environ 79,6 millions de dollars auprès d'entreprises de la région de la capitale nationale et des environs.

Hydro Ottawa est fière de tous ses employés qui améliorent la qualité de vie dans leur communauté grâce à leurs activités bénévoles, que ce soit en participant avec des collègues à des activités comme le Défilé du père Noël de Kanata ou en donnant de leur temps libre, par exemple, à titre d'entraîneur sportif, de mentor ou, encore, de membre de la Légion canadienne ou du conseil d'administration d'un organisme à but non lucratif.

En tant qu'entreprise bien ancrée dans la communauté, Hydro Ottawa se fait un devoir de toujours favoriser une amélioration de la prospérité et du bien-être pour les résidents et les familles qu'elle a le privilège de servir.



142 000 \$

Montant recueilli pour Centraide grâce à la campagne annuelle de collecte de dons de nos employés



53 000 \$

Montant recueilli pour la Clinique de soins rapides du Royal Ottawa



102 000 \$

Montant offert dans la communauté sous la forme de commandites et de dons



79,6 M\$

Montant versé à des fournisseurs locaux de produits et services\*

\* Dans ce contexte, « fournisseurs locaux » désigne des entreprises établies dans un rayon de 100 km de la région de la capitale nationale.

# Cap vers un avenir énergétique intelligent

#### Progression de notre stratégie en huit points

Notre *Orientation stratégique 2021-2025* présente un plan équilibré afin de favoriser une croissance durable, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'augmenter le rendement pour l'ensemble des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En 2023, nous avons réalisé des progrès considérables dans la progression du plan en huit points sur lequel reposent notre stratégie commerciale et notre parcours vers un avenir énergétique intelligent.

# Rendre nos activités carboneutres d'ici 2030



L'objectif ambitieux consistant à rendre nos activités carboneutres d'ici 2030 - et à devenir la première compagnie d'électricité canadienne appartenant à une municipalité à atteindre ce jalon important - constitue un pilier de notre orientation stratégique. Cet objectif est la marque distinctive de l'engagement à l'excellence croissant d'Hydro Ottawa à l'égard du développement durable et de son rendement au chapitre des facteurs ESG.

En 2023, nous avons continué de mettre en œuvre notre plan d'action axé sur la carboneutralité, qui se concentre sur la réduction de nos émissions jusqu'aux niveaux inévitables dans tous les aspects de nos activités.

#### Décarbonation de nos activités

Conformément à notre engagement à l'égard de la carboneutralité, nous cherchons constamment à améliorer nos pratiques d'affaires durables. Entre autres mesures, nous modifions le mode d'utilisation de notre équipement en remplaçant les outils à essence par des modèles à batterie.

En 2023, nous avons retenu les services d'un expert indépendant pour mieux comprendre les émissions de gaz à effet de serre (GES) indirectes liées à nos activités opérationnelles (appelées « émissions de portée 3 »). Maintenant que nous disposons de calculs préliminaires de notre empreinte carbone liée aux émissions de portée 3, nous continuerons de peaufiner nos stratégies pour nous attaquer à cette importante pièce du puzzle de la carboneutralité.

Paramètre	2022
Émissions de GES de portée 1 (en tonnes métriques)*	2 505
Émissions de GES de portée 2 (en tonnes métriques)**	5 692

Comprend les émissions générées par le parc de véhicules et la consommation de gaz naturel ainsi que les émissions d'hexafluorure de soufre (SF6).

#### Préparation pour la mobilité électrique

Nous avons progressé dans l'électrification de notre parc de véhicules en nous procurant des véhicules hybrides et électriques supplémentaires. Pour favoriser la mobilité électrique de nos équipes et de nos employés, nous avons doté nos installations de 24 bornes de recharge de niveau 2.

## Construction de notre premier poste à faibles émissions de carbone

Nous étions particulièrement fiers en 2023 de lancer le processus d'évaluation environnementale et de consultation publique portant sur notre tout premier poste à faibles émissions de carbone. Le nouveau poste de transformation municipal Piperville proposé nous aidera à faire face à la croissance prévue de la demande d'électricité dans le secteur sud-est de notre territoire de service et assurera la redondance du réseau en cas de phénomène météo violent. Aux fins de l'élaboration de ce projet, Hydro Ottawa a recours à des techniques de conception et de construction sobres en carbone. La Société explore la possibilité de production d'énergie renouvelable et de stockage d'électricité sur ce site.



94 %

Taux de valorisation des déchets non dangereux



**12** %

Taux d'électrification du parc de véhicules



<sup>\*\*</sup> Comprend les émissions générées par l'électricité consommée et les pertes de ligne.

# Devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre communauté



L'année 2023 a été une autre période charnière pour la participation d'Hydro Ottawa à de grandes initiatives de production d'énergie verte et de réduction des émissions de carbone. Nous avons continué de conclure des partenariats axés sur des projets énergétiques transformateurs. Signalons notamment nos collaborations avec la Ville d'Ottawa pour l'adoption d'autobus à zéro émission et la mise à l'essai d'une technologie de récupération de la chaleur des eaux usées ainsi que notre partenariat avec L'Hôpital d'Ottawa portant sur une centrale écoénergétique qui permettra d'alimenter en électricité le nouveau campus Civic de l'établissement.

De plus, nous avons mis notre soutien et notre expertise au service de divers autres projets prometteurs pour faire progresser notre communauté sur la voie de la décarbonation. Nous renforçons ainsi notre position de chef de file dans cette sphère d'activité et nous nous réjouissons à la perspective de multiplier les possibilités de ce type à l'avenir.

#### Première communauté carboneutre de la région de la capitale nationale

Hydro Ottawa est un partenaire dans un système énergétique de quartier révolutionnaire permettant de fournir un chauffage et une climatisation carboneutres aux résidents du quartier Zibi situé au centre-ville d'Ottawa et de Gatineau. Ce système sera l'un des rares en Amérique du Nord à répondre à 100 pour cent des besoins en chauffage d'un quartier sans consommer de combustibles fossiles. Nous avons mené à bien en 2023 une nouvelle phase de la construction de la centrale thermique et raccordé au réseau d'électricité plusieurs bâtiments à usage mixte.

# Partenariat avec l'aéroport international d'Ottawa axé sur la carboneutralité

Nous sommes ravis de collaborer avec l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa pour l'aider à atteindre ses objectifs de décarbonation. Il s'agit notamment de tracer la voie vers des activités carboneutres aux installations de l'aéroport.
L'aménagement d'une infrastructure de recharge

pour VE, la modernisation du système électrique et des systèmes d'éclairage ainsi que l'étude de la possibilité de produire de l'énergie renouvelable sur le site sont les principaux faits saillants de 2023.

# Soutien des clients pour le remplacement des combustibles fossiles

De plus en plus, les clients demandent à Hydro Ottawa de les aider à faire la transition des combustibles fossiles à l'électricité propre. Nous menons actuellement plusieurs projets pluriannuels avec des entreprises et des établissements qui souhaitent améliorer la configuration de leur alimentation en électricité pour permettre l'utilisation de bornes de recharge pour VE, de thermopompes ou de chaudières électriques ou, encore, l'autoproduction d'énergie renouvelable.

En prévision de l'électrification accrue du chauffage et des transports dans notre communauté, Hydro Ottawa a retenu les services d'experts pour en étudier les répercussions éventuelles sur son réseau. Cette étude, qui sera menée à terme en 2024, aidera la Société à orienter ses dépenses en immobilisations prévues pour son prochain cycle quinquennal de tarifs de distribution.



#### Cas de succès d'Envari

Qu'il s'agisse de convertir l'éclairage de rue ou d'améliorer la qualité de l'air dans les écoles, entre autres, Envari aide les clients à optimiser leur consommation d'énergie, à réduire leurs coûts et à prendre un virage vert. Cliquez sur le lien pour prendre connaissance d'autres cas de succès.



# Accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques opérationnelles durables



Dans le monde numérique actuel, Hydro Ottawa reconnaît qu'elle doit se doter de capacités numériques de premier ordre dans l'ensemble de son organisation afin d'accroître la valeur pour ses clients et de maximiser son efficacité. En 2023, nous avons enrichi notre trousse d'outils numériques en adoptant de nouvelles solutions novatrices adaptées aux besoins de notre clientèle et de notre personnel.

# Amélioration des communications relatives aux pannes

L'un des progrès les plus importants réalisés en 2023 a été le lancement de notre nouvelle page Info-pannes en ligne, qui remplissait un engagement clé pris dans le plan d'action que nous avions élaboré après le dérécho de 2022. Les répercussions de ce système orageux ont montré que nous devons offrir aux clients une meilleure trousse d'outils pour signaler les pannes et recevoir l'information qui s'y rapporte. La nouvelle page Info-pannes représente un changement de cap radical dans nos capacités de communication. La version remaniée de la carte des pannes comporte de nouvelles

caractéristiques, comme la fonctionnalité de recherche par adresse et la diffusion d'un résumé des renseignements relatifs aux pannes par quartier. Nous avons également mis en place des alertes diffusées par message texte et courriel pour indiquer aux clients une heure estimative de rétablissement du courant et leur fournir d'autres renseignements plus détaillés, à jour et exacts.

#### Renforcement de notre cybersécurité

À titre de fournisseur de services essentiels et d'exploitant d'une infrastructure essentielle dans la capitale d'un pays du G7, Hydro Ottawa fait preuve de vigilance en ce qui a trait à la protection de son réseau, de ses équipements et des renseignements de ses employés et de ses clients contre les cybermenaces. En 2023, nous avons rehaussé les mesures de protection et de contrôle pour la technologie des activités essentielles à notre mission. Bon nombre d'initiatives supplémentaires sont prévues pour 2024 et les années ultérieures, alors que nous continuerons de renforcer et de faire évoluer notre programme de cybersécurité.

#### Gains de productivité grâce à la technologie de la prochaine génération

En adoptant des solutions technologiques de la prochaine génération, nous pouvons limiter les coûts, automatiser nos processus opérationnels, accroître notre efficacité et favoriser l'instauration d'une culture d'innovation. Les exemples cités ci-dessous montrent comment nous avons enrichi notre trousse d'outils numériques en 2023.



# Imagerie satellite pour l'élagage d'arbres

- Précision accrue de la détermination des dangers et de l'évaluation des risques
- Optimisation des coûts
- Réduction des pannes attribuables aux arbres



# Analyse prédictive dans la gestion de l'infrastructure

- Optimisation des décisions d'investissement
- ► Amélioration de l'évaluation des risques
- ► Amélioration des prévisions



# Entrepôt de données

- Solution de pointe pour la gestion, l'analyse et la présentation des données
- Information permettant d'améliorer l'efficacité, la sécurité et les services offerts aux clients



# Promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti



Les ressources énergétiques distribuées (RED) – panneaux solaires, dispositifs de stockage d'énergie, véhicules électriques et programmes de gestion de la demande – jouent un rôle de premier plan dans la transformation qui est en cours dans le secteur de l'électricité. Hydro Ottawa continue d'explorer des possibilités de tirer parti de ces technologies et de maximiser leur valeur pour les clients et le réseau.

## Soutien de l'adoption des VE par les clients

Une grande partie des efforts que nous avons déployés en 2023 à l'égard des RED portaient sur les véhicules électriques (VE). Nous sommes passés à l'étape des tests bêta pour notre projet phare « EV Everywhere », qui a recours à l'intelligence artificielle pour optimiser la recharge des VE en la déplaçant vers des moments plus propices de la journée. À mesure que les VE se multiplieront sur nos routes, ce projet contribuera à réduire les coûts pour les clients et à limiter la nécessité de renforcer la capacité du réseau.

Nous avons par ailleurs poursuivi nos efforts importants afin de réduire les obstacles à l'utilisation des VE en améliorant l'accessibilité de l'infrastructure de recharge. Les efforts concertés de nos filiales des champs d'activité de la distribution d'électricité et des services énergétiques ont rendu possible l'installation de plus de 500 bornes de recharge pour VE sur l'ensemble du territoire d'Ottawa, souvent dans des lieux publics.

## Partenaire de confiance pour l'économie d'énergie

Aider les clients à consommer l'énergie plus efficacement et à réduire leurs coûts demeure une priorité pour Hydro Ottawa. En 2023, nous avons mené à terme l'un de nos plus grands projets à ce jour s'inscrivant dans le cadre de conservation ontarien, soit un programme de modernisation réalisé à Kanata Nord, qui a permis de réduire de 2,5 MW la demande de pointe dans la communauté locale. Nous avons également lancé de nouveaux programmes d'économie d'énergie à l'intention des entreprises, notamment des mesures visant à les inciter à aménager des panneaux solaires de toit.

L'obtention de l'approbation conditionnelle du gouvernement fédéral pour la mise en œuvre d'un programme dans le cadre de l'Initiative d'accélérateur des rénovations majeures a constitué un jalon important. Avec un budget de 10 millions de dollars, Hydro Ottawa – en collaboration avec des partenaires locaux – facilitera les améliorations écoénergétiques et les mesures de décarbonation pour ses clients commerciaux, institutionnels et résidentiels à logements multiples. Ce programme contribuera à consolider encore plus notre rôle de conseiller et de partenaire de confiance pour les clients désireux de réaliser des économies et de réduire leur empreinte énergétique et carbone.



# Plus de 500 bornes de recharge pour VE installées\*

\* Ces bornes de recharge pour VE ont été installées par Envari, qui est notre filiale du champ d'activité des services énergétiques, ou avec un soutien financier reçu par l'intermédiaire d'Hydro Ottawa limitée dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro de Ressources naturelles Canada.



# Augmentation de 40% d'une année à l'autre

du nombre de clients résidentiels qui produisent de l'électricité au moyen de panneaux solaires de toit.



Afin que les clients puissent explorer facilement cette option, Hydro Ottawa leur offre son soutien pour le raccordement et publie dans son site Web de l'information à ce sujet. Cliquez ici pour en savoir plus.

# Continuer d'accroître et de diversifier nos sources de produits



Une série de perturbations ont nui à notre rendement financier en 2023, entre autres de nombreux phénomènes météo violents, comme une tempête de verglas touchant au-delà de 170 000 clients au printemps ainsi que plus de 6 000 coups de foudre (un nombre record) en juillet. Une grève d'employés, la montée en flèche des taux d'intérêt et une défaillance mécanique survenue à la centrale des chutes de la Chaudière ont également eu un effet négatif à cet égard.

Combinée avec ces répercussions, l'augmentation des charges d'exploitation a entraîné un bénéfice net inférieur à l'objectif fixé dans notre orientation stratégique 2021-2025. Hydro Ottawa a tout de même généré un bénéfice net de 24,1 millions de dollars grâce

à la croissance du total de ses produits consolidés, qui se sont chiffrés à 333 millions.

Malgré les problèmes exceptionnels auxquels s'est heurtée Hydro Ottawa au cours des dernières années, sa situation financière globale est propice à une croissance soutenue des bénéfices, d'une année à l'autre, à moyen et à long terme. De plus, nous continuons d'atteindre des jalons importants dans la diversification de nos sources de produits et de nos champs d'activité, et nous procéderons en 2024 à une restructuration organisationnelle de la Société pour accroître sa capacité financière en prévision d'un programme d'investissements majeurs dans l'infrastructure qui se profile à l'horizon.



#### Distribution d'électricité

- Principal champ d'activité à l'origine du produit consolidé
- Répercussions financières et opérationnelles en 2023 entraînées par des phénomènes météo violents et une grève d'employés



#### Solutions énergétiques

- Produits records à ce jours
- Lancement du service Conseiller énergétique Plus d'Envari
- Poursuite de l'expansion dans le champ d'activité dans l'ensemble de l'Est ontarien
- Acquisition d'un entrepôt dédié pour soutenir la croissance



#### **Télécommunications**

 Lancement des activités commerciales de Réseaux Hiboo, notre nouvelle filiale qui offre des solutions de réseau à fibre optique



# Production d'énergies renouvelables

- Conclusion d'un marché d'une durée de 20 ans portant sur des certificats d'énergie renouvelable de l'Energy Research and Development Authority de l'État de New York, lequel est financé par l'intermédiaire du programme Renewable Energy Standard de l'État
- Efficacité démontrée, pendant les inondations de 2023, des mesures d'atténuation élaborées après les inondations historiques de 2017 et de 2019
- Défaillance mécanique d'un des quatre groupes turboalternateurs de la centrale n° 5 aux chutes de la Chaudière; remise en service prévue en 2025





# Accroître l'acceptation sociale à l'égard de nos activités



À titre d'entreprise bien ancrée dans la communauté, Hydro Ottawa reconnaît qu'il lui incombe d'établir et de maintenir un niveau de crédibilité et de confiance élevé auprès de ses clients et de ses parties prenantes et d'obtenir l'acceptation du public à l'égard de ses activités opérationnelles. Nous savons qu'il faut encourager et renouveler le soutien de la communauté locale en continu et que la confiance se gagne grâce à la transparence des activités et aux efforts supplémentaires déployés pour répondre aux attentes de nos parties prenantes.



#### Soutien des clients dans le besoin

Alors que les pressions économiques se multiplient, nous savons que bon nombre de clients ont de la difficulté à acquitter leurs factures d'énergie. Nous sommes heureux de pouvoir les soulager en leur proposant des plans de paiement par mensualité flexibles et en agissant comme agent d'exécution pour les principaux programmes d'aide provinciaux.

En 2023, nous avons versé 10,4 millions de dollars à plus de 32 500 ménages dans le cadre du Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité ainsi que 157 000 \$ à des clients dans le besoin en vertu du Programme d'aide aux impayés d'énergie.

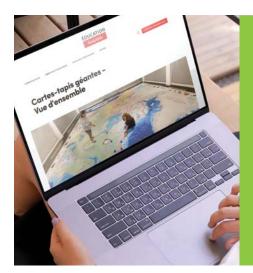
#### Sensibilisation de la communauté

Nous savons que les clients comptent sur nous pour obtenir des renseignements exacts, à jour et fiables, en particulier lorsqu'il s'agit du rétablissement du courant après une panne et de la sécurité de nos activités.

Une initiative majeure de notre engagement communautaire a été la campagne Garder Ottawa branché, qui visait à renseigner les associations communautaires sur nos activités de préparation aux urgences, notre processus de rétablissement du courant en cas de panne et les mesures que nous prenons pour assurer la sécurité, comme l'élagage d'arbres. Cette campagne a été bien accueillie et nous prévoyons une deuxième phase pour 2024.

Nous avons également tenu nos campagnes habituelles axées sur la sécurité du public en mettant en évidence les dangers et risques pour la sécurité durant l'hiver.





#### Partenaire dans la réussite d'étudiants

Hydro Ottawa contribue activement à la formation des jeunes esprits ainsi qu'à la démystification du monde de l'électricité et du rôle que la Société y joue.

En 2023, nous avons continué d'offrir dans les écoles élémentaires et secondaires d'Ottawa - en mode virtuel et en personne - nos programmes portant sur la sécurité, l'économie d'énergie, la production d'énergies renouvelables et les perspectives de carrière dans une économie énergétique durable.

Nous avons également collaboré avec des partenaires externes dans le cadre de deux projets nationaux captivants - Ressources humaines, industrie électrique du Canada et l'équipe de la revue Canadian Geographic pour l'élaboration de la grande carte de l'électricité au Canada, laquelle présente le secteur de l'électricité et les carrières qui y sont offertes (deux employés d'Hydro Ottawa y font état de leur expérience professionnelle), et Électricité Canada pour la création d'un programme de formation uniformisé à l'intention des élèves de 9e et de 10e année que les conseils scolaires offriront dans l'ensemble du pays.

7

#### Mettre en place la capacité organisationnelle, la culture et le leadership dont nous aurons besoin pour obtenir de bons résultats dans un environnement postpandémie



Pour être en mesure de faire face aux perturbations et aux incertitudes avec succès, de demeurer un employeur de choix et de fournir aux clients des services de qualité supérieure, Hydro Ottawa continue de favoriser l'instauration d'un environnement de travail sûr et sain et de se doter d'un effectif mobilisé, bien préparé et diversifié.

#### Excellence en santé et en sécurité

La sécurité de nos employés et du public sont toujours au cœur de nos activités quotidiennes. En 2023, nous avons maintenu des certifications de premier ordre pour notre système de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale selon des normes reconnues à l'échelle internationale. Pour conserver un solide rendement au chapitre de la sécurité, nous avons offert une formation sur les pratiques de travail sécuritaires à raison de 51 heures de formation en moyenne pour nos gens de métier et de 18 heures pour tous nos autres employés.



### 51 heures

Temps consacré en moyenne par les gens de métier à la formation sur les pratiques de travail sécuritaires

# Préparation de la main-d'œuvre de demain

Dans le contexte d'un marché du travail très concurrentiel, nous avons amélioré nos programmes de gestion des talents et de perfectionnement du personnel pour nous assurer de maintenir un bassin



Les membres du personnel d'Hydro Ottawa soulignent la Journée internationale des femmes.

amplement suffisant d'employés compétents et hautement qualifiés. Dans cette optique, en plus d'embaucher de nouveaux apprentis, ingénieurs et stagiaires en génie, compagnons et spécialistes des technologies, nous avons mis en œuvre des campagnes de recrutement ciblées, adopté de nouvelles approches pour personnaliser l'expérience des candidats et des employés et accru les possibilités d'apprentissage et de formation en ligne, y compris de nouveaux modules de formation reposant sur la réalité virtuelle pour les gens de métier.

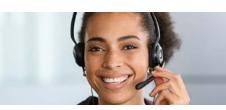
Nous avons par ailleurs renouvelé trois conventions collectives avec les unités de négociation dans l'ensemble de nos filiales des champs d'activité de la distribution d'électricité et de la production d'énergies renouvelables.

## Diversité, équité et inclusion - notre point fort en devenir

Les efforts qu'Hydro Ottawa déploie actuellement pour assurer la diversité, l'équité et l'inclusion visent en grande partie à lui permettre d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en matière d'équité entre les genres dans l'ensemble de son effectif d'ici 2030 pour les postes essentiels à sa mission. En 2023, l'établissement d'un nouveau partenariat avec le programme Women in Engineering and IT de l'Université Carleton a constitué un élément majeur à l'appui de ces engagements. Ce programme vise à aider les ingénieures et les professionnelles des technologies de l'information à acquérir les connaissances et les compétences dont elles auront besoin pour exceller dans leur future carrière et à créer un réseau qui leur sera utile dans ce contexte.

Signalons également l'initiative menée conjointement avec le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion en vue d'élaborer un programme de leadership inclusif en plusieurs phases qui fournira à nos cadres supérieurs de nouveaux outils favorisant un environnement de travail positif et diversifié. Nous avons par ailleurs retenu les services d'Indigenous Works, entreprise sociale nationale dirigée par des Autochtones, pour nous appuyer dans la formulation d'énoncés de reconnaissance territoriale à utiliser pour nos lieux de travail et dans nos communications publiques.

# Continuer d'offrir un service à la clientèle de premier ordre



L'essence même de la stratégie commerciale d'Hydro Ottawa consiste à mettre la clientèle au cœur de toutes ses activités. En 2023, en plus de continuer à offrir un service à la clientèle exceptionnel, nous avons mis en œuvre de nombreuses initiatives destinées à améliorer l'expérience des clients.

## Amélioration du choix et de la commodité pour la clientèle

La facilité et la rapidité demeurent les principaux paramètres en fonction desquels les clients évaluent notre efficacité en matière d'optimisation des ressources et de simplification de l'accès à nos services. En 2023, nous avons procédé à une refonte de notre portail client, MonCompte, et de son application mobile, qui offrent de nouvelles fonctions libre-service et des caractéristiques améliorant l'expérience des utilisateurs. Le nombre de clients inscrits à nos différentes plateformes de services numériques a continué d'augmenter. Notre service de soutien en direct par clavardage est le mode d'interaction avec les clients dont l'utilisation s'accroît le plus rapidement.

Nous avons aussi mis en œuvre de nouveaux programmes provinciaux axés sur le choix et la commodité pour les résidents ontariens en ce qui concerne la consommation d'électricité. L'initiative Green Button permet aux clients d'accéder à leurs données de consommation, de les télécharger et de les transférer - dans un format standard - pour mieux comprendre leurs habitudes de consommation et optimiser leurs dépenses. Par ailleurs, le nouveau plan tarifaire comportant un tarif de nuit très bas est avantageux pour les clients qui rechargent leur VE ou consomment une grande partie de leur électricité pendant la nuit.

#### Maintien d'un réseau fiable et résilient

Malgré les nombreux phénomènes météo violents (dont plusieurs sont survenus pendant la grève d'employés), nos équipes ont accompli un travail exemplaire pour rebrancher les clients et appliquer des leçons importantes tirées du dérécho de 2022, par exemple une évaluation des dommages accélérée et un déploiement des ressources externes optimisé. En dépit des répercussions inévitables de ces phénomènes météo sur la fiabilité de notre réseau, nous avons pu obtenir l'un de nos meilleurs résultats (le deuxième) au chapitre de la fréquence des pannes.

Certains projets ont été retardés ou reportés en raison du conflit de travail, mais nous avons pu mener à bien une partie importante de notre programme d'immobilisations dans le réseau de distribution et faire des investissements indispensables pour remplacer l'infrastructure vieillissante. Nous avons également fait progresser notre initiative pluriannuelle visant à rendre notre réseau encore plus intelligent et résilient grâce à l'automatisation du rétablissement du courant et à la modernisation de nos outils d'exploitation du réseau.



56,9 M\$

Montant investi pour maintenir la sécurité et la fiabilité du réseau de distribution



5 500

Nombre de nouveaux clients branchés



**65** %

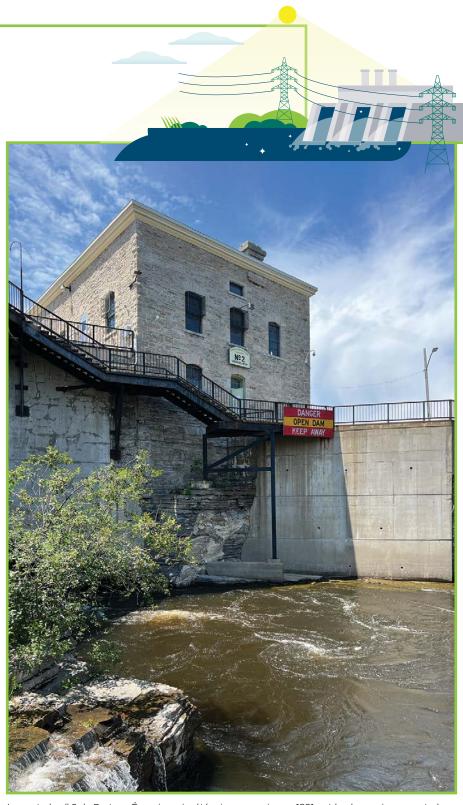
Taux d'adhésion à la facturation en ligne (le plus élevé en Ontario)



91 %

Taux de satisfaction de la clientèle





La centrale  $n^{\circ}$  2 de Portage Énergie, qui a été mise en service en 1891, est la plus ancienne centrale hydroélectrique encore en exploitation au Canada.



#### Introduction

La section « Analyse de la direction », qui porte sur la situation et le rendement financiers de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., devrait être consultée en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière [International Financial Reporting Standards – « Normes IFRS de comptabilité »] publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Toutes les sommes sont exprimées en milliers de dollars canadiens.

La présente section renferme des déclarations de nature prospective concernant, entre autres, les futurs résultats opérationnels et les plans d'avenir. Ces déclarations reflètent les attentes de la direction en date du 23 avril 2024, soit au moment de l'approbation des états financiers consolidés. En raison des risques et des incertitudes en jeu, il est possible que le rendement, les réalisations ou les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées ci-après.

#### Principaux champs d'activité et stratégie

#### Profil de la Société

La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [« Hydro Ottawa » ou « la Société »] est détenue en propriété exclusive par la Ville d'Ottawa. Il s'agit d'une société fermée constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario et régie par un conseil d'administration indépendant composé du président et chef de la direction et de 12 membres nommés par le Conseil municipal d'Ottawa. Ses principaux champs d'activité sont la distribution d'électricité, la production d'énergies renouvelables, les services énergétiques, les services offerts aux entreprises et les services de télécommunications. Hydro Ottawa possède quatre filiales principales, dont elle assure l'exploitation.

Hydro Ottawa limitée, la première de ces filiales, est une société de distribution locale [« SDL »] dont les tarifs sont réglementés. Elle exerce ses activités dans la ville d'Ottawa et le village de Casselman. Occupant la troisième place en importance parmi les compagnies d'électricité qui appartiennent à une municipalité en Ontario, Hydro Ottawa limitée possède l'un des réseaux de distribution les plus sûrs, fiables et rentables de la province et dessert environ 364 000 clients résidentiels et commerciaux répartis sur un territoire de 1 116 km².

Énergie Ottawa inc. [« Portage Énergie »], la deuxième de ces filiales, exerce ses activités sous la marque Portage Énergie. Il s'agit du principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario. Cette filiale possède et exploite six centrales au fil de l'eau aux chutes de la Chaudière près du centre-ville d'Ottawa, le barrage-voûte historique sur la rivière des Outaouais ainsi que 12 autres centrales au fil de l'eau en Ontario et dans l'État de New York. Elle détient aussi une participation dans deux coentreprises qui produisent de l'énergie propre et renouvelable dans les centrales aux gaz d'enfouissement de la décharge du chemin Trail, à Ottawa, et de la décharge Laflèche, à Moose Creek, en Ontario, ainsi que dans 16 installations solaires réparties

dans l'ensemble de la ville. La puissance installée du parc d'énergie verte de Portage Énergie se chiffre à 131 mégawatts [MW], soit assez d'électricité pour alimenter 110 000 ménages.

#### La Société de portefeuille Envari Holding inc.

[« Envari »], la troisième de ces filiales, offre des solutions énergétiques aux municipalités, aux clients industriels et commerciaux et à diverses SDL. En plus de gérer de grands projets de transformation énergétique pour le compte de ses clients, elle leur propose un portefeuille de produits et de services écoénergétiques et écologiques et met à leur disposition son savoir-faire en matière d'exploitation et d'entretien. Envari fournit des services énergétiques complets à la Ville d'Ottawa et sert une clientèle variée en croissance dans l'ensemble de l'Est ontarien.

Réseaux Hiboo inc. [« Hiboo »], la quatrième filiale, offre aux entreprises de la région d'Ottawa-Gatineau des solutions et des services Internet au moyen d'un réseau à fibre optique ultrarapide sécurisé en exploitant un réseau de grande capacité à la fine pointe de la technologie. Hiboo a fait son entrée sur le marché en septembre 2023 à titre de premier fournisseur de services Internet qui appartient à une municipalité dans la région.

Pour consulter la liste des principales filiales et coentreprises visées par les états financiers consolidés d'Hydro Ottawa, reportez-vous à la note 1 des états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport.



#### Notre orientation stratégique

En 2021, Hydro Ottawa a élaboré un nouveau plan stratégique [Orientation stratégique 2021-2025], qui donne un aperçu de sa stratégie opérationnelle et de ses projections financières pour les cinq prochaines années. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de l'assise solide établie par la Société dans son cadre de planification intégrée et de gestion du rendement et élargit cette assise. Elle reprend les élémentsde base de ce cadre, tout en réagissant aux changements notables survenus dans son environnement opérationnel et en accordant une importance nouvelle à la façon dont le développement durable et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance [ESG] sont pris en considération dans toutes ses pratiques opérationnelles.

#### Stratégie

La stratégie d'Hydro Ottawa consiste essentiellement à mettre la clientèle au cœur de toutes ses activités. À notre avis, en concentrant nos efforts sur les avantages que nous offrons à nos clients, nous obtiendrons des résultats positifs dans tous les aspects de notre rendement – notre santé financière et la croissance de nos activités, notre efficience et notre efficacité opérationnelles ainsi que notre contribution au bien-être de la communauté.

De plus, notre *Orientation stratégique 2021-2025* renforce notre engagement à améliorer la durabilité de nos activités opérationnelles. Depuis plus de dix ans, Hydro Ottawa s'efforce de trouver un équilibre entre, d'une part, sa croissance et, d'autre part, sa responsabilité sociale et la protection de l'environnement. Notre rendement sur le plan des facteurs ESG est étroitement lié à notre capacité de créer une valeur à long terme et d'atteindre nos objectifs stratégiques. Nous nous appuierons sur cet aspect, qui a été fort utile à la Société et à ses parties prenantes, pour ancrer notre stratégie dans nos interventions déterminantes visant à nous permettre de saisir toutes les possibilités – petites ou grandes – qui s'offriront à nous afin d'améliorer notre profil en matière de développement durable.

Les environnements commercial, opérationnel et politique dans lesquels nous exerçons nos activités ont tous beaucoup changé depuis l'élaboration de notre plan stratégique précédent. Cinq grands facteurs de changement définissent maintenant notre contexte stratégique : la décarbonation, la numérisation, la décentralisation, la diversification et la démographie. Collectivement, ces facteurs façonnent à divers degrés le paysage dans lequel nous atténuerons les risques, rechercherons des possibilités et mesurerons notre rendement.





Dans ce paysage dynamique, la stratégie que nous adoptons pour la période de 2021 à 2025 repose sur plusieurs mesures :

- 1. rendre nos activités carboneutres d'ici 2030;
- devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre communauté:
- accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques opérationnelles durables;
- 4. promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti;
- 5. continuer d'accroître et de diversifier nos sources de revenus:
- 6. accroître l'acceptation sociale à l'égard de nos activités;
- 7. mettre en place la capacité organisationnelle, la culture et le leadership dont nous aurons besoin pour obtenir de bons résultats dans un environnement postpandémie;
- 8. continuer d'offrir un service à la clientèle de premier ordre.

Notre but consiste à être le conseiller énergétique de confiance de nos clients et de notre communauté. À mesure que les besoins en énergie de nos clients et les options s'offrant à eux évolueront et que les projets et réalisations phares verront le jour, Hydro Ottawa jouera un rôle de premier plan pour aider notre ville à faire la transition vers un avenir énergétique intelligent.

Par ailleurs, nous continuerons d'accroître la valeur pour notre actionnaire en maintenant l'accent sur une croissance stratégique de nos activités dans les domaines où nous excellons. Notre programme de croissance comporte quatre grands volets :

- Distribution d'électricité: Agrandir notre réseau afin de répondre aux besoins des nouveaux clients et continuer d'évaluer les possibilités d'offrir nos services de distribution à l'extérieur de notre territoire de desserte actuel.
- Production d'énergies renouvelables: Accroître l'offre d'électricité propre pour nos clients en faisant des investissements intelligents dans la production d'énergies renouvelables.
- Solutions énergétiques : Proposer des solutions novatrices et durables pour aider les consommateurs, les entreprises, les organismes du secteur public,

les compagnies d'électricité et les communautés à atteindre leurs objectifs énergétiques, entre autres grâce à la gestion de l'énergie, à l'économie d'énergie, aux études de conception, à l'éclairage de rue efficace, à l'infrastructure pour les véhicules électriques, à la production et au stockage d'énergie ainsi qu'aux possibilités que présentent les systèmes énergétiques de quartier.

Services de télécommunications: Fournir aux entreprises de notre région des services Internet et des solutions de réseau à fibre optique grande vitesse.

Dans l'ensemble, nous estimons que cette stratégie prévoit un programme équilibré qui permettra à la Société d'obtenir un bon rendement, de s'adapter à l'environnement commercial en pleine évolution et d'assurer une croissance durable et rentable de ses activités.





#### Mission, vision et principes directeurs

#### **Notre mission**

#### Créer de la valeur à long terme pour notre actionnaire en servant les intérêts de nos clients et des communauté que nous desservons

La Société constitue à la fois un atout pour la communauté et un investissement pour son actionnaire, la Ville d'Ottawa. Dans notre rôle en tant qu'atout pour la communauté, nous avons pour objectif de fournir à nos clients des services efficaces et fiables ainsi qu'une expérience client de premier ordre et de demeurer un solide partenaire stratégique pour la Ville en contribuant à la mise en œuvre de ses programmes de développement économique et de protection de l'environnement. En qualité d'investissement pour notre actionnaire, nous visons à générer un rendement stable, fiable et croissant et à augmenter la valeur pour la Ville d'Ottawa à court et à long terme.

#### **Notre vision**

# Hydro Ottawa - un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent

#### Nos principes directeurs

Hydro Ottawa est résolue à créer de la valeur à long terme d'une manière qui peut résister à l'examen public et inspirer la confiance. À cette fin, nous ne ménageons aucun effort pour obtenir d'excellents résultats opérationnels et financiers, tout en nous conformant à des normes de conduite professionnelle. Nous sommes guidés non seulement par les obligations qui nous incombent en vertu de la loi, mais aussi par des pratiques exemplaires en matière de gouvernance et d'exploitation ainsi que par des normes établies par des organismes indépendants. Les attentes à cet égard, qui constituent l'assise de nos engagements envers toutes les parties prenantes, se concrétisent dans nos valeurs organisationnelles, notre code de conduite des affaires et nos politiques et méthodes d'exploitation.

Ces principes directeurs ont été utiles à Hydro Ottawa et à ses parties prenantes au cours des cycles de planification stratégique qui se sont succédé. De plus en plus pertinents compte tenu de l'intérêt croissant des secteurs public et privé pour les facteurs ESG, ces principes témoignent ainsi du leadership d'Hydro Ottawa à titre d'entreprise avant-gardiste axée sur des objectifs.





#### Nos valeurs organisationnelles

À Hydro Ottawa, nous avons à cœur de promouvoir un milieu organisationnel qui favorise l'éthique professionnelle et qui témoigne de son respect à tous les échelons, tout en reflétant nos valeurs communes, soit le travail d'équipe, l'intégrité, l'excellence et le service. Chaque employé doit donner l'exemple dans cette démarche.

# Nos engagements envers les parties prenantes

Hydro Ottawa prend en compte les intérêts de toutes les parties prenantes, notamment les employés, les clients, les fournisseurs et son actionnaire, ainsi que ceux de la communauté et de l'environnement où elle exerce ses activités.

#### **Employés**

Notre force réside dans la qualité de notre personnel. Nous mettrons tout en œuvre pour recruter les meilleurs candidats, maintenir en poste les membres les plus qualifiés de notre personnel et leur offrir les meilleures chances de réussite. Nous sommes résolus à créer un milieu de travail sûr, sécuritaire et sain, enrichi par la diversité et caractérisé par une communication ouverte, la confiance et un traitement équitable.

#### **Clients**

La qualité des interactions avec les clients est essentielle au maintien de notre succès, et nous sommes déterminés à leur offrir une expérience à valeur ajoutée. Nous faisons preuve d'honnêteté et d'équité dans nos relations avec eux et leur fournissons des produits et des services fiables, novateurs et adaptés à leurs besoins, dans le respect des droits prévus par la loi et conformément aux normes en vigueur en matière d'accessibilité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.

#### Fournisseurs et entrepreneurs

Nous faisons preuve d'honnêteté et d'équité dans nos relations avec nos fournisseurs et nos entrepreneurs. Nous procédons à l'acquisition de l'équipement, des fournitures et des services en fonction de leur valeur et en privilégiant l'achat local. Nous payons les fournisseurs et les entrepreneurs conformément aux modalités convenues. Nous les encourageons à adopter des pratiques commerciales responsables et exigeons qu'ils respectent nos normes de santé, de sécurité et de protection de l'environnement lorsqu'ils travaillent pour Hydro Ottawa.

#### Communauté et environnement

Nous sommes déterminés à agir à titre d'entreprise citoyenne responsable et contribuons à faire de la communauté que nous desservons un meilleur endroit où vivre et faire des affaires. Nous sommes à l'écoute des besoins de la communauté et avons à cœur la protection et la préservation de l'environnement où nous exerçons nos activités.

#### Actionnaire et autres sources de fonds

Nous rendons compte de notre gestion financière à notre actionnaire et aux institutions qui financent nos activités et leur communiquons toute l'information qui revêt une importance pour notre organisation. Nous protégeons l'investissement de notre actionnaire et gérons le risque de manière efficace. Par ailleurs, nous communiquons à notre actionnaire toute l'information qui lui permettra de bien comprendre notre gouvernance.

#### Vue d'ensemble du secteur de l'électricité

Au sein du secteur de l'électricité, différentes entités sont chargées de produire l'électricité, de la transporter et de la livrer aux ménages et aux entreprises, de gérer l'exploitation du réseau et les opérations sur les marchés ainsi que de surveiller et de réglementer le réseau dans son ensemble. Ces entités ne sont pas les mêmes dans les deux marchés où Hydro Ottawa exerce ses activités, soit l'Ontario et l'État de New York.

#### Production d'électricité

L'électricité est produite dans des centrales qui utilisent l'énergie nucléaire, l'énergie hydroélectrique, le gaz naturel, l'énergie éolienne, les biocombustibles et l'énergie solaire - ainsi que dans de petites installations distribuées qui produisent principalement de l'énergie renouvelable à l'emplacement même ou à proximité du lieu de consommation finale. Certaines installations fonctionnent en continu [p. ex. centrales nucléaires et grandes centrales hydroélectriques], tandis que d'autres fonctionnent par intermittence [p. ex. éoliennes et installations solaires]. D'autres encore permettent de démarrer ou de ralentir la production selon les fluctuations de la demande [p. ex. centrales au gaz naturel]. Par l'intermédiaire de sa filiale Portage Énergie, Hydro Ottawa a pu se doter d'un parc énergétique diversifié : centrales hydroélectriques, centrales aux gaz d'enfouissement et installations solaires. Il s'agit du principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario.

#### Transport d'électricité

À partir des installations de production, l'électricité est acheminée aux SDL et aux gros clients industriels sur un réseau haute tension qui comprend des postes de transformation, des pylônes et des lignes électriques. En Ontario, le réseau de transport est exploité principalement par Hydro One. Dans l'État de New York, le réseau correspondant est exploité par plusieurs entités privées et publiques – entre autres National Grid et la New York Power Authority – désignées collectivement par l'expression « New York Transmission Owners ».

#### Distribution d'électricité

En Ontario, les SDL comme Hydro Ottawa limitée distribuent l'électricité transportée sur le réseau haute tension aux ménages, aux entreprises, aux hôpitaux, aux écoles, aux usines et aux exploitations agricoles en utilisant des lignes basse tension. Ces entreprises, qui font affaire directement avec les consommateurs, assurent l'entretien du réseau d'électricité local et aident les clients à économiser l'énergie. Les SDL facturent et prélèvent la quasi-totalité des frais dans le secteur de l'électricité. En Ontario, elles sont tenues de permettre aux producteurs d'électricité de raccorder leurs installations au réseau de distribution, conformément à certains critères réglementaires, et de faciliter le processus de règlement en vertu duquel un producteur obtient un paiement en contrepartie de sa production d'électricité. Selon ce processus, qui assure la viabilité financière de ces entreprises, toute SDL ontarienne verse au producteur le prix de l'électricité sur le marché au comptant, auquel s'ajoute tout écart entre ce prix et le montant prévu en vertu du contrat d'approvisionnement conclu avec la Société indépendante d'exploitation du réseau [« SIERE »].

C'est toujours une SDL qui livre l'électricité aux ménages et aux entreprises sur ses lignes de distribution, mais les clients peuvent faire le choix de l'acheter auprès de leur SDL même ou d'un détaillant. En Ontario, la plupart des clients font affaire avec la SDL de leur localité. Hydro Ottawa limitée assure la distribution d'électricité uniquement dans le marché ontarien.

#### Exploitants de réseau

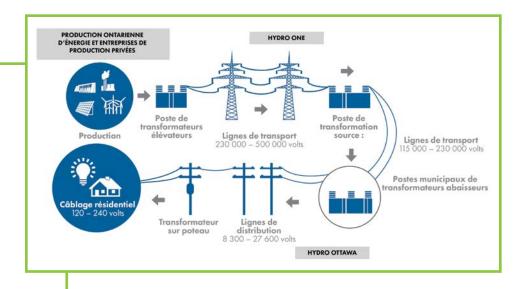
La SIERE assure la liaison entre tous les participants au réseau ontarien - les sociétés qui produisent l'électricité, celles qui la transportent dans toute la province, les détaillants qui l'achètent et la revendent, les entreprises industrielles qui la consomment en grande quantité et les SDL qui la livrent aux ménages et aux entreprises. Elle prévoit la demande d'électricité dans l'ensemble de la province, met les données à jour toutes les cinq minutes et reçoit les offres des producteurs qui sont en mesure de fournir le volume nécessaire. Ainsi, les clients de gros peuvent observer la fluctuation des prix en fonction de l'offre et de la demande et réagir en conséquence. La SIERE surveille le réseau, détermine les mesures à prendre pour assurer la fiabilité du service d'électricité à l'avenir et publie ses conclusions dans des rapports périodiques. Elle coordonne également la préparation aux situations d'urgence pour le réseau d'électricité provincial.

Le New York Independent System Operator [« NYISO »] est au cœur du réseau d'électricité de l'État de New York. Il surveille le réseau de transport et l'infrastructure électrique, administre et surveille les marchés de gros de l'électricité et planifie l'avenir énergétique de l'État. Le NYISO a été créé pour donner un accès équitable et libre au réseau d'électricité. Dans chacune des 11 zones du réseau new-yorkais, il doit prévoir la production et la charge, conclure des marchés pour la prestation des services nécessaires afin d'assurer la fiabilité du réseau de transport et prévoir les importations et les exportations. Le NYISO doit aussi publier en temps réel les données concernant la demande ou la charge. Les installations d'Hydro Ottawa dans l'État de New York se trouvent dans la zone E du NYISO, soit la région de Mohawk Valley.

#### Cadre réglementaire

En Ontario, le ministère de l'Énergie établit la politique globale pour le secteur de l'énergie en s'appuyant sur les lois et règlements pertinents. Il surveille la SIERE et la Commission de l'énergie de l'Ontario [« CEO »], qui réglementent ce secteur comme le prévoient principalement trois lois, à savoir la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario [« Loi sur la CEO »], la Loi de 1998 sur l'électricité et la Loi de 2010 sur la protection des consommateurs d'énergie. La Loi sur la CEO confère à la Commission le pouvoir d'approuver et de fixer tous les tarifs pour le transport et la distribution d'électricité en Ontario et d'établir des normes de service, de conduite et de production de rapports dont le respect constitue une condition rattachée aux permis.

Aux États-Unis, les producteurs d'électricité indépendants et les compagnies d'électricité sont assujettis à la réglementation fédérale et à celle des États. En vertu de la Federal Power Act, la Federal Energy Regulatory Commission [« FERC »] réglemente le transport et la vente en gros de l'électricité dans le cadre des échanges commerciaux inter-États. À moins qu'elle n'en soit exemptée, toute entité qui possède ou exploite des installations servant au transport ou à la vente en gros d'électricité dans le cadre de ces échanges est une entreprise de services publics relevant de cet organisme indépendant du Département de l'Énergie. La FERC exerce une surveillance sur les exploitants de réseaux régionaux, comme le NYISO, et sur les centrales hydroélectriques qui appartiennent à des intérêts privés auxquelles elle délivre des permis d'exploitation.



#### **Tarifs**

**Hydro Ottawa limitée** recouvre ses coûts auprès des clients grâce aux tarifs de distribution, qui couvrent les coûts découlant des activités suivantes :

- conception, construction et entretien des lignes de distribution aériennes et souterraines, des poteaux électriques, des postes et des transformateurs locaux;
- exploitation des systèmes technologiques nécessaires pour la surveillance et la régie du réseau de distribution;
- service à la clientèle et interventions d'urgence.

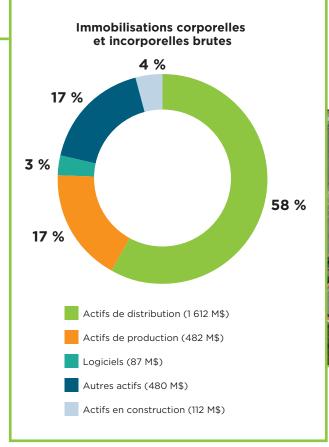
Les coûts et les tarifs varient d'une société de distribution à l'autre en fonction de facteurs tels que l'âge et l'état des équipements, les caractéristiques géographiques et la distance, la densité et la croissance démographiques ainsi que le ratio entre les clients résidentiels et les clients commerciaux et industriels.

Les frais de distribution que prélève Hydro Ottawa limitée représentent une portion de la facture d'électricité des clients. L'entreprise facture et prélève des montants qui correspondent à l'ensemble des coûts pour le secteur de l'électricité, et non seulement ceux

associés à la distribution, mais elle ne conserve que les frais de distribution. Elle transfère les autres montants, sans majoration, à la SIERE, aux producteurs, aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'à d'autres entités de la Société.

La CEO fixe les tarifs de distribution d'Hydro Ottawa limitée après examen des demandes tarifaires déposées par la Société. Pour en savoir plus sur le cadre d'établissement des tarifs et les tarifs d'Hydro Ottawa limitée, reportez-vous à la note 3d [« Principales méthodes comptables – Réglementation – Hydro Ottawa »] afférente aux états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport.

Les tarifs que **Portage Énergie** perçoit pour la production d'énergie dans ses centrales hydroélectriques, ses centrales aux gaz d'enfouissement et ses installations solaires sont fixés en vertu d'accords contractuels distincts conclus pour chacune de ces installations. Dans le cas des installations de production qui alimentent le réseau ontarien, Portage Énergie assure l'exploitation en vertu de contrats conclus avec la SIERE, qui déterminent dès le départ un « tarif contractuel de base ». Un facteur d'indexation est appliqué chaque année jusqu'à la fin du contrat. Dans le cas des centrales hydroélectriques du nord de l'État de New York, les contrats d'achat d'électricité de Portage Énergie - tous conclus avec la Niagara Mohawk Power Corporation, filiale de National Grid plc - sont actuellement établis en fonction du marché. C'est pourquoi les produits tirés de la production de ces installations varient selon la valeur marchande.





#### Capacité d'obtenir des résultats

La capacité d'Hydro Ottawa à atteindre les objectifs énoncés dans son orientation stratégique repose sur ses immobilisations corporelles et incorporelles, son expertise, ses systèmes et ses ressources en capital dans les domaines suivants.

#### **Actifs**

Les actifs bruts d'Hydro Ottawa se chiffrent à 2,8 milliards de dollars par suite d'investissements élevés et soutenus dans l'infrastructure de production et de distribution et les systèmes technologiques. Comme toutes les autres compagnies d'électricité, Hydro Ottawa n'échappe pas à la réalité du vieillissement de l'infrastructure. Elle continue de gérer la situation grâce à ses investissements accrus dans l'infrastructure et à son Plan du réseau de distribution détaillé, qui lui permet de concentrer ses investissements là où ils seront le plus utiles. En 2023, la Société a investi 56,9 millions de dollars dans l'entretien de son réseau de distribution et 53 millions supplémentaires dans son expansion afin de répondre aux besoins des clients [pour en savoir plus, reportezvous à la section « Activités d'investissement » ci-après]. L'acquisition, par Envari, d'un nouvel entrepôt pour répondre aux besoins liés à sa croissance s'ajoute aux investissements annuels d'Hydro Ottawa dans l'infrastructure de distribution et de production. Ce renforcement de sa capacité d'entreposage est liée au soutien de contrats conclus avec des clients dans les champs d'activité de l'éclairage, de l'électricité et de la mécanique. Citons à titre d'exemples le programme d'éclairage de rue de la Ville d'Ottawa, le projet d'infrastructure de recharge pour les autobus à zéro émission ainsi que les initiatives portant sur les compteurs divisionnaires la recharge pour véhicules électriques.

- Actifs de distribution d'électricité Depuis plus de 100 ans, Hydro Ottawa et les entreprises qui l'ont précédée assurent un approvisionnement en électricité fiable aux ménages et aux entreprises.
  - > Territoire de desserte 1 116 km<sup>2</sup>
  - > Lignes et câbles électriques 6 268 km
  - > Postes 92
  - > Transformateurs 38 946
  - > Poteaux 49 027
- Actifs de production d'énergies renouvelables -Avec une puissance installée de 131 MW, soit assez d'électricité pour alimenter 110 000 ménages,



Nouvel entrepôt d'Envari.

Hydro Ottawa est le principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario.

- > Centrales au fil de l'eau 18
- > Centrales aux gaz d'enfouissement 2
- Installations solaires 16 [dont deux en aval du compteur]

#### **Effectif**

Pour continuer à connaître du succès, Hydro Ottawa doit avoir un effectif hautement qualifié, dûment formé et compétent et lui offrir un milieu de travail sécuritaire et sain. Afin d'atteindre ses objectifs stratégiques, la Société doit absolument déployer des efforts afin d'être efficace, privilégier l'apprentissage continu et se doter des compétences voulues pour obtenir un bon rendement dans ses champs d'activité actuels et nouveaux.

À la fin de 2023, Hydro Ottawa comptait environ 700 employés, dont 84 pour cent à Hydro Ottawa limitée.

À l'instar de bien d'autres compagnies d'électricité, la Société continue de faire face à des problèmes associés au profil démographique de son effectif, qui exigent une intervention concertée. Elle a mis en place une vaste stratégie intégrée de gestion des talents qui prévoit les besoins en matière de compétences et y répond par divers moyens : planification de l'effectif, attraction et embauche de personnes de talent, déploiement efficace des ressources, gestion du rendement et offre de possibilités de perfectionnement. Plus précisément, Hydro Ottawa mène à cette fin des activités dans les sphères suivantes :

Formation: Les programmes d'apprentissage à l'interne et de stages en ingénierie ont continué de prendre de l'ampleur en 2023: 14 nouveaux apprentis ont été embauchés, ce qui porte leur nombre à 34, soit 23 pour cent de nos gens de métier. En 2023, deux apprentis et trois ingénieurs stagiaires ont obtenu respectivement le statut de compagnon et leur diplôme d'ingénieur.

- Relève: Les programmes de planification de la relève et de perfectionnement professionnel permettent de bien préparer des employés qualifiés de divers horizons pour qu'ils puissent occuper des postes clés.
- Gestion et transfert du savoir : Une approche proactive pour les postes clés comprend un plan de mobilisation des travailleurs âgés et des retraités afin d'assurer une transition en douceur entre les travailleurs d'expérience et la prochaine génération.
- Diversité, équité et inclusion: La stratégie adoptée par Hydro Ottawa favorise une culture d'inclusion qui tire parti de la diversité et renforce la mobilisation des employés et l'innovation. En 2022, dans l'optique des objectifs de la troisième édition de son plan pour la diversité, l'équité et l'inclusion, la Société a pris trois engagements en faveur de la diversité des genres : d'ici 2030, faire passer la proportion des femmes à 30 pour cent au sein des corps de métiers et du personnel technique, à 50 pour cent dans les postes d'ingénieurs et à 50 pour cent dans les postes de direction. Hydro Ottawa collabore avec plusieurs partenaires pour renforcer sa mixité et continuer de faire évoluer son plan.
- Partenariats en éducation: Hydro Ottawa a établi des collaborations, principalement avec le Collège Algonquin, afin d'offrir les programmes de formation des techniciens de lignes électriques dans l'est de l'Ontario, et avec le département de génie de l'énergie durable et renouvelable de l'Université Carleton, afin de mettre sur pied un laboratoire pour

les réseaux intelligents. Ce laboratoire favorise une recherche novatrice sur les réseaux d'électricité et la formation des ingénieurs dans l'environnement des réseaux intelligents.

Les programmes de rémunération de la Société, qui ont continué de favoriser l'instauration d'une culture de rendement élevé en 2023, comportent des volets dictés par le marché et axés sur le rendement afin d'attirer et de maintenir en poste des employés clés.

À mesure que les champs d'activité d'Hydro Ottawa évoluent, il en va de même pour le profil de son effectif, qui est de plus en plus diversifié au chapitre de l'âge, des compétences, de l'origine culturelle et ethnique, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ainsi qu'à de nombreux autres égards. La Société souhaite créer un milieu de travail dynamique et respectueux qui ne laisse personne de côté.

La très grande priorité qui est accordée à la santé, à la sécurité et au mieux-être des employés et de la communauté constitue un aspect fondamental de la détermination d'Hydro Ottawa à exercer ses activités de façon efficiente et efficace. La Société a mis sur pied un système intégré de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale qui est certifié selon des normes internationales – les normes ISO 45001:2018 et ISO 14001:2015, qui régissent respectivement les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail et le management environnemental.



#### Systèmes et processus

Hydro Ottawa a fait des investissements considérables dans les systèmes technologiques pour améliorer son efficacité. Mentionnons notamment les systèmes de facturation et d'information sur les clients, le mesurage avancé, les technologies de l'information et technologies opérationnelles, comme les systèmes d'information géographique, l'équipement de contrôle du réseau ainsi que les systèmes de gestion des interruptions de service et des équipes mobiles. En outre, son processus de prise de décisions concernant la technologie continue de reposer sur trois critères fondamentaux : amélioration du service fourni aux clients, création de gains d'efficacité propres à renforcer la compétitivité et perfectionnement des fonctionnalités afin de gagner de la souplesse et de la résilience dans le contexte des perturbations au sein du secteur.

La Société continue de faire évoluer son programme de cybersécurité et prend au sérieux la sécurité de son infrastructure essentielle contre les cybermenaces. En plus de gérer ce risque de façon proactive en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial, les organismes de réglementation et des partenaires du secteur privé dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, Hydro Ottawa met à profit l'expertise d'organismes comme le Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité et la Commission de l'énergie de l'Ontario. Elle aspire à maintenir dans son programme cybernétique des pratiques de pointe de l'industrie, notamment les contrôles de sécurité pour la défense en profondeur, les tests de pénétration périodiques, la formation et la sensibilisation des employés sur l'hameçonnage, les évaluations de la maturité de tiers et les services de sécurité gérés, les exercices de simulation pour les cadres supérieurs et les plans d'action en bonne et due forme pour la gestion des risques, de la vulnérabilité, des menaces et des incidents.

Hydro Ottawa s'attache aussi à maximiser l'efficience et l'efficacité de ses activités en optimisant la productivité chaque fois qu'elle le peut.

En 2023, la Société a lancé plusieurs initiatives :

Modernisation des communications relatives aux coupures de courant grâce à la mise en place d'alertes par message texte et courriel pour aviser les clients en cas de panne et à la mise en ligne d'une nouvelle carte Info-pannes dotée de fonctionnalités avancées;





Images générées par les modules de formation des employés qui font appel à la réalité virtuelle.

- refonte du portail client et de l'application mobile, qui offrent de nouvelles fonctions libre-service et des caractéristiques améliorant l'expérience des utilisateurs;
- mise en œuvre de la norme « Connect My Data » (Connecter mes données) de l'initiative Green Button, qui permet aux clients d'accéder à leurs données de consommation, de les télécharger et de les transférer pour mieux comprendre leurs habitudes de consommation, de manière à économiser l'énergie et à réduire leurs coûts;
- intégration de l'analyse prédictive dans la gestion de l'infrastructure de distribution d'électricité, ce qui aide à optimiser les décisions d'investissement prises à l'égard de ces éléments grâce à une évaluation exhaustive des risques et à un renforcement des prévisions à long terme;
- renforcement des mesures de protection et de contrôle en matière de cybersécurité à l'égard des technologies opérationnelles essentielles;
- expansion des fonctionnalités du système de gestion des relations avec la clientèle pour centraliser la réception des demandes de service et améliorer l'établissement de l'ordre de priorité du travail pour les équipes de terrain et les superviseurs;
- poursuite des efforts visant à tirer le maximum de l'entrepôt de données interne, alors qu'un plus grand nombre de secteurs d'activité mettent à profit l'analytique pour améliorer l'efficacité, la sécurité, la productivité et les services offerts aux clients.

#### Progrès réalisés par rapport au plan

Dans son *Orientation stratégique 2021-2025*, la Société a défini une stratégie en huit points pour concrétiser sa vision de croissance durable et de création de valeur pour la clientèle. Le tableau ci-après résume les points saillants de son rendement en 2023.

Objectifs stratégiques	Points saillants du rendement 2023
Rendre nos activités carboneutres d'ici 2030	<ul> <li>b Hydro Ottawa a lancé une évaluation environnementale et une consultation publique pour le projet de construction de son poste de transformation municipal de Piperville, qui fait appel à des techniques de conception et de construction carboneutres.</li> <li>b Elle a fait l'acquisition de véhicules hybrides et électriques supplémentaires pour ses équipes de travail, portant ainsi à 12 pour cent l'électrification de son parc de véhicules.</li> <li>b Elle a installé 24 bornes de niveau 2 à ses installations administratives et opérationnelles pour aider ses équipes et ses autres employés à se déplacer en véhicules électriques.</li> <li>b Elle a effectué les calculs préliminaires des émissions de portée 3 et mis à jour ses stratégies destinées à réduire ses émissions de portée 1 et 2.</li> <li>b Elle a valorisé 94 pour cent de ses déchets non dangereux.</li> </ul>
Devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre communauté	<ul> <li>La Société a conclu avec la Ville d'Ottawa un accord prévoyant l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et la prestation de services énergétiques à l'appui du projet municipal phare de remplacement du parc d'autobus diesel par des véhicules électriques.</li> <li>Elle a officialisé un partenariat avec L'Hôpital d'Ottawa pour la planification et la construction d'une centrale écoénergétique qui permettra d'alimenter en électricité le nouveau campus de l'établissement de façon durable.</li> <li>Elle a obtenu l'approbation de la Ville d'Ottawa pour mener un projet pilote de récupération de la chaleur des eaux usées. Ce projet, réalisé sous la codirection de sa filiale exerçant ses activités dans le domaine des services énergétiques, permettra de fournir un système de chauffage carboneutre aux résidents d'un grand complexe résidentiel du centre-ville d'Ottawa.</li> <li>Elle a continué de réduire la consommation énergétique et l'empreinte environnementale des activités de l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa dans le cadre de la collaboration des deux entités axée sur les possibilités en matière de carboneutralité et d'énergie verte.</li> <li>Elle a mis son soutien et son expertise au service d'entreprises et d'institutions ayant besoin de moderniser leur service électrique, qu'elle a ainsi aidées à convertir à l'électricité une plus grande partie de leur consommation d'énergie provenant des combustibles fossiles.</li> </ul>
Accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques opérationnelles durables	<ul> <li>b Hydro Ottawa a mis en place des alertes par message texte et courriel pour aviser les clients en cas de panne et mis en ligne une nouvelle carte Info-pannes dotée de fonctionnalités améliorées.</li> <li>b Elle a renforcé les mesures de protection et de contrôle en matière de cybersécurité à l'égard des technologies opérationnelles essentielles à sa mission.</li> <li>b Elle a accru son efficacité opérationnelle grâce à l'adoption de solutions technologiques de prochaine génération, entre autres :         <ul> <li>imagerie satellite pour l'élagage d'arbres;</li> <li>analyse prédictive dans la gestion de son infrastructure de distribution d'électricité;</li> <li>formation reposant sur la réalité virtuelle pour les employés.</li> </ul> </li> <li>b Elle a franchi des étapes clés en testant une solution d'intelligence artificielle en cours de développement, en collaboration avec BluWave-ai, entreprise novatrice locale du secteur des technologies propres, ce qui optimisera la recharge des VE pour les clients.</li> </ul>
Promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti	<ul> <li>Þ Hydro Ottawa a obtenu auprès du gouvernement fédéral une approbation conditionnelle pour la mise en œuvre d'une initiative d'accélérateur des rénovations majeures, qui se chiffre à 10 millions de dollars. En collaboration avec des partenaires locaux, elle aidera ses clients commerciaux et institutionnels ainsi que ses clients résidentiels qui habitent dans un immeuble à logements multiples à apporter des améliorations écoénergétiques et à prendre des mesures de décarbonation.</li> <li>Þ Elle a lancé un nouveau programme d'économie d'énergie qui propose notamment aux entreprises des mesures incitatives pour le déploiement de panneaux solaires de toit.</li> <li>Þ Elle a conservé son statut de principal installateur d'infrastructure de recherche pour VE dans la région de la capitale nationale grâce à l'installation plus de 500 bornes de recharge dans l'ensemble de notre communauté.</li> </ul>

#### **Objectifs stratégiques** Points saillants du rendement 2023 P Hydro Ottawa a enregistré un bénéfice net consolidé de 24,1 millions de dollars, soit 53 pour cent de moins que Continuer d'accroître l'objectif fixé dans son orientation stratégique. Cet écart est principalement attribuable aux répercussions des et de diversifier nos nombreux phénomènes météo violents, à une défaillance mécanique survenue à sa centrale des chutes de la sources de produits Chaudière, à la grève des employés de sa filiale de distribution d'électricité ainsi qu'aux taux d'intérêt élevés. P Elle a franchi plusieurs étapes dans la réalisation de son orientation stratégique au chapitre de la croissance des activités et de la diversification de ses sources de produits : > conclusion d'un marché de 20 ans portant sur des certificats d'énergie renouvelable dans l'État de New York à l'issue d'un processus d'approvisionnement très concurrentiel; > instauration de services-conseils au sein de sa filiale exerçant ses activités dans le domaine des services énergétiques; aménagement d'un entrepôt pour sa filiale exerçant ses activités dans le domaine des services énergétiques dans le but d'optimiser la gestion des stocks et de soutenir la croissance à long terme; lancement des activités commerciales de Réseaux Hiboo, nouvelle filiale exerçant ses activités dans le domaine des télécommunications. Accroître ▶ Hydro Ottawa a répondu aux besoins de la communauté en apportant un soutien ciblé : > collecte de 142 000 \$ pour Centraide et de 53 000 \$ pour le Centre de santé mentale Royal Ottawa l'acceptation grâce aux activités menées dans le cadre de la campagne annuelle de collecte de fonds des employés; sociale à l'égard > par l'intermédiaire de son Programme d'investissement communautaire, parrainage d'organismes locaux de nos activités qui s'efforcent de bâtir des communautés plus solides et plus saines et soutien de groupes vulnérables (102 000 \$ au total). ▶ Elle a mené une campagne de sensibilisation communautaire pour renseigner les clients sur la préparation aux urgences et le rétablissement du service. ▶ Elle a reçu cinq distinctions pour l'excellence de son rendement, entre autres : > nomination au palmarès des meilleurs employeurs de la région de la capitale [15e année]; > nomination au palmarès des employeurs les plus écolos au Canada [12e année]; > nomination au palmarès des meilleurs employeurs au Canada établi par Forbes; > prix des meilleurs employeurs décerné par le Forum canadien sur l'apprentissage. Mettre en place la b Hydro Ottawa a continué de faire de la sécurité sa grande priorité : > prestation d'une formation sur les pratiques de travail sécuritaires à raison de 18 heures de formation capacité organisationen moyenne pour tous les employés (51 heures pour les gens de métier); nelle, la culture et > maintien de certifications de premier ordre pour son système de santé et de sécurité au travail et de le leadership dont gestion environnementale selon des normes reconnues à l'échelle internationale. nous aurons besoin Delle a poursuivi le renouvellement de son effectif en embauchant des apprentis et des compagnons et pour obtenir de en mettant en œuvre de vastes programmes de gestion des talents. bons résultats dans ▶ Elle a établi de nouveaux partenariats à l'externe à l'appui de ses objectifs de perfectionnement de un environnement la main-d'œuvre : postpandémie > partenariat avec le Women in Engineering and IT Program de l'Université Carleton dans la foulée de l'engagement de la Société à accroître la mixité dans les postes de gens de métiers, de techniciens, partenariat avec Électricité Canada et Ressources humaines, industrie électrique du Canada pour l'élaboration d'un programme d'enseignement national à l'intention des élèves de 9e et de 10e années afin d'enrichir leurs connaissances au sujet de l'électricité et de les inciter à faire carrière dans le secteur. De Elle a renouvelé trois conventions collectives avec les unités de négociation dans l'ensemble de ses filiales exerçant leurs activités dans le domaine de la distribution d'électricité et de la production d'énergies renouvelables. Continuer d'offrir un ▶ Hydro Ottawa a coordonné des efforts d'intervention d'urgence efficaces par suite de plusieurs phénomènes météo violents [inondations printanières, tempête de verglas en avril et tornades et orages durant l'été]. service à la clientèle DElle a maintenu un rendement de premier ordre en matière de fiabilité, même pendant la grève des employés. de premier ordre ▶ Elle a investi 56,9 millions de dollars pour préserver la sécurité et la fiabilité de son réseau de distribution. DElle a atteint un taux de satisfaction de la clientèle de 91 pour cent ▶ Elle a procédé à une refonte de son portail client et de son application mobile, qui offrent de nouvelles fonctions libre-service et des caractéristiques améliorant l'expérience des utilisateurs. P Elle a mis en œuvre des programmes provinciaux axés sur le choix et la commodité pour la clientèle : > norme « Connect My Data » (Connecter mes données) de l'initiative Green Button, qui permet aux clients d'accéder à leurs données de consommation, de les télécharger et de les transférer pour mieux comprendre leurs habitudes de consommation et optimiser leurs dépenses; plan tarifaire comportant un tarif de nuit très bras, nouvelle option venant en aide aux clients qui consomment une grande partie de leur électricité ou rechargent leur véhicule électrique pendant la nuit. Elle a maintenu le taux d'adhésion à la facturation électronique le plus élevé parmi les sociétés de distribution d'électricité de l'Ontario [65 pour cent des clients], ce qui lui permet d'économiser 3 millions de dollars par an.

#### Ressources en capital

#### Liquidité et ressources en capital

Les principales sources de liquidité et de ressources en capital de la Société sont ses activités d'exploitation, ses facilités de crédit bancaire ainsi que le produit de son programme de papier commercial et des obligations qu'elle émet selon ses besoins. Cette liquidité et ces ressources sont nécessaires principalement pour l'entretien du réseau de distribution d'Hydro Ottawa, les investissements dans ses activités accessoires à tarifs non réglementés, les coûts liés à l'électricité, les charges d'intérêts et les exigences prudentielles.

Le 30 juin 2023, la Société a renouvelé et accru sa facilité de crédit renouvelable de 500 millions de dollars sur trois ans en la prolongeant jusqu'en août 2026 afin de répondre à ses besoins opérationnels généraux, de couvrir ses dépenses en immobilisations annuelles et de disposer d'une liquidité suffisante en cas d'évolution soudaine et défavorable de la conjoncture économique. Cette facilité de crédit sert également de filet de sécurité pour le programme de papier commercial d'une valeur de 400 millions de dollars dans le but de mieux optimiser les emprunts à court terme de la Société.

Les obligations émises dans le secteur des services publics demeurent très attrayantes pour les investisseurs sur les marchés financiers. Quelle que soit l'échéance, ces obligations sont très recherchées. La Société a ainsi accès à des marchés possédant une forte capacité pour répondre à ses besoins d'investissements soutenus. Avec une échéance movenne pondérée de 13 ans à un coût moyen pondéré de 3,49 pour cent, elle a un très bon profil en matière d'obligations. Afin de financer des projets, la Société a émis en 2016 une série d'obligations décroissantes d'une valeur de 204 millions de dollars, dont le solde impayé se chiffre à 200,3 millions, sans recours portant intérêt au taux de 4,08 pour cent et venant à échéance après 40 ans pour accroître la production hydroélectrique aux chutes de la Chaudière. Elle a aussi émis en 2019 une série d'obligations vertes décroissantes d'une valeur de 290.5 millions de dollars sans recours portant intérêt à 3,53 pour cent et venant à échéance après 40 ans pour les projets de remise à niveau des deux centrales situées au Québec. Pour en savoir plus sur les sources de liquidité et de ressources en capital de la Société, reportez-vous aux notes 11, 15 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

#### Cotes de crédit

Le 18 octobre 2023, le Dominion Bond Rating Service Inc. [« DBRS »] a maintenu la cote de crédit « A » [faible] d'Hydro Ottawa en ramenant la tendance de stable à négative. Le maintien d'une cote de crédit élevée confirme la vigueur et la stabilité soutenues des activités de distribution de la Société. DBRS a signalé qu'Hydro Ottawa maintient un excellent profil de risque commercial du fait que ses activités sont régies par un régime réglementaire raisonnable pour la distribution d'électricité; une clientèle vaste et diversifiée; ainsi que des contrats d'achat d'électricité témoignant de sa très grande solvabilité pour la majorité de ses installations de production, ce qui assure des flux de trésorerie constants, prévisibles et stables. Le changement de la tendance effectué par DBRS est principalement attribuable au fait que les activités à tarifs non réglementés connaissent une croissance supérieure à celle des activités à tarifs réglementés, ce qui modifie le profil de risque commercial d'Hydro Ottawa.



## **Résultats financiers**

Les résultats financiers consolidés de la Société présentés ci-après doivent être consultés en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### État consolidé du résultat net (sommaire)

[en milliers de dollars]

	2023	Incidence de l'IFRS 14	2023 (pré-IFRS 14 <sup>1</sup> )	2022	Incidence de l'IFRS 14	2022 (pré-IFRS 14 <sup>1</sup> )	Variation (pré-IFRS 14 <sup>1</sup> )
Produits des activités ordinaires et autres produits							
Produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité	861 905	(15 913)	845 992	863 545	(10 710)	852 835	(6 843)
Produits tirés de la distribution d'électricité	224 770	(4 367)	220 403	209 841	148	209 989	10 414
Produits tirés de la production d'électricité	48 073	-	48 073	45 336	-	45 336	2 737
Produits tirés des services offerts aux entreprises	36 477	-	36 477	33 572	-	33 572	2 905
Produits tirés des subventions gouvernementales	4 336	-	4 336	4 164	-	4 164	172
Produit lié à l'interruption des activités	4 482	-	4 482	-	-	-	4 482
Autres produits	14 382	-	14 382	13 191	-	13 191	1 191
	1 194 425	(20 280)	1 174 145	1 169 649	(10 562)	1 159 087	15 058
Charges							
Achat d'électricité	864 882	(32 418)	832 464	863 139	(34 063)	829 076	3 388
Charges d'exploitation	182 273	(1 220)	181 053	160 624	(233)	160 391	20 662
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	79 604	-	79 604	76 199	-	76 199	3 405
	1 126 759	(33 638)	1 093 121	1 099 962	(34 296)	1 065 666	27 455
Résultat avant les éléments suivants	67 666	13 358	81 024	69 687	23 734	93 421	(12 397)
Charges financières, produits	64 671	(8 497)	56 174	64 839	(11 533)	53 306	2 868
d'intérêts et charge d'impôt	04 07 1	(0 437)	30 17 4	04 059	(11 333)	33 300	2 000
Quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises	746	-	746	441	-	441	305
	65 417	(8 497)	56 920	65 280	(11 533)	53 747	3 173
Bénéfice net	2 249	21 855	24 104	4 407	35 267	39 674	(15 570)
Variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt	21 855	(21 855)	-	35 267	(35 267)	-	-
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	24 104	-	24 104	39 674	-	39 674	(15 570)

 $<sup>^{\</sup>rm 1}\,{\rm Mesure}$  financière non conforme aux Principes comptables généralement reconnus.

### Mesure financière non conforme aux Principes comptables généralement reconnus

Selon la Norme internationale d'information financière nº 14, Comptes de report réglementaires [International Financial Reporting Standard 14 - IFRS 14], la variation nette des soldes des comptes de report réglementaires relatifs au résultat [c.-à-d. les soldes débiteurs et créditeurs, déduction faite de l'impôt l doit être présentée séparément dans l'état consolidé du résultat. On observe une variation nette des soldes réglementaires principalement en cas de manque de synchronisme entre l'achat de l'électricité et le recouvrement des coûts correspondants. Ces montants sont comptabilisés comme écarts liés au règlement, qui représentent les montants à recouvrer auprès des clients ou à leur rembourser à même les tarifs qu'approuvera la Commission de l'énergie de l'Ontario. Ce manque de synchronisme peut donc avoir une grande incidence sur les postes de l'achat d'électricité et du recouvrement des coûts liés à l'électricité. Pour les besoins de l'analyse et de l'interprétation des écarts financiers présentés, la direction a déterminé et exclu l'incidence de l'adoption de l'IFRS 14 et utilisé à cette fin les résultats « pré-IFRS 14 », à moins d'indication contraire. D'après la direction, cette façon de procéder permet de représenter avec plus d'exactitude le véritable rendement financier de la Société du fait qu'elle exerce des activités à tarifs réglementés prescrits par la CEO. Il convient de noter que les mesures financières pré-IFRS 14 non conformes aux Principes comptables généralement reconnus ne constituent pas des mesures normalisées et qu'elles pourraient ne pas être comparables aux informations présentées par d'autres entités.

#### Bénéfice net

Le bénéfice net a diminué de 15,6 millions de dollars par rapport aux résultats de 2022. Cette baisse est principalement attribuable à une augmentation 20,7 millions des charges d'exploitation découlant de plusieurs phénomènes météo qui ont eu lieu en 2023. Au début d'avril, une pluie verglaçante a commencé à provoquer des pannes de courant partout à Ottawa. Plus de 270 000 clients ont été touchés à un moment ou à un autre de la tempête. Le printemps a aussi été marqué par une montée des eaux de la rivière des Outaouais qui a entraîné l'arrêt temporaire de centrales. En outre, dans l'île Chaudière, deux des quatre groupes turboalternateurs de la centrale n° 5 de Portage Énergie ont connu des problèmes mécaniques. L'un de ces groupes, qui fait encore l'objet de réparations majeures,

demeure hors service. La Société a également fait face à une grève de ses employés représentés par la section locale 636 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité à Hydro Ottawa limitée, qui a été déclenchée le 28 juin 2023. Près de trois mois plus tard, les membres de la FIOE et la Société ont ratifié une nouvelle convention collective couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2027. Plusieurs tempêtes se sont abattues sur Ottawa pendant la grève - sept phénomènes météo ont été dénombrés en juillet 2023, alors qu'aucun phénomène similaire n'avait été enregistré au cours du même mois en 2022. Bon nombre de ces tempêtes se sont accompagnées de fortes pluies, de vents violents et parfois de grêle. En outre, des tornades ont touché le sol à Barrhaven et à Findlay Creek. En juillet 2023, on a dénombré 6 066 coups de foudre dans un rayon de 50 km de l'Aéroport international d'Ottawa, soit 8,2 fois plus que les 736 coups de foudre observés en juillet de l'année précédente. Malgré toutes ces difficultés, la Société a pu enregistrer un bénéfice net de 24,1 millions grâce à la croissance de ses produits au cours de l'année.

En parallèle, les produits de la Société ont augmenté de 15,1 millions de dollars comparativement aux résultats de 2022. Hydro Ottawa limitée - filiale qui assure la distribution locale et dont les tarifs sont réglementés est en grande partie à l'origine de cette hausse : les produits tirés de la distribution d'électricité se sont accrus de 10,4 millions en raison de l'augmentation de sa clientèle et de la majoration réglementée de ses tarifs. Une diminution de 6,8 millions des produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité vient toutefois contrebalancer une portion de la hausse des produits. De plus, les produits tirés de la production et des services offerts aux entreprises ont augmenté respectivement de 2,7 et 2,9 millions, tandis que ceux tirés des subventions gouvernementales se sont accrus de 0,2 million. Les programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande ont été éliminés graduellement en raison du transfert à la SIERE des responsabilités associées à leur mise en œuvre.

Outre l'accroissement des charges d'exploitation, Hydro Ottawa a enregistré une hausse de 10,9 millions de dollars des charges financières en raison du relèvement des taux d'intérêt à court terme et de l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 3,4 millions découlant de la croissance de ses actifs immobilisés.

## Produits des activités ordinaires et autres produits

Les produits des activités ordinaires et autres produits sont tirés de la distribution d'électricité, de la production d'énergies renouvelables, des services de gestion de l'énergie, des services offerts aux entreprises ainsi que des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande et d'activités variées. En 2023, les produits d'Hydro Ottawa – y compris les coûts liés à l'électricité, qui sont transférés – ont totalisé environ 1,2 milliard de dollars, en hausse de 1 pour cent par rapport à 2022.

Le recouvrement des coûts liés à l'électricité auprès des clients en vertu des tarifs établis à l'échelon provincial représente l'élément le plus important des produits d'Hydro Ottawa. Ces coûts constituent un montant transféré, ce qui limite le risque pour le rendement financier de la Société. Il v a toutefois un écart entre les charges au titre de l'achat d'électricité et le recouvrement des coûts connexes en raison du manque de synchronisme entre la facturation par la SIERE et la réception du paiement des clients. Ces montants sont comptabilisés comme écarts liés au règlement. Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité d'Hydro Ottawa limitée ont diminué de 6,8 millions de dollars en 2023, surtout en raison de la portion plus faible des charges au titre du produit de base comprise dans l'ajustement global.

Les produits tirés de la distribution d'électricité sont comptabilisés en fonction des tarifs de distribution approuvés par la CEO, qui sont établis de manière à permettre le recouvrement des coûts engagés par Hydro Ottawa limitée pour livrer l'électricité aux clients. Ces tarifs comprennent les montants perçus en vertu des avenants tarifaires approuvés par la CEO. L'année 2023 est la troisième pour laquelle les tarifs ont été approuvés à la suite du dépôt, par Hydro Ottawa limitée, d'une demande tarifaire présentée selon la méthode incitative personnalisée pour la période de 2021 à 2025. Les produits tirés de la distribution d'électricité ont augmenté de 5 pour cent par rapport à 2022, en particulier en raison des hausses réglementées des tarifs d'électricité d'Hydro Ottawa limitée et de l'accroissement de la consommation.

En 2023, les produits tirés des services offerts aux entreprises, qui incluent les services énergétiques et les services aux entreprises offerts par Envari, ont affiché une hausse de 2,9 millions de dollars grâce à la poursuite de l'activité économique. L'augmentation dans les champs d'activité de l'éclairage, des bâtiments et de l'électricité s'est chiffrée à 15 pour cent par rapport à 2022. Les activités commerciales ont été stimulées.

en particulier, par les progrès réalisés dans le projet d'aménagement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques dans le cadre du Programme d'autobus à zéro émission de la Ville d'Ottawa.

Portage Énergie, la filiale active dans le domaine de la production d'énergies renouvelables, a accru ses produits de 2,7 millions de dollars en 2023 par rapport à 2022 malgré une baisse de la production. Cette augmentation est attribuable à la situation atypique selon laquelle les installations du parc de production de Portage Énergie sont exploitées conformément aux modalités de contrats d'approvisionnement conclus avec la SIERE, mais aussi directement liées au réseau de distribution d'Hydro Ottawa. Ainsi, pour les installations concernées. Portage Énergie reçoit d'Hydro Ottawa un paiement au prix de l'électricité sur le marché au comptant, auquel s'ajoute tout écart entre ce prix et le montant prévu en vertu du contrat d'approvisionnement conclu avec la SIERE. En 2023, le prix moyen sur le marché au comptant a été inférieur à celui de 2022, si bien que le paiement versé par Hydro Ottawa à sa filiale a été moins élevé. Il en résulte une plus faible élimination des produits et des achats d'électricité intersociétés dans les résultats consolidés des entités. La baisse des produits de Portage Énergie proprement dite est surtout attribuable à la défaillance mécanique du groupe turboalternateur 1 de la centrale n° 5 et à la panne temporaire de son groupe turboalternateur 2, ainsi qu'au prix défavorable obtenu sur le marché au comptant par ses centrales situées dans le nord de l'État de New York. Cette baisse a été compensée en partie par les indemnités de 4,5 millions reçues en vertu des polices d'assurance contre l'interruption des activités [par suite de la défaillance mécanique du groupe turboalternateur 1 de la centrale n° 5] et par l'augmentation de la production d'autres centrales situées aux chutes de la Chaudière et dans l'Est ontarien.

#### Charges

#### Achat d'électricité et charges d'exploitation

Les charges au titre de l'achat d'électricité représentent les coûts de l'électricité qui est livrée aux clients sur le territoire du service de distribution d'Hydro Ottawa limitée. Elles comprennent les frais engagés relativement au produit de base, aux activités sur le marché de gros, aux services de transport et à l'ajustement global. Ces charges ont augmenté de 3,4 millions de dollars en 2023, principalement en raison de la portion plus élevée des charges au titre du produit de base comprise dans l'ajustement global. Cet ajustement comprend l'écart entre le tarif en vigueur sur le marché et le prix prévu au contrat pour la production ainsi qu'une portion des

charges liées aux programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande. Les charges d'exploitation enregistrées en 2023, soit 181,1 millions, représentent une hausse de 20,7 millions par rapport à l'année précédente. La Société a dû composer en 2023 avec de nombreux phénomènes météo violents, comparativement à un seul le dérécho - en 2022. Elle a par ailleurs fait face à une grève de 84 jours menée par la section locale 636 de la FIOE, ce qui a entraîné des charges supplémentaires au titre des entrepreneurs, de la sécurité et des services juridiques. Les charges attribuables à la grève ont été compensées en partie par les économies au chapitre de la rémunération. Durant l'année, les charges d'exploitation d'Envari ont augmenté de 3,5 millions par rapport à 2022, mais ses produits se sont accrus du même montant. En septembre 2023, le lancement officiel de Réseaux Hiboo, la filiale exerçant ses activités dans le domaine des services de télécommunications, s'est traduit par une augmentation des charges de 1,6 million. Qui plus est, la Société a subi une perte liée à la radiation d'actifs et aux charges associées au démantèlement, au transport, à l'inspection et au stockage du groupe turboalternateur 1 endommagé de la centrale nº 5 se chiffrant respectivement à 4,3 millions et à 1 million de dollars. Enfin, les charges d'exploitation attribuables aux programmes d'immobilisations ont diminué de 2,1 millions, car les activités d'investissement ont été inférieures aux prévisions durant l'année en raison de la grève et de la nature des tempêtes.



## Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles d'Hydro Ottawa a augmenté de 3,4 millions de dollars en 2023 en raison de l'investissement soutenu dans son infrastructure de distribution et de production et son infrastructure générale.

#### Quote-part du bénéfice [de la perte] des coentreprises

La quote-part de la perte des coentreprises qui revient à la Société s'est élevée à 0,7 million de dollars en 2023, soit un montant légèrement supérieur à celle de 0,4 million subie en 2022. Cette quote-part représente le bénéfice net [la perte nette] de la Société qui est attribuable à l'exploitation continue de Moose Creek Energy L.P. [50,05 pour cent] et de PowerTrail Inc. [60,00 pour cent], deux

coentreprises vouées à la production d'énergie à partir de gaz d'enfouissement. De plus, la Société détient une participation de 50 pour cent dans Zibi Community Utility LP [« ZCU »], un système de climatisation et de chauffage centralisé carboneutre aménagé pour le quartier Zibi, au centre-ville d'Ottawa-Gatineau. Pour en savoir plus sur les coentreprises auxquelles participe la Société, reportez-vous à la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

## Charges financières [déduction faite des produits d'intérêts] et charges d'impôt

Les charges financières se sont accrues de 10,9 millions de dollars en raison du relèvement des taux d'intérêt à court terme fixés par la Banque du Canada. En 2023, le taux d'intérêt moyen établi par la Banque du Canada a atteint 4,74 pour cent, comparativement à 1,92 pour cent en 2022.

Le taux d'imposition effectif de la Société a reculé de 34,57 pour cent en 2022 à 30,37 pour cent en 2023 en raison des écarts permanents et temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs enregistrés pendant l'année. La baisse de 10,5 millions de dollars de la charge d'impôt sur le résultat après l'incidence de l'IFRS 14 est en grande partie attribuable à une baisse du bénéfice avant impôt sur le résultat et d'écarts temporaires. [La charge d'impôt sur le résultat pré-IFRS 14 a diminué de 7,4 millions.] Pour en savoir plus concernant l'impôt sur le résultat, reportez-vous à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

## Variation nette des soldes réglementaires [déduction faite de l'impôt]

Conformément à l'IFRS 14, la Société a présenté séparément la variation nette des soldes réglementaires dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La variation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réglementaires qui figurent au bilan consolidé pour l'exercice représente respectivement une augmentation de 15,3 millions de dollars [débit] et une diminution de 6,7 millions [crédit]. Ces montants correspondent à la variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt, qui figure aux états consolidés du résultat net et du résultat global [augmentation de 21,8 millions et de 0,2 million respectivement]. L'état consolidé du résultat net [sommaire] montre l'incidence des ajustements de 21.8 millions visant à prendre en compte l'incidence de l'IFRS 14. À mesure qu'Hydro Ottawa limitée transfère les avantages générés par l'impôt différé grâce aux rajustements annuels des tarifs de distribution d'électricité approuvés par la CEO, elle enregistre un solde créditeur [ou débiteur] sur les comptes de report réglementaires pour les montants d'impôt différé qui devraient être remboursés aux clients [ou recouvrés auprès d'eux] à même les tarifs futurs.

#### Bilan consolidé [sommaire]

[en milliers de dollars canadiens]

	2023	2022	Change
Actifs courants	230 042	207 253	22 789
Actifs non courants	2 248 745	2 160 238	88 507
Total des actifs	2 478 787	2 367 491	111 296
Soldes réglementaires	131 843	116 513	15 330
Total des actifs et des soldes réglementaires	2 610 630	2 484 004	126 626
Passifs courants	567 443	480 211	87 232
Passifs non courants	1 498 559	1 455 164	43 395
Total des passifs	2 066 002	1 935 375	130 627
Capitaux propres	529 669	526 944	2 725
Total des passifs et des capitaux propres	2 595 671	2 462 319	133 352
Soldes des comptes réglementaires	14 959	21 685	(6 726)
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes réglementaires	2 610 630	2 484 004	126 626

#### **Actifs**

En 2023, le total des actifs s'est accru d'environ 111,3 millions de dollars, en grande partie du fait de l'augmentation de 86,5 millions au titre des immobilisations corporelles et incorporelles. La hausse des actifs est attribuable aux investissements soutenus dans l'infrastructure de distribution et de production ainsi qu'à l'acquisition d'éléments d'infrastructure générale, notamment l'entrepôt d'Envari. Pour leur part, les actifs courants de la Société se sont accrus de 22,8 millions, car les débiteurs et les charges payées d'avance ont augmenté respectivement de 22 et de 4 millions. La trésorerie - soumise ou non à des restrictions - et l'impôt sur le résultat à recevoir ont tous deux diminué de 1,6 million. La hausse des créditeurs est principalement attribuable à l'incidence de l'augmentation des tarifs et du nombre de clients ainsi qu'à l'effet résiduel de la grève menée par la section locale 636 de la FIOE.

#### **Passifs**

Les passifs se sont accrus de 130,6 millions de dollars en 2023. Cette hausse est attribuable en partie à une augmentation des passifs courants, qui comprend des hausses 57,3 millions pour la dette bancaire et le papier commercial et de 26,3 millions pour les créditeurs et les charges à payer. L'accroissement de la dette bancaire et du papier commercial est surtout imputable aux besoins accrus en financement résultant des activités de la Société. De plus, les passifs non courants ont augmenté de 43,4 millions par suite d'une hausse de

33,3 millions de la portion non courante des produits reportés en raison des apports en capital reçus pendant l'année [déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles] et d'une augmentation de 11,7 millions des montants d'impôt différé.

#### Soldes des comptes réglementaires

Selon l'IFRS 14, le solde des comptes réglementaires constitue le solde de tout compte de charges [ou de produits] qui ne serait pas comptabilisé à titre d'actif ou de passif selon toute autre norme IFRS de comptabilité, mais qui est admissible au report parce que l'organisme de réglementation l'a pris ou devrait le prendre en compte pour l'établissement des tarifs qui peuvent être facturés aux clients. Au 31 décembre 2023, Hydro Ottawa limitée avait comptabilisé 131,8 et 15 millions de dollars respectivement comme soldes débiteurs [actifs] et créditeurs [passifs] des comptes réglementaires.

L'augmentation de 15,3 millions de dollars des soldes débiteurs des comptes réglementaires s'explique en grande partie par une hausse de 8,4 millions de l'actif réglementaire pour l'impôt différé et de 8,3 millions du compte de remboursement des actifs et des passifs réglementaires, compensée par une baisse de 0,9 million au titre d'autres écarts et coûts reportés.

La diminution de 6,7 millions de dollars des soldes créditeurs des comptes réglementaires est surtout attribuable à une baisse de 12,2 millions des écarts liés au règlement, compensée par une augmentation de 3 millions du compte du mécanisme d'ajustement pour pertes de produits, qui retrace et élimine les pertes de produits tirés de la distribution d'électricité résultant des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande, ainsi qu'à une hausse de 1,1 million du profit sur le compte d'écart lié à la sortie d'actifs, qui explique l'écart entre le montant réel du profit sur la sortie d'actifs immobilisés et le profit prévu, ainsi qu'une augmentation de 1,2 million d'autres écarts et coûts reportés.

#### Tableau consolidé des flux de trésorerie [sommaire]

[en milliers de dollars canadiens]

	2023	2022	Variation
Dette bancaire à l'ouverture de l'exercice	1 706	(5 185)	6 891
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	120 268	108 410	11 858
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(156 514)	(164 814)	8 300
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	41 638	63 295	(21 657)
Dette bancaire à la clôture de l'exercice	7 098	1706	5 392
Composition de la trésorerie [dette bancaire]			
Trésorerie	14 920	13 978	942
Dette bancaire	(7 822)	(12 272)	4 450
	7 098	1706	5 392

#### Activités d'exploitation

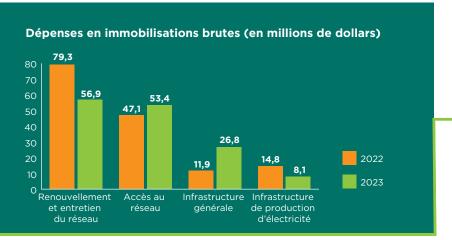
En 2023, la trésorerie générée par les activités d'exploitation s'est accrue de 11,9 millions de dollars. Cette augmentation est liée en grande partie à une réduction de 13,4 millions des sorties de fonds par suite de la variation nette des soldes réglementaires, à une augmentation de 9,3 millions des rentrées de fonds par suite du versement des dépôts de garantie des clients, ainsi qu'à une rentrée de fonds de 8,2 millions se rapportant à la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Les augmentations au titre des activités d'exploitation sont compensées en partie par une diminution du bénéfice net de 15,6 millions et le moment du paiement des charges financières.

#### Activités d'investissement

En 2023, la trésorerie affectée aux activités d'investissement a diminué de 8,3 millions de dollars, principalement en raison de l'acquisition moindre d'actifs incorporels [autres droits contractuels]. Hydro Ottawa limitée a conclu avec Hydro One Networks Inc. Limited [« HONI »] diverses ententes portant sur le raccordement à une installation de production d'électricité et sur le recouvrement des coûts. Ces ententes régissent la construction, par HONI, de postes de transformation nouveaux ou modifiés aux fins de la prestation de services aux clients d'Hydro Ottawa,

compte tenu de la croissance de la charge d'électricité prévue. De plus, les activités d'investissement de la Société ont diminué du fait de la suspension des travaux pendant près de trois mois en raison de la grève. La baisse des activités d'investissement a été compensée en partie par l'acquisition du nouvel entrepôt d'Envari. Les investissements globaux dans les immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 145,2 millions de dollars en 2023. Le graphique ci-après illustre les dépenses en immobilisations d'Hydro Ottawa par catégories pour 2023 et 2022.

En 2023, les dépenses en immobilisations comprenaient 56,9 millions de dollars au titre des travaux de renouvellement et d'entretien du réseau visant à remplacer l'infrastructure vieillissante et à modifier le réseau de distribution en place; 53,4 millions pour les projets visant à faciliter l'accès au réseau, y compris des projets d'expansion pilotés par des tiers, par exemple de nouvelles installations dans le secteur résidentiel ou commercial ainsi que de nouveaux projets d'améliorations municipales; 26,8 millions pour l'infrastructure générale, notamment l'infrastructure de technologie de l'information, le parc automobile et l'acquisition d'un nouvel entrepôt par Envari; ainsi que 8,1 millions pour l'infrastructure de production d'électricité.



#### Activités de financement

Les activités de financement englobent les dividendes versés à l'actionnaire, la Ville d'Ottawa, ainsi que le produit de l'émission de titres de créance à long terme ainsi que de papier commercial.

Les dividendes versés en 2023 à la Ville d'Ottawa se sont élevés à 20 millions de dollars en fonction des résultats de 2022 conformément à la politique approuvée à cet égard. Les dividendes versés en 2022 en fonction des résultats de l'année précédente se chiffraient à 23,7 millions. Après la fin de 2023, le conseil d'administration a déclaré des dividendes de 20 millions en fonction des résultats de l'exercice.

## Comptabilité

## Estimations comptables et jugements importants

Le 1er janvier 2023, la Société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers* concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications exigent qu'une entité présente ses méthodes comptables significatives, plutôt que ses principales méthodes comptables, et donnent des indications pour déterminer les méthodes comptables significatives qui sont pertinentes pour les utilisateurs des états financiers. En conséquence, la direction a passé en revue ses méthodes comptables et actualisé les informations sur les méthodes comptables afin de les harmoniser avec ces modifications.

Pour les besoins de la préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, la direction doit réaliser des estimations, prendre des décisions et formuler des hypothèses. Tous ces éléments ont une incidence sur les produits, les charges, les actifs et les passifs consolidés qui sont déclarés. De plus, Hydro Ottawa est tenue de présenter des engagements ainsi que des éventualités à la date de ces états financiers.

Ces estimations et ces décisions sont fondées sur l'expérience historique, la conjoncture et diverses autres hypothèses qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. Puisqu'ils comportent un degré d'incertitude variable, les montants présentés dans les états financiers consolidés pourraient se révéler inexacts à l'avenir.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations et des décisions ont été formulées dans le cadre de l'application des normes IFRS de comptabilité [comme en fait état l'analyse présentée dans la note 2d) afférente aux états financiers consolidés] sont les suivants :

- débiteurs:
- soldes réglementaires;
- durées d'utilité des actifs amortissables:
- dépréciation des actifs non financiers;
- avantages futurs du personnel;
- apports de capital;
- impôt différé.

## Risques et incertitudes

Pour gérer les risques et les incertitudes, Hydro Ottawa a adopté une approche systématique qui est intégrée aux processus opérationnels et à la présentation trimestrielle du rendement organisationnel. Les capacités et les processus ont été établis dans l'ensemble de l'organisation pour permettre une détection efficace des événements susceptibles de nuire à la réalisation des objectifs organisationnels et, le cas échéant, une intervention rapide.

Le cadre intégré de gestion des risques de la Société, établi par le conseil d'administration en 2006 et renouvelé chaque année, regroupe les rapports trimestriels sur les risques présentés au président et chef de la direction et au conseil d'administration. Ces rapports mettent en évidence les éventuels facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur la réalisation des objectifs opérationnels à court et à long terme d'Hydro Ottawa et sur la mise en œuvre de son Orientation stratégique. Ce programme de gestion des risques de la Société vient appuyer et compléter les cycles de planification stratégique et de planification opérationnelle annuelle de la Société grâce à une mise à jour des analyses de la conjoncture et à un examen périodique des hypothèses de planification.

Hydro Ottawa surveille les sources et les facteurs de risque qui sont structurels dans ses champs d'activité et le secteur. Mentionnons notamment les conditions météo, l'environnement stratégique et réglementaire; la conjoncture économique et les tendances macroéconomiques; l'état des marchés de capitaux et de l'investissement dans le secteur des services publics; les politiques gouvernementales régissant la production et l'achat d'énergies renouvelables et propres ainsi que les émissions de carbone et l'économie d'énergie; le rythme et la nature des changements technologiques, notamment la convergence de la technologie de l'information et de la technologie opérationnelle; la cybersécurité; le profil démographique de l'effectif, particulièrement sous l'angle du renouvellement des ressources humaines dans les corps de métier; l'état du marché des talents et des compétences; le déroulement et les conséquences des changements climatiques; ainsi que les dangers, y compris les phénomènes météo extrêmes, qui pourraient avoir des répercussions considérables sur l'environnement socioéconomique et physique dans lequel la Société exerce ses activités; et l'incidence des politiques budgétaires sur les clients de



la Société. Ensemble, ces sources de risque façonnent l'évolution du secteur, ce qui pourrait entraîner des risques nouveaux et imminents que la Société devra alors gérer de manière efficace.

La série de risques présentée ci-après n'est pas exhaustive. L'incidence réelle de tout incident qui comporte un risque peut différer considérablement des situations prévues ou décrites dans les paragraphes qui suivent. Les sources et les facteurs de risque analysés ci-après sont largement interreliés. Il est fort possible qu'ils convergent en tant que causes ou conséquences les uns des autres. C'est pourquoi on doit prendre en considération l'incidence cumulative de la matérialisation de plusieurs risques dans un laps de temps relativement court. En 2023, par exemple, deux tornades, plus de 9 000 coups de foudre et un grand nombre d'orages estivaux - dont la plupart sont survenus pendant la période de 84 jours au cours de laquelle une portion substantielle de son effectif était en grève - ont perturbé les activités d'Hydro Ottawa.

## Environnement stratégique et réglementaire

### Incertitude entourant l'orientation stratégique à long terme pour le secteur ontarien de l'électricité

À tout moment, le gouvernement de l'Ontario peut adopter une loi ou un règlement qui pourrait se répercuter directement sur les activités de production et de distribution d'électricité exercées par la Société. Par exemple, il pourrait ordonner à la CEO d'examiner plus activement la recherche d'économies de coûts par les sociétés de distribution locale, prendre d'autres mesures visant à atténuer l'augmentation des tarifs de distribution d'électricité ou, encore, obliger la SIERE à réaliser des économies en modifiant les contrats d'approvisionnement conclus avec les sociétés de production d'électricité.

La politique et la réglementation gouvernementales en matière de lutte contre les changements climatiques, notamment les mesures destinées à stimuler l'investissement dans des infrastructures et des solutions énergétiques plus durables, pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société dans les domaines des infrastructures et de l'énergie. Même si plusieurs éléments indiquent clairement que la transformation du réseau et la transition énergétique constituent des priorités pour le gouvernement provincial, une grande incertitude demeure quant à l'orientation stratégique et réglementaire relativement au rôle qu'il envisage pour les sociétés de production d'électricité et les sociétés de distribution locale dans la prévision des besoins inhérents à un environnement de ressources énergétiques distribuées (RED) et la réponse à ces besoins.

Le climat d'incertitude pourrait avoir une incidence sur les investissements et les succès futurs dans la production d'énergies renouvelables, les technologies de réseau émergentes, la remise à niveau de l'infrastructure énergétique et les services de gestion de l'énergie – tous des piliers clés de croissance soulignés par la Société dans son *Orientation stratégique 2021-2025*.

# Demande tarifaire présentée selon la méthode incitative personnalisée pour 2021-2025

La Commission de l'énergie de l'Ontario a approuvé la demande de modification du plan tarifaire associé aux activités de distribution présentée par Hydro Ottawa pour la période de 2021 à 2025. La Société devrait être en mesure de mettre en œuvre les programmes prévus. de fournir à ses clients un approvisionnement en électricité sûr et fiable et d'obtenir le taux de rendement autorisé. Toutefois, rien ne garantit que les résultats de la SDL sur plusieurs années confirmeront les prévisions prises en compte dans le cadre des exigences approuvées en matière de produits. Le rendement opérationnel pourrait en souffrir, par exemple si les charges et la consommation d'énergie réelles différait considérablement des prévisions, si la Société devait engager des dépenses en immobilisations imprévues ou si le coût réel des activités, de l'entretien, de l'administration, des capitaux et du financement dépassait substantiellement les prévisions initiales. Comme en témoigne directement l'expérience d'Hydro Ottawa en 2022 et en 2023, la convergence de plusieurs risques pourrait également nuire au rendement organisationnel.

## Économie et marché de capitaux

La conjoncture économique locale, nationale et mondiale pourrait avoir une grande incidence sur le rendement opérationnel de la Société en raison de facteurs tels que les taux d'intérêt, l'inflation, la stabilité de la chaîne d'approvisionnement et l'accès au capital sur le marché pour financer la croissance. Le climat économique pourrait aussi se répercuter sur la santé et le rendement financiers de certains partenaires d'affaires importants d'Hydro Ottawa.

#### Accès au capital

La Société est tributaire des fonds générés par ses activités et de ceux obtenus auprès des marchés financiers pour assurer ses activités courantes, ses dépenses en immobilisations, ses acquisitions et sa croissance. Des perturbations dans ces marchés pourraient faire augmenter le coût du capital pour la Société et réduire sa capacité à financer ses besoins en liquidité et sa croissance future.

À mesure que la dette d'Hydro Ottawa arrivera à échéance, sa capacité à la financer et à la refinancer sera grandement fonction de la conjoncture économique générale et de la situation globale des marchés financiers, du rendement à long terme de ses actifs d'exploitation, de ses cotes de crédit, de l'environnement réglementaire et stratégique, des futurs taux d'intérêt et de l'attrait de ses titres d'emprunt auprès des participants aux marchés financiers. Un accès limité ou nul à des sources externes de capital pourrait réduire la capacité de la Société à financer ses activités, à engager des dépenses en immobilisations et à faire des investissements stratégiques comme le prévoit son *Orientation stratégique 2021-2025*.

#### Taux d'intérêt et cotes de crédit

La Société est exposée à un risque lié aux taux d'intérêt variables sur ses emprunts à court terme et son programme de papier commercial, qui représentaient environ 24 pour cent de sa dette globale au 31 décembre 2023. La pause amorcée par la Banque du Canada au milieu de 2023, après avoir relevé de 75 points de base son taux directeur de référence (475 points de base au cours des 18 mois précédents), ce qui a entraîné une forte augmentation du coût des emprunts à court terme. Les charges de la Société liées aux taux d'intérêt augmenteront lorsqu'elle refinancera à des taux plus élevés ses titres d'emprunt à long terme.

La Société a conservé encore en 2023 sa cote de crédit « A » [faible], mais sa croissance dans ses champs

d'activité à tarifs non réglementés demeure supérieure à celle qu'elle connaît dans ses autres champs d'activité. C'est pourquoi l'agence de notation a ramené la tendance de stable à négative. Une baisse pourrait nuire à la situation financière de la Société ainsi qu'à sa capacité à mobiliser du capital à l'avenir et ses coûts d'emprunt.

## Inflation et perturbation de la chaîne d'approvisionnement

Les effets combinés de l'inflation et des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement pourraient continuer de réduire la capacité de la Société à obtenir ou à maintenir les résultats opérationnels escomptés, notamment ceux prévus dans son *Orientation stratégique 2021-2025*.

L'Orientation stratégique et les prévisions financières d'Hydro Ottawa pour la période de 2021 à 2025 reposent sur les meilleures estimations des coûts liés à l'exécution des travaux et à l'exercice des activités d'une manière durable. Une inflation persistante risque de se traduire par une variation substantielle entre les résultats réels et les hypothèses actuelles.

En outre, l'inflation pourrait exacerber l'incidence des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Des disparités dans la disponibilité ou le coût d'un éventail d'équipements d'origine et de pièces de rechange pourraient réduire l'efficacité opérationnelle des activités de la Société, diminuer sa capacité à intervenir en cas de panne, à répondre aux besoins de la clientèle et à gérer les grands projets d'immobilisations en respectant les délais et le budget prévus et nuire à sa rentabilité globale. Le manque potentiel d'entrepreneurs qui pratiquent des prix abordables pour fournir la gamme de services spécialisés offerts par la Société pourrait aussi avoir une incidence négative sur les fonctions de soutien essentielles et les activités administratives.

#### Fluctuations des taux de change

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Une forte dépréciation du dollar américain par rapport au huard pourrait réduire la valeur des actifs de la Société se trouvant aux États-Unis et des produits qui y sont associés. Inversement, une forte dépréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine pourrait diminuer la capacité de la Société à financer une croissance supplémentaire sur le marché américain.

#### Secteur de l'électricité

#### Infrastructure vieillissante

Le Plan du réseau de distribution à long terme élaboré par Hydro Ottawa prend en compte les répercussions des changements climatiques – en particulier les variations de la fréquence, de la gravité et du profil d'occurrence des phénomènes météo extrêmes. Ce plan confère beaucoup de résilience et de souplesse à la Société, mais celle-ci risque fort de ne pas être en mesure de maintenir les normes auparavant élevées de fiabilité et d'exploitabilité de ses activités de distribution. Ce risque pourrait se trouver aggravé du fait qu'une part substantielle de ses actifs de distribution [29 pour cent] ont déjà atteint la fin de leur durée de vie utile ou l'atteindront au cours de la prochaine décennie.

En raison d'une série de phénomènes météo extrêmes qui se sont manifestés soudainement depuis 2018, en particulier le dérécho de 2022 et de nombreux phénomènes survenus en 2023, Hydro Ottawa limitée a dû absorber les risques et les coûts de travaux complexes et exorbitants pour remettre en état son réseau de distribution. La probabilité que ce genre de phénomènes se multiplient est élevée, mais il est difficile d'estimer les dommages et les répercussions financières qui pourraient s'ensuivre.

#### Prix sur le marché de l'électricité

Les prix sur le marché de l'électricité varient en fonction de plusieurs facteurs : puissance excédentaire par rapport à la charge dans le marché, structure du marché, conditions météo ayant une incidence sur la charge, augmentation de la demande d'électricité, prix absolus et relatifs de l'énergie, changements dans la politique gouvernementale et développements en matière d'économie d'énergie et de gestion de la demande.

#### Réalisation des grands projets

Le succès des grands projets et leur achèvement dans les délais prévus sont essentiels pour l'orientation stratégique à long terme de la Société. En raison de leur nature même, les grands projets présentent des facteurs de risque : retards dans la construction, dépassements de coûts, performance de l'équipement ne répondant pas aux attentes, délais dans l'obtention des autorisations de tous les ordres de gouvernement et de leurs organismes ainsi que problèmes techniques dans le raccordement au réseau.

#### Défaillance d'équipement

La Société s'est dotée de programmes pour surveiller l'état et la performance de l'infrastructure dans le but de gérer le risque de défaillance d'équipement.

L'infrastructure de distribution d'Hydro Ottawa limitée est tout de même exposée à un risque de défaillance élevé qui découle en partie de son vieillissement et en partie des phénomènes météo violents et des catastrophes naturelles. Ce risque – qui englobe les équipements sous garantie – et la dégradation de pièces de composants essentiels font partie intégrante de la production d'hydroélectricité, comme Portage Énergie en a fait l'expérience durant 2023. Le rendement inadéquat des équipements et le soutien médiocre offert par les fournisseurs ainsi que la précarité des chaînes d'approvisionnement mondiales au cours des dernières années pourraient exacerber les risques liés à la défaillance d'équipement.

Les pertes financières attribuables aux pertes de produits et aux coûts de réparation peuvent être substantielles, même en tenant compte de toute couverture d'assurance.

#### **Hydrologie**

L'infrastructure de production d'hydroélectricité représente 91 pour cent du portefeuille de Portage Énergie. L'exploitation de ces installations repose sur la disponibilité de l'eau. La variabilité des conditions météo à court terme, les modifications à long terme des régimes et des quantités de précipitations ainsi que la température de l'eau et celle de l'air ambiant pourraient influer sur les débits d'eau.

## Infrastructure et plateformes technologiques

Les résultats, la résilience et le rendement opérationnel d'Hydro Ottawa reposent sur des systèmes d'information complexes utilisés pour les activités de première ligne [p. ex. système d'information géographique, système de gestion des interruptions de service et système SCADA (Supervisory Control and Data Acquisition)] ainsi que pour les processus administratifs [p. ex. systèmes de facturation et d'information sur la clientèle et système de planification des ressources de l'entreprise]. Une défaillance d'un ou de plusieurs systèmes clés, une planification inadéquate de la réponse aux besoins en technologie à venir ou un manque d'efficacité dans la transition vers les nouveaux systèmes technologiques pourraient avoir une incidence négative sur les activités commerciales et les résultats financiers.

#### Complexité et connectivité

Les principaux systèmes d'Hydro Ottawa limitée utilisent les données et les signaux provenant de plusieurs centaines de milliers d'appareils intelligents [principalement les compteurs] ainsi que des systèmes et interfaces Web connexes. Dans bien des cas, le traitement des données fait appel à plusieurs interfaces automatisées et comporte de multiples dépendances internes et externes, notamment le rôle de l'Entité responsable des compteurs intelligents de l'Ontario. Les risques associés à des lacunes sur le plan de la fiabilité ou de la performance de n'importe quel composant de ce réseau intégré, ou de l'ensemble du réseau, pourraient perturber des processus opérationnels clés.

À plus petite échelle, les champs d'activité de la Société - infrastructures, gestion de l'énergie et, depuis peu, services de télécommunications - sont exposés à des risques similaires, car ils font aussi appel à des données provenant de plusieurs appareils et systèmes, dont certains appartiennent à des tiers.

On observe une convergence de plus en plus grande entre les systèmes opérationnels de base et les systèmes d'information organisationnels ainsi qu'une automatisation croissante et une utilisation généralisée de technologies communes pour faciliter cette intégration et cette connectivité. La complexité et l'interconnexion de cette infrastructure technologique pourraient accroître les risques actuels et en créer de nouveaux.

Le fonctionnement de l'infrastructure de technologies et de communications de la Société est en grande partie subordonné à l'expertise, à la fiabilité et à la résilience de tiers. Rien ne garantit que le rendement de ces tiers sera conforme aux normes auxquelles s'attend la Société.

#### Cybersécurité

Hydro Ottawa est tributaire des systèmes d'information et des réseaux étendus de transmission et d'échange de données. Par ailleurs, l'intégration des systèmes et des données va en augmentant dans le secteur de l'électricité. La Société est donc de plus en plus exposée aux risques pour la sécurité de l'information, notamment la cybersécurité. Une atteinte à la sécurité, la corruption de données ou une défaillance d'un système dans une ressource partagée ou dans les installations d'un fournisseur de services communs pourraient mettre en danger les systèmes et les ressources d'information d'Hydro Ottawa. La généralisation du télétravail pourrait aussi accroître les risques pour la cybersécurité.

### **Capital humain**

#### Relations de travail

Une grande partie du personnel d'Hydro Ottawa est représentée par divers syndicats. Un échec des négociations avec les syndicats est susceptible d'entraîner un arrêt ou un conflit de travail. Ce risque s'est matérialisé en 2023 à Hydro Ottawa limitée pendant une grève de 84 jours au cours de laquelle d'autres risques non liés à cette interruption de travail se sont également concrétisés, notamment des phénomènes météo extrêmes. En plus de mettre à rude épreuve la résilience du programme de continuité des activités de la Société, la convergence de tous ces événements a eu un effet négatif sur le rendement organisationnel en 2023.

La Société a ratifié une convention collective de quatre ans avec toutes les sections représentant son personnel syndiqué, ce qui réduit considérablement le risque d'arrêt ou de conflit de travail pour les trois prochaines années.

#### Attrition et rétention des talents

La Société prévoit que la concurrence demeurera féroce sur le marché du travail pour les gens de métier et le personnel technique et professionnel. Dans ce contexte, il est impossible de garantir qu'Hydro Ottawa pourra égaler ou surpasser la rémunération et les avantages offerts par les entreprises comparables. Une incapacité prolongée à attirer, à former ou à maintenir en poste un effectif compétent pourrait nuire aux résultats de la Société au chapitre des activités et de la prestation des services.

#### Profil démographique de l'effectif

Dans l'ensemble du secteur de l'électricité, le nombre d'employés qui partent à la retraite est plus élevé que celui des nouvelles recrues, ce qui pourrait limiter la capacité d'Hydro Ottawa à se doter d'un effectif durable et à atteindre ses objectifs opérationnels. Les investissements de la Société dans les programmes d'apprentissage, de stages, de diversité, de gestion des connaissances, de planification de la relève et de mobilisation des retraités et des travailleurs âgés visent à gérer les risques associés au profil démographique de l'effectif.

#### Régimes de retraite

La Société offre à la majorité de ses employés un régime de retraite à prestations déterminées par l'intermédiaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [« OMERS »]. Comme OMERS est un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, on peut difficilement connaître la portion des obligations

au titre des prestations de retraite ou la juste valeur des actifs du régime qui reviennent à Hydro Ottawa. Selon la stratégie de gestion de la capitalisation de la Société de promotion d'OMERS, une perte nette ou un déficit de financement éventuels pourraient entraîner un rajustement des cotisations et des prestations. La stratégie précise la façon dont ces rajustements se feraient au fil des périodes de déficit et d'excédent des cycles du régime de retraite principal d'OMERS.

Hydro Ottawa offre aussi un régime de retraite à prestations déterminées et un régime à cotisations déterminées distincts à l'intention de petits groupes d'employés du sous-secteur de la production. Comme l'exige la loi, ces régimes s'accompagnent de procédures appropriées de financement et d'investissement ainsi que de mécanismes de surveillance adéquats. La volatilité des marchés de capitaux et des marchés financiers mondiaux pourrait avoir une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite et sur les charges de retraite nettes connexes. Rien ne donne l'assurance que les actifs des régimes de retraite permettront d'obtenir les taux de rendement prévus à long terme. Les changements induits par le marché qui se répercutent sur le rendement de ces actifs pourraient influer grandement sur leur rendement réel.

### Dangers et continuité des activités

Certaines activités opérationnelles de la Société l'exposent à un éventail de dangers et d'événements découlant de plusieurs facteurs qui peuvent être interreliés : enjeux liés à l'environnement [p. ex. phénomènes météo extrêmes, inondations et tremblements de terre], aux activités industrielles [p. ex. substances toxiques et dangereuses], à la santé publique [p. ex. pandémie], à la sécurité publique [p. ex. troubles civils et terrorisme], à l'intégrité structurelle [p. ex. défaillance d'un bâtiment ou d'un barrage] ainsi qu'à la cybersécurité et aux infrastructures [p. ex. problèmes de communication ou de transport].

Le programme de continuité des activités d'Hydro Ottawa vise à renforcer sa capacité d'intervenir face à ces événements, tout en poursuivant ses activités essentielles, ainsi qu'à rétablir et à ramener les activités à plein régime lorsqu'il sera possible de le faire en toute sécurité. La Société a pu faire la preuve de l'efficacité et de la résilience de ce programme à la suite des catastrophes naturelles survenues depuis 2018 ainsi que durant la grève de 84 jours menée en 2023 par son personnel syndiqué.

Malgré la robustesse de ce programme, rien ne garantit qu'il permettra de faire face aux problèmes à venir, en particulier si la fréquence et la gravité des urgences et des événements exceptionnels vont en augmentant. En plus de créer des risques pour la résilience organisationnelle, ces dangers peuvent accroître

les risques financiers. Par exemple, le secteur et les compagnies d'électricité pourraient devoir absorber une plus grande proportion des pertes découlant de ces situations si l'industrie des assurances continuait de réduire sa protection et ses offres pour ces phénomènes.



## **Perspectives**

Sous réserve des risques et des incertitudes dont nous avons fait état, Hydro Ottawa prévoit améliorer sa situation financière en 2024 et renforcer constamment le rendement de ses activités pendant le reste de la période couverte par son *Orientation stratégique 2021-2025*.

La Société estime que l'incidence négative sur son rendement financier à la fois en 2022 et en 2023 découle en grande partie d'un concours exceptionnel de facteurs et de circonstances – catastrophes naturelles et hausse des taux d'intérêt en 2022, puis phénomènes météo extrêmes soutenus et longue grève en 2023. Hydro Ottawa s'attend donc à un rythme de croissance plus lent que celui qui était initialement prévu sous la rubrique des perspectives financières dans l'*Orientation stratégique 2021-2025*. La situation financière globale de la Société et son profil de risque sont toutefois propices à la réalisation, à long terme, de bénéfices soutenus d'une année à l'autre.

À la fin de 2024, Hydro Ottawa limitée sera sur le point de présenter sa demande tarifaire à la Commission de l'énergie de l'Ontario pour le cycle de 2026 à 2030. Elle cherchera alors à se donner les moyens d'engager les dépenses en immobilisations nécessaires pour préserver la fiabilité et l'efficacité opérationnelle du réseau, tout en assurant un taux de rendement approprié. Le plan établi prévoit des mécanismes de contrôle et des mesures incitatives mettant l'accent sur la productivité et la rentabilité.

De même, les champs d'activité d'Hydro Ottawa où les tarifs ne sont pas réglementés demeurent dans la bonne voie. Portage Énergie devrait connaître une croissance et avoir accès à de nouvelles possibilités. Mentionnons notamment les prochains processus d'approvisionnement en énergie concurrentiels qu'administrera la SIERE. De même, dans le contexte de l'intérêt accru que suscite la décarbonation, la conjoncture est favorable à Envari, filiale de la Société qui fournit les services énergétiques et les services offerts aux entreprises. Le bassin des clients commerciaux et institutionnels d'Envari qui poursuivent des objectifs de développement durable s'élargit, son éventail d'expertises et de services augmente, et sa présence dans l'ensemble de l'Est ontarien s'accroît. Ainsi, cette filiale renforce ses capacités à titre de partenaire de prédilection pour les projets de décarbonation et de transformation énergétique.

Réseaux Hiboo, la nouvelle filiale de la Société qui exerce ses activités dans le domaine des télécommunications, continue de concentrer ses efforts sur l'attraction de clients, l'expansion de son réseau, l'offre d'une expérience client reposant sur le numérique et le renforcement de ses capacités à l'interne. Son plan d'affaires est orienté vers la création de valeur et la croissance des produits à long terme.



États financiers consolidés

31 décembre 2023

#### Rapport de la direction

La direction est responsable de l'intégrité des données financières présentées par la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (« la Société »). S'acquitter de cette responsabilité exige la préparation et la présentation des états financiers consolidés et d'autres données selon les meilleurs jugements et estimations de la direction, ainsi que les Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board.

La direction maintient des systèmes appropriés de contrôle interne ainsi que des politiques et des procédures à l'échelle de la Société conçues en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et à la pertinence et à la fiabilité des comptes de la Société.

Le conseil d'administration, par l'entremise du comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière et du contrôle interne. Le comité d'audit est constitué d'administrateurs indépendants et, lors de réunions régulières, il examine avec la direction et les auditeurs externes les questions d'audit, de contrôle interne et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés et a soumis son rapport au conseil d'administration.

Au nom de la direction,

Bryce Conrad

Président et chef de la direction

Geoff Simpson Chef des finances



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.L. 1800-150, rue Elgin Ottawa (Ontario) K2P 2P8 Canada Téléphone 613 212 5764 Télécopieur 613 212 2896

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'actionnaire de Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2023;
- l'état consolidé du résultat net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date;
- le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité »).

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Page 2

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion à la date ou avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



#### Page 3

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

#### En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
  - Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;



### Page 4

 nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés Ottawa, Canada Le 23 avril 2024

État consolidé du résultat net Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

	2023 \$	2022 \$
Produits des activités ordinaires et autres produits	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u> </u>
Produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité (note 19)	861 905	863 545
Produits tirés de la distribution d'électricité (note 19)	224 770	209 841
Produits tirés de la production d'électricité (note 19)	48 073	45 336
Produits tirés des services offerts aux entreprises (note 19)	36 477	33 572
Autres produits (note 19)	14 382	13 191
Produits tirés des subventions gouvernementales	4 336	4 164
Produit lié à l'interruption des activités (note 4)	4 482	_
	1 194 425	1 169 649
Charges		
Achat d'électricité	864 882	863 139
Charges d'exploitation (note 20)	182 273	160 624
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	69 116	65 709
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 7)	10 488	10 490
	1 126 759	1 099 962
Résultat avant les éléments suivants :	67 666	69 687
Charges financières (note 21)	55 900	45 026
Produits d'intérêts	(1 741)	(1 154)
Quote-part de la perte des coentreprises [note 8 a)]	746	441
Bénéfice avant impôt sur le résultat	12 761	25 374
Charge d'impôt sur le résultat (note 22)	10 512	20 967
Bénéfice net	2 249	4 407
Variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt (note 5)	21 855	35 267
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	24 104	39 674

État consolidé du résultat global Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

	2023 \$	2022 \$
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	24 104	39 674
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat net		
Écarts de change à la conversion des établissements à l'étranger, déduction faite de l'impôt	(1 005)	2 860
Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés en résultat net		
(Perte actuarielle) gain actuariel au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite de l'impôt	(575)	2 313
Variation nette des soldes réglementaires liés aux autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	201	(1 498)
Total du résultat global	22 725	43 349

Bilan consolidé Au 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

	2023	202
Actifs	\$	
Actifs courants		
Trésorerie	14 920	13 97
Débiteurs (note 4)	202 873	180 87
Impôt sur le résultat à recevoir	1 220	2 81
Charges payées d'avance	9 474	5 47
Stocks	1 555	1 55
Trésorerie soumise à des restrictions [note 14 b)]	-	2 56
	230 042	207 25
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 6)	2 039 273	1 946 82
Immobilisations incorporelles (note 7)	152 497	158 41
Immeubles de placement, au coût	4 524	4 54
Participations dans des coentreprises [note 8 a)]	16 849	18 48
Billets à recevoir de parties liées [note 9 a)]	20 000	17 62
Trésorerie soumise à des restrictions [note 14 b)]	7 160	7 61
Actifs d'impôt différé (note 22)	8 442	6 73
Total des actifs	2 478 787	2 367 49
Soldes débiteurs de comptes réglementaires (note 5)	131 843	116 51
Total des actifs et des soldes réglementaires	2 610 630	2 484 00
Passifs courants  Dette bancaire (note 10)	7 822	12 27
Dette bancaire (note 10)	7 822	12 27
Papier commercial (note 10)	338 105	276 39
Créditeurs et charges à payer (note 11)	207 998	181 73
Impôt sur le résultat à payer	118	7.45
Produits différés (note 12)	9 604	7 45
Partie courante de la dette à long terme (notes 14 et 24)	3 796	2 35
Passifs non courants	567 443	480 21
Produits différés (note 12)	271 715	238 44
Avantages du personnel futurs (note 13)	13 657	12 64
Dépôts de garantie des clients	18 026	19 48
Dette à long terme (notes 14 et 24)	1 074 563	1 075 64
Passifs d'impôt différé (note 22)	118 607	106 87
Autres passifs (note 15)	1 991	2 07
Total des passifs	2 066 002	1 935 37
Capitaux propres		
Capital social (note 17)	228 453	228 45
Cumul des autres éléments du résultat global	3 615	4 99
Participation ne donnant pas le contrôle	297 601	293 49
Total des passifs et des capitaux propres	2 595 671	2 462 31
Soldes créditeurs de comptes réglementaires (note 5)	14 959	21 68
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes réglementaires	2 610 630	2 484 00

Au nom du conseil,

Bernaul TABO

Administrateur

Administrateur

État consolidé des variations des capitaux propres Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

	Capital social \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Résultats non distribués \$	Total
Solde au 31 décembre 2021	228 453	1 319	277 523	507 295
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires Autres éléments du résultat global Dividendes [note 17 b)]	- - -	- 3 675 -	39 674 - (23 700)	39 674 3 675 (23 700)
Solde au 31 décembre 2022	228 453	4 994	293 497	526 944
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires Autres éléments du résultat global Dividendes [note 17 b)]	- - -	- (1 379) -	24 104 - (20 000)	24 104 (1 379) (20 000)
Solde au 31 décembre 2023	228 453	3 615	297 601	529 669

Tableau consolidé des flux de trésorerie Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :	*	<u> </u>
Exploitation		
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	24 104	39 674
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	79 604	76 199
Perte sur la sortie d'actifs non financiers (note 6)	4 047	1 408
Amortissement des frais d'émission de titres de créance	336	330
Quote-part de la perte des coentreprises	746	441
Amortissement des produits différés (note 19)	(7 819)	(6 880)
Charges financières, déduction faite des produits d'intérêts et des frais		
d'émission de titres de créance	53 823	43 542
Charge d'impôt sur le résultat	10 512	20 967
Autres	(173)	(540)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des autres soldes	(7.070)	(40.440)
liés à l'exploitation (note 23)	(7 878)	(16 118)
Remboursements d'impôt reçus	2 162	1 936
Impôt sur le résultat payé	(1 210)	(3 947)
Charges financières payées, déduction faite des produits d'intérêts reçus	(53 723)	(37 671) 17 826
Apports de capital provenant de la clientèle Apports de capital provenant des promoteurs (note 6)	20 065 11 067	9 356
Variation des dépôts de garantie des clients	6 460	(2 846)
Variations nettes des soldes réglementaires	(21 855)	(35 267)
variations fictics des soldes regionientalies	•	
	120 268	108 410
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 6)	(154 964)	(156 646)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(3 629)	(8 573)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	1 247	1 113
Apports de capital à une coentreprise [note 14 c)]	(356)	(283)
Dividendes d'une coentreprise	540	600
Émission d'un billet à recevoir à une partie liée	(2 375)	(1 884)
Charges financières payées	(694)	(849)
Trésorerie soumise à des restrictions détenue en fiducie	3 010	610
Remboursement d'un billet à recevoir des coentreprises	_	214
Subvention gouvernementale reçue [note 14 c)]	356	283
Distributions de coentreprises	351	601
	(156 514)	(164 814)
Financement		
Produit de l'émission de papier commercial, déduction faite des remboursements (note 10)	61 715	86 390
Produit de l'émission de titres de créance à long terme, déduction faite		
des remboursements (note 14)	19	712
Dividendes versés [note 17 b)]	(20 000)	(23 700)
Remboursements d'obligations locatives	(96)	(107)
	41 638	63 295
Variation nette de la trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	5 392	6 891
Trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à l'ouverture de l'exercice	1 706	(5 185)
Trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la clôture de l'exercice	7 098	1 706
ricontrie, academon laite de la dette bancane, a la cioture de l'exercice	1 090	1 700

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (la « Société ») est une société de portefeuille constituée en société le 3 octobre 2000 dont l'unique actionnaire est la Ville d'Ottawa. Les principales activités de la Société, lesquelles sont menées par ses filiales et par les coentreprises énumérées ci-dessous, consistent en la distribution d'électricité au sein de la Ville d'Ottawa, la production d'énergie renouvelable et la prestation des services aux entreprises liés à la distribution et à l'énergie. La Société est constituée et établie au Canada, son siège social étant situé au 2711 Hunt Club Road, Ottawa (Ontario) K1G 5Z9.

Les principales filiales en exploitation, toutes détenues en propriété exclusive par la Société, soit directement ou indirectement, étaient les suivantes au 31 décembre 2023 :

Filiale	Principales activités
Hydro Ottawa limitée (« Hydro Ottawa »)	Société réglementée de distribution d'électricité, régie par la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») qui possède et exploite une infrastructure électrique dans la Ville d'Ottawa et le village de Casselman. Outre les services de distribution, Hydro Ottawa limitée facture à ses clients les montants qu'elle doit verser à d'autres organismes du réseau ontarien de l'électricité en contrepartie de services de production et de transport en gros.
Énergie Ottawa inc. (« Énergie Ottawa »)	Exerçant ses activités sous la marque Portage Power, Énergie Ottawa détient et exploite 18 centrales hydroélectriques d'une puissance totale de 118 MW situées en Ontario et au Québec (aux chutes de la Chaudière) et dans l'État de New York. Les principales filiales d'Énergie Ottawa comprennent Chaudiere Hydro L.P. (« CHLP »), Hull Energy L.P. (« Hull Energy LP »), EONY Generation Limited (« EONY »), Chaudiere Hydro North L.P. (« CHLP North »), EO Generation LP (« EO Gen ») et Financière de la Chaudière S.E.C. (« FCSEC »).
Envari Holding Inc. (« Envari »)	Envari fournit des services de gestion clé en main, des services d'analyse et des services d'infrastructure à de grandes entreprises consommant de l'énergie et des services de vérification de câbles non destructive à des sociétés de services publics. Au nombre des principales filiales d'Envari, on retrouve notamment Envari Energy Solutions Inc. et Energy Ottawa Cable Testing Services Inc. (« Cable Q »).
Telecom Ottawa Holding Inc. (« TOHI »)	TOHI détient 100 % de Réseaux Hiboo inc. (« Hiboo ») (auparavant 13310361 Canada Inc.). Hiboo fournit des solutions de réseau à fibre optique à haute vitesse sécurisées et des services internet aux entreprises dans la région d'Ottawa-Gatineau.

Les coentreprises dans lesquelles la Société participait au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Coentreprise	Principales activités
PowerTrail Inc. (« PowerTrail ») (détenue à 60 %)	Détient et exploite une usine de transformation des gaz d'enfouissement en électricité de 6 MW située au site d'enfouissement Trail Road, à Ottawa, en Ontario.
Moose Creek Energy LP (« Moose Creek LP ») (détenue à 50,05 %)	Détient et exploite une usine de transformation des gaz d'enfouissement en électricité de 4 MW située au site d'enfouissement Laflèche, à Moose Creek, en Ontario.
Zibi Community Utility LP (« ZCU ») (détenue à 50 %)	Détient et exploite une installation thermique destinée au projet Zibi situé dans le centre-ville d'Ottawa et à Gatineau.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 2. MODE DE PRÉSENTATION

#### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction sur la base de la continuité de l'exploitation conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »), et leur publication a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration de la Société le 23 avril 2024.

#### b) Mode d'évaluation

Les états financiers consolidés de la Société sont établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les avantages du personnel futurs [voir la note 3 n)].

#### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

#### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les normes IFRS de comptabilité nécessite que la direction fasse des estimations, ait recours à son jugement et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs et sur les informations à fournir à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés.

En raison de l'incertitude inhérente à la réalisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les changements résultant des décisions futures des organismes de réglementation et des gouvernements. La direction révise en permanence ses estimations et jugements à partir de l'information disponible la plus récente. Selon la direction, les présents états financiers consolidés ont été dûment préparés, en posant un jugement éclairé et en appliquant des seuils d'importance relative raisonnables en conformité avec les méthodes comptables significatives. Les principaux éléments pour lesquels des estimations et des jugements ont été formulés dans le cadre de l'application des normes IFRS de comptabilité sont présentés ci-après :

#### i) Débiteurs

Les débiteurs, qui comprennent les créances non facturées, sont présentés d'après les montants qui devraient être recouvrés, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues. La direction se fonde sur l'historique de pertes et les informations prospectives, ainsi que sur le classement chronologique et les arriérés des débiteurs à la date de clôture pour calculer la provision.

#### ii) Soldes réglementaires

La comptabilisation et l'évaluation des soldes réglementaires sont tributaires de certaines estimations et hypothèses et de certains jugements, y compris des hypothèses relatives à l'interprétation des règlements et des décisions de la CEO. La Société continue d'évaluer la probabilité de recouvrement de tous les soldes débiteurs des comptes réglementaires pouvant faire l'objet d'un recouvrement suivant une demande d'établissement des tarifs ultérieure, et elle tient compte de l'absence d'approbation de la CEO dans son évaluation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 2. MODE DE PRÉSENTATION (SUITE)

#### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

#### iii) Durées d'utilité des actifs amortissables

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé d'après des estimations des durées d'utilité des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des immeubles de placement. La direction estime les durées d'utilité des divers types d'actifs en se fondant sur des hypothèses et des estimations quant aux caractéristiques de durée d'utilité d'actifs semblables d'après une longue expérience dans le secteur de la production et de la distribution d'électricité.

#### iv) Dépréciation des actifs non financiers

La direction examine si les actifs non financiers sont dépréciés en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs décrite à la note 3 m). De par leur nature, les estimations des flux de trésorerie futurs, y compris les estimations des dépenses d'investissement, des produits des activités ordinaires, des charges d'exploitation, des taux d'actualisation, de la production d'électricité, de l'inflation, des taux de capitalisation finaux et des prix du marché futurs projetés (y compris les incitatifs accessoires, les incitatifs liés à la capacité et les autres incitatifs de marché), sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure. La direction tient compte de la conjoncture actuelle et de l'expérience passée et, au besoin, elle obtient l'avis de tiers pour étayer ses estimations.

#### v) Avantages du personnel futurs

L'évaluation des avantages du personnel futurs nécessite de nombreuses estimations et hypothèses. Les actuaires formulent des hypothèses pour les éléments comme les taux d'actualisation, les augmentations de salaire futures et les taux de mortalité pour déterminer les charges au titre des prestations et les obligations au titre des prestations définies.

#### vi) Apports de capital

Le moment où la clientèle s'acquitte de ses obligations de prestation relativement aux apports de capital est fonction de certaines estimations liées à la consommation future d'électricité.

#### vii) Impôt différé

Les interprétations, les réglementations et les lois fiscales des différents territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont sujettes à changement. Les actifs d'impôt différé sont évalués par la direction chaque date de clôture afin de déterminer leur probabilité de réalisation au titre du résultat imposable futur, en tenant compte des éventuelles possibilités de planification fiscale. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel les différences temporaires déductibles ainsi que les reports en avant des actifs d'impôt inutilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés, sera disponible.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 2. MODE DE PRÉSENTATION (SUITE)

#### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

#### viii) Indice de dépréciation d'actifs

Chaque date de clôture, ou plus tôt si nécessaire, la direction exerce son jugement pour déterminer s'il existe un indice que la valeur comptable d'un actif non financier (ou d'une unité génératrice de trésorerie, « UGT ») est supérieure à sa valeur recouvrable. Aux fins de cette évaluation, la direction doit se demander si des événements ou des changements de situation pourraient avoir influé sur le caractère recouvrable de la valeur comptable d'un actif non financier ou d'une UGT. La direction prend en compte différents indicateurs, notamment l'évolution défavorable du secteur d'activité ou de la conjoncture économique, un changement du degré ou du moyen d'utilisation d'un actif, le rendement économique moins élevé que prévu d'un actif ou une variation importante des taux du marché ou des taux d'intérêt.

D'après le jugement de la direction, un indice de dépréciation [au sens qu'en donne l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs* (l'« IAS 36 »)] existait pour EONY au 31 décembre 2023 relativement à la volatilité des prix du marché de l'énergie dans l'État de New York et à la hausse des taux d'intérêt du marché. Les hypothèses relatives aux flux de trésorerie sont sensibles aux différentes données d'entrée qui servent au calcul de la valeur d'utilité et, de ce fait, sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure [note 2 d) iv)]. De plus amples renseignements sur l'analyse de la valeur d'utilité de 2023 par la direction sont présentés à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

#### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers* concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications exigent qu'une entité présente ses méthodes comptables significatives plutôt que ses principales méthodes comptables, et donnent des indications pour déterminer les méthodes comptables significatives qui sont pertinentes pour les utilisateurs des états financiers. En conséquence, la direction a passé en revue ses méthodes comptables et actualisé les informations sur les méthodes comptables fournies dans la présente note afin de les harmoniser avec ces modifications.

#### a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de ses filiales, y compris celles qui sont décrites à la note 1. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en dirigeant ou en contrôlant les activités de celle-ci. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister. Les opérations intersociétés et les soldes intersociétés ont été éliminés dans les présents états financiers consolidés. Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société selon des méthodes comptables uniformes.

#### b) Coentreprises

Tous les partenariats sont classés soit comme une coentreprise, soit comme une entreprise commune conformément à l'IFRS 11, *Partenariats* (l'« IFRS 11 »). Comme il est décrit à la note 1 afférente aux présents états financiers consolidés, la Société participe à trois coentreprises dans le cadre desquelles le contrôle est partagé avec des tiers aux termes d'un accord contractuel. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations de la Société dans les coentreprises sont comptabilisées initialement au coût, et ensuite ajustées pour refléter la quote-part de la Société des profits ou des pertes, des variations des autres éléments du résultat global et des dividendes ou distributions reçus de ses coentreprises après l'acquisition, le cas échéant.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### c) Conversion des monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Chaque date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés au coût historique ne sont pas reconvertis; ils demeurent au taux de change en vigueur à la date de la transaction initiale. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie. Les écarts de change en résultant sont inclus dans le résultat net de l'exercice.

Les actifs et passifs d'EONY sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au cours de la période de présentation. Les écarts de change en résultant sont inclus dans les autres éléments du résultat global de l'exercice.

#### d) Réglementation - Hydro Ottawa

Hydro Ottawa est régie par la CEO sous l'autorité de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*. Il incombe à la CEO d'approuver ou d'établir des tarifs de transport et de distribution d'électricité et de s'assurer que les sociétés de distribution s'acquittent de leurs obligations de branchement et de prestation de services envers leur clientèle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, Hydro Ottawa a continué d'exercer ses activités selon une méthode d'établissement des tarifs incitative personnalisée (la « méthode incitative personnalisée ») prescrite par la CEO. Cette méthode est l'une des options d'établissement des tarifs que prévoit la politique intitulée *Renewed Regulatory Framework for Electricity Distributors : A Performance- Based Approach.* 

Une demande d'établissement des tarifs incitative annuelle est requise pour fixer les tarifs et les frais pour les années tarifaires de 2022 à 2025. Le 17 août 2023, Hydro Ottawa a déposé sa demande d'établissement des tarifs incitative personnalisée mise à jour de la quatrième année afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses tarifs de distribution de base à compter du 1er janvier 2024. Les tarifs sont ajustés à l'aide d'une formule selon les taux de base de la première année. Les tarifs de 2024 sont fondés sur une mise à jour du facteur d'indexation des prix personnalisé d'Hydro Ottawa, sur l'allocation de fonds de roulement et sur le facteur d'extension du capital supplémentaire annuel d'Hydro Ottawa pour les besoins en produits liés aux immobilisations. Les tarifs de 2024 d'Hydro Ottawa ont été approuvés par la CEO le 14 décembre 2023.

Une fois les tarifs approuvés, ils ne sont pas ajustés si le coût réel diffère de l'estimation, à l'exception de certains coûts prescrits qui sont admissibles au report et qui seront soit perçus, soit remboursés à même les tarifs futurs.

En janvier 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié l'IFRS 14, Comptes de report réglementaires (l'« IFRS 14 »), qui permet aux entités à tarifs réglementés de recourir à ses pratiques actuelles en matière d'activités à tarifs réglementés si, et seulement si, dans leur premier jeu d'états financiers établis selon les IFRS, elles ont opté pour la comptabilisation des soldes des comptes de report réglementaires conformément aux exigences de l'IFRS 14.

Hydro Ottawa a déterminé que certains soldes débiteurs et créditeurs attribuables aux activités à tarifs réglementés sont admissibles au traitement comptable réglementaire conformément à l'IFRS 14 et aux principes comptables prescrits par la CEO dans le *Manuel des procédures comptables* destiné aux distributeurs d'électricité. Les soldes débiteurs et créditeurs des comptes réglementaires représentent principalement des coûts qui ont été reportés parce qu'il est probable qu'ils seront recouvrés à même les tarifs futurs, des produits qui doivent être remis aux clients ou recouvrés auprès d'eux, ou des soldes qui peuvent résulter d'écarts entre les montants facturés aux clients pour les services d'électricité et les coûts engagés par Hydro Ottawa relativement à l'acquisition de ces services.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### d) Réglementation – Hydro Ottawa (suite)

Les soldes réglementaires se composent surtout des éléments suivants :

- Le compte de remboursement des actifs et des passifs réglementaires est constitué des soldes des actifs réglementaires ou des passifs réglementaires dont le règlement a été approuvé par la CEO au moyen de tarifs additionnels temporaires appelés avenants tarifaires.
- Les écarts liés au règlement représentent essentiellement les frais qu'Hydro Ottawa a engagés relativement aux services de transport, au produit de base, aux activités sur le marché de gros et à l'ajustement global par rapport aux frais qui ont été réglés avec les clients au cours de l'exercice. La nature des écarts liés au règlement est telle que le solde peut varier entre les actifs et les passifs au fil du temps, et ces écarts sont comptabilisés à la fin de chaque exercice conformément aux règles de la CEO.
- Le mécanisme d'ajustement pour pertes de produits (le « MAPP ») retrace et élimine les pertes de produits tirés de la distribution d'électricité qui résultent des programmes de conservation et de gestion de la demande (« CGD »).
- Le compte d'écart lié au mécanisme de partage des bénéfices (« MPB ») englobe 50 % des revenus tirés des activités réglementées excédant le rendement des capitaux propres approuvé d'Hydro Ottawa pour des périodes tarifaires spécifiques.
- Le compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite a été autorisé par la CEO en 2011 afin de comptabiliser l'ajustement des avantages complémentaires de retraite lié aux écarts actuariels cumulés.
   Ce compte fait l'objet d'un ajustement annuel et les variations sont imputées aux écarts actuariels cumulés.
   En conformité avec les directives de la CEO, aucune charge d'intérêt n'est portée à ce compte.
- Le compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des avantages complémentaires de retraite (« compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR ») cumule les intérêts sur l'écart entre les cotisations d'Hydro Ottawa aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite et les charges à payer au titre des avantages complémentaires de retraite comptabilisées à l'état du résultat net d'Hydro Ottawa.
- Le profit ou la perte sur le compte d'écart lié à la sortie d'actifs correspond à l'écart entre les profits réels ou les pertes réelles attribuables à la sortie d'immobilisations et les profits ou les pertes prévus;

Les autres écarts et coûts reportés comprennent les éléments suivants :

- Le compte de l'entente de recouvrement des coûts de raccordement (l'« ERCR ») permet à Hydro Ottawa de comptabiliser les exigences annuelles en matière de besoins en produits liées à l'écart entre les paiements prévus intégrés dans les tarifs et les paiements réels versés à Hydro One Networks Inc. (« HONI ») aux termes des ERCR.
- Compte d'écart lié aux immobilisations (« CEI ») (exclusion faite du sous-compte d'écart lié aux immobilisations en lien avec l'accès au réseau découlant de la relocalisation de centrales demandée par des tiers et de l'expansion résidentielle) est un compte d'écart asymétrique. Par conséquent, le CEI sert à enregistrer sur une base annuelle (pour les années 2021 à 2025), le cumul de l'écart des besoins en produits résultant de la sous-utilisation des dépenses en immobilisations dans les trois catégories de dépenses en immobilisations de la Société suivantes : renouvellement du réseau/service du réseau, accès au réseau et dépenses générales liées aux centrales. Le sous-compte d'écart lié aux immobilisations en lien avec l'accès au réseau sert à enregistrer le cumul de l'écart des besoins en produits découlant tant du dépassement des dépenses que de la sous-utilisation des dépenses et il est qualifié de compte d'écart symétrique.
- Un compte de mécanisme de reddition de comptes sur les résultats en matière de performance servant à rembourser jusqu'à 200 \$ par année pour chaque cible qui n'aura pas été atteinte au cours de la période d'établissement des tarifs incitative personnalisée de 2021 à 2025. Les cinq cibles concernées par ce compte de mécanisme sont indiquées dans la convention de règlement d'Hydro Ottawa.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### d) Réglementation – Hydro Ottawa (suite)

 La CEO a créé un compte d'écart pour les distributeurs d'électricité afin de consigner toute différence importante entre les évaluations de coûts de la CEO actuellement intégrées aux tarifs et les évaluations de coûts qui résulteront de l'application de nouveaux modèles d'évaluation des coûts.

Hydro Ottawa comptabilise des intérêts sur les soldes réglementaires conformément aux exigences de la CEO.

Hydro Ottawa continue d'évaluer la probabilité de recouvrement de tous les soldes débiteurs des comptes réglementaires pouvant faire l'objet d'un recouvrement suivant une demande d'établissement des tarifs ultérieure, et elle tient compte de l'absence d'approbation de la CEO dans son évaluation. S'il est plus probable qu'improbable qu'une provision soit nécessaire, Hydro Ottawa comptabilise la provision dans les charges d'exploitation de l'exercice.

#### e) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Selon que certains critères sont remplis ou non, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients lorsqu'elle transfère un bien ou un service à un client, que ce soit progressivement ou à un moment précis. Dans le cas de produits tirés d'autres sources, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires progressivement en tenant compte des faits et circonstances de l'accord.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir, exclusion faite des escomptes, des remises et des taxes de vente et d'autres sommes perçues pour le compte de tiers, dans le cadre des ententes génératrices de produits qui suivent :

#### i) Recouvrement des coûts liés à l'électricité

Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité représentent la refacturation aux clients des coûts de l'électricité achetée par la Société et ils sont comptabilisés à mesure que l'électricité est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs ou de l'estimation de l'utilisation. Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité sont réglementés par la CEO et ils comprennent les coûts facturés aux clients pour l'électricité, le transport de l'électricité et l'administration du réseau électrique du marché de gros. La Société a déterminé qu'elle agit pour son propre compte dans le cadre de la présente entente génératrice de produits et, par conséquent, elle les a présentés selon le montant brut.

#### ii) Distribution d'électricité

La Société facture la distribution de l'électricité aux clients, selon les tarifs établis par la CEO. Les tarifs sont fixés afin de permettre à la Société de recouvrer les coûts prudemment engagés et de réaliser un rendement équitable sur le capital investi. Les produits tirés de la distribution d'électricité sont comptabilisés à mesure que l'électricité est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs ou de l'estimation de l'utilisation.

#### iii) Production d'électricité

Les produits tirés de la production d'électricité sont comptabilisés à mesure que l'électricité produite est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs conformément à l'entente contractuelle applicable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### e) Comptabilisation des produits des activités ordinaires (suite)

#### iv) Services offerts aux entreprises

Les produits tirés des services aux entreprises s'entendent des produits gagnés aux termes de contrats pour prestation de services liés à des activités de distribution, à des projets de gestion et d'analyse clé en main liés à l'électricité, aux services d'installation et d'entretien des lampadaires, à des projets de raccordement de poteaux et de location de conduites, et à la vérification de câbles non destructive.

Certains services offerts aux entreprises (projets liés à la distribution, projets de gestion clé en main liés à l'électricité et services d'installation de lampadaires) sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement, en fonction de laquelle les produits et les coûts qui s'y rattachent sont comptabilisés progressivement et au prorata du degré d'achèvement de la prestation de services en vertu des contrats, et la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. Les pertes sur ces contrats sont entièrement comptabilisées lorsqu'elles deviennent évidentes et probables. Les produits tirés des autres services offerts aux entreprises sont comptabilisés progressivement, à mesure que les services sont rendus ou selon le mode linéaire sur la durée du contrat si les services rendus se composent d'un nombre indéterminé de prestations sur une durée prédéfinie.

#### v) Autres

Les autres produits visent essentiellement la location d'immeubles de placement, les apports de capital provenant de la clientèle amortis dans les produits des activités ordinaires, et les autres frais liés aux comptes tels que les frais d'ouverture de compte et les pénalités de retard.

Dans certaines situations, une aide financière sous forme d'apports provenant de la clientèle est nécessaire pour financer des entrées d'immobilisations corporelles. Cela survient lorsque les produits estimés résultant de l'entrée d'immobilisations corporelles sont inférieurs au coût de prestation des services ou lorsque du matériel spécial est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Étant donné que les apports fourniront aux clients actuels et futurs un accès continu à une alimentation en électricité, ces apports sont classés comme des produits différés et sont amortis dans les produits des activités ordinaires selon le mode linéaire de façon progressive (c'est-à-dire au long de la période où le client recevra les services), ce qui correspond habituellement au taux utilisé pour l'amortissement de l'immobilisation corporelle connexe (c'est-à-dire la durée d'utilité des biens connexes).

Les apports de capital reçus des promoteurs pour construire ou acquérir des immobilisations corporelles afin de raccorder les futurs clients au réseau de distribution de la Société sont considérés comme hors du champ d'application de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »). Les apports de capital reçus des promoteurs sont comptabilisés en tant que produits différés et amortis dans les produits tirés d'autres sources à un taux équivalent à celui utilisé pour l'amortissement de l'immobilisation corporelle correspondante.

#### f) Produits d'intérêts et charges financières

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils s'accumulent au moyen de la méthode de l'intérêt effectif et comprennent les intérêts gagnés sur la trésorerie et les billets à recevoir des parties liées.

Les charges financières sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées en charges à moins qu'elles ne soient incorporées au coût d'un actif admissible.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### g) Impôt sur le résultat

La Société, Hydro Ottawa, Énergie Ottawa et Envari sont chacune considérées comme un service municipal d'électricité et sont tenues de faire des paiements tenant lieu d'impôt sur les bénéfices comme le prévoit la *Loi de 1998 sur l'électricité*, étant donné que la totalité de leur capital social est détenue indirectement par la Ville d'Ottawa et qu'au plus 10 % de leurs produits des activités ordinaires sont tirés d'activités exercées à l'extérieur des limites municipales de la Ville d'Ottawa. La *Loi de 1998 sur l'électricité* prévoit qu'un service municipal d'électricité qui est exonéré d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR ») du Canada et de la *Loi sur les impôts* de l'Ontario doit verser à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), pour chaque année d'imposition, un montant égal à l'impôt qu'il serait tenu de verser en vertu de ces deux dernières lois, s'il n'en était pas exonéré.

La Société, Hydro Ottawa, Énergie Ottawa et Envari comptabilisent l'impôt sur le résultat selon la méthode du report variable axée sur le bilan. Aux termes de cette méthode, l'impôt sur le résultat exigible de l'exercice est calculé d'après le résultat imposable. L'impôt différé découlant des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs est calculé au moyen des taux d'imposition quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la période au cours de laquelle il est prévu que les différences temporaires se résorberont.

La Société évalue la possibilité de réaliser ses actifs d'impôts différés chaque date de clôture. Dans la mesure où il n'est pas probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Hydro Ottawa comptabilise les soldes réglementaires au titre du montant d'impôt futur devant être remis aux clients, ou recouvré auprès de ceux-ci, à même les tarifs d'électricité futurs, tel que le prescrit la CEO.

EONY est assujettie au régime fiscal des États-Unis (le *Internal Revenue Service*), PowerTrail est assujettie à l'impôt en vertu de la LIR et de la *Loi sur les impôts* de l'Ontario étant donné que moins de 90 % du capital social de chacune de ces sociétés est détenu par la Ville d'Ottawa par l'entremise d'Énergie Ottawa et de la Société. Ces impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode du report variable axée sur le bilan comme il est décrit ci-dessus.

Moose Creek LP, CHLP, EO Gen., CHLP North, Hull Energy LP, FCSEC et ZCU sont des entités non assujetties à l'impôt fédéral et provincial. L'impôt sur le résultat net est assumé par chacun des partenaires par le truchement de l'attribution du bénéfice imposable.

#### h) Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions concernant les retraits ou l'utilisation aux termes de certains accords contractuels est classée en tant que trésorerie soumise à des restrictions.

#### i) Dette bancaire

La dette bancaire comprend les avances à court terme et les acceptations bancaires tirées sur la facilité de crédit de la Société dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au plus trois mois ainsi que les chèques en circulation. La trésorerie et la dette bancaire sont compensées, et le solde net est présenté dans le bilan consolidé, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### j) Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument financier.

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers de la Société sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur (et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net, en tant que profit ou perte latent découlant des ajustements à la valeur de marché). Les actifs financiers sont classés selon le modèle économique de la Société qui sous-tend la gestion de ces actifs financiers et selon les modalités contractuelles des flux de trésorerie connexes.

Au moment de la comptabilisation initiale, les passifs financiers de la Société sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il a été désigné comme un dérivé lors de la comptabilisation initiale.

La Société classe et évalue ensuite ses instruments financiers comme suit :

- La trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les débiteurs et les billets à recevoir de parties liées sont des actifs financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, le cas échéant.
- La dette bancaire, le papier commercial, les créditeurs et charges à payer, les dépôts de garantie des clients et la dette à long terme sont des passifs financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties agissant en toute liberté. Le risque de crédit propre à la Société et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les instruments financiers sont classés en utilisant une hiérarchie comportant trois niveaux. Les niveaux reflètent les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, et se présentent comme suit :

- Niveau 1 : les données sont les prix cotés non ajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs;
- Niveau 2 : les données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement:
- Niveau 3 : les données relatives au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Tous les actifs financiers, sauf ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, font l'objet d'un test de dépréciation au moins chaque date de clôture. Les pertes de valeur significatives sont comptabilisées dans le résultat net. Une perte de valeur est reprise si cette reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. La Société évalue les corrections de valeur pour pertes au titre des créances liées à l'électricité, des créances non facturées et des créances clients au moyen d'une méthode simplifiée, tel que le permet l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### j) Instruments financiers (suite)

Pour déterminer si le risque de crédit que comporte un actif financier a augmenté, la Société effectue une analyse quantitative et qualitative d'après sa propre expérience et en fonction des informations prospectives. La Société suppose que le risque de crédit que comporte un actif financier a augmenté de façon importante s'il est en souffrance depuis plus de 30 jours. La Société considère qu'un actif financier est en souffrance s'il est improbable que l'emprunteur rembourse ses créances intégralement à la Société sans qu'il soit nécessaire que la Société prenne des mesures appropriées telles que la réalisation d'une garantie.

Les corrections de valeur pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. La valeur comptable brute d'un actif financier est sortie du bilan dans la mesure où il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

#### k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement des terrains, des bâtiments et agencements, de l'infrastructure et de la distribution d'électricité, du mobilier et du matériel, du matériel roulant, du matériel de production d'électricité, des bassins, barrages et voies navigables, ouvrages de génie civil ainsi que des actifs en cours de construction. Les actifs au titre de droits d'utilisation selon l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 ») sont classés dans les immobilisations corporelles dans les présents états financiers consolidés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts des actifs produits par la Société pour elle-même comprennent les dépenses directement attribuables pour la mise en service de l'actif, incluant la main-d'œuvre, les matériaux, les avantages du personnel, le transport, les services impartis et les coûts d'emprunt. Lorsque des parties d'un élément des immobilisations corporelles sont importantes et ont des durées d'utilité économiques estimées distinctes, elles sont comptabilisées comme des éléments distincts (composantes principales) des immobilisations corporelles. Certaines immobilisations peuvent être acquises ou construites avec de l'aide financière sous forme d'apports provenant de la clientèle et des promoteurs. Les actifs acquis de la clientèle et des promoteurs sont évalués à la juste valeur. Les apports de la clientèle et des promoteurs sont traités comme des produits différés.

Le coût des inspections importantes et des entretiens majeurs est comptabilisé au titre de la valeur comptable d'un actif pourvu que la Société tire des avantages économiques futurs de cette dépense. La valeur comptable d'une pièce remplacée est décomptabilisée. Les coûts de l'entretien courant, des réparations et de la maintenance sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée de service estimée de chaque composante des immobilisations corporelles. Les pièces de rechange d'urgence qui devraient être utilisées sur plus d'un exercice sont considérées comme des actifs en cours de construction et ne sont amorties qu'au moment où elles sont mises en service.

Les profits et pertes sur la sortie des immobilisations corporelles mises hors service, vendues, ou autrement décomptabilisées sont comptabilisés en résultat net et calculés comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation. Les indemnités versées par des tiers pour les immobilisations corporelles perdues, dépréciées ou abandonnées sont évaluées à la juste valeur et comptabilisées lorsque l'indemnité devient exigible.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### k) Immobilisations corporelles (suite)

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et le mode d'amortissement sont passés en revue à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement d'estimation est comptabilisée de façon prospective.

La durée de service estimée des catégories d'immobilisations corporelles s'établit comme suit :

Terrains, bâtiments et ouvrages

**Terrains** 

Bâtiments et agencements
Ouvrages de génie civil
10 à 100 ans
Infrastructure de distribution d'électricité
10 à 60 ans
Production et autre
Matériel de production
Fibre noire
Bassins, barrages et voies navigables
Mobilier et matériel
10 à 100 ans
10 à 50 ans
20 à 25 ans
100 à 125 ans

Indéfinie

7 à 15 ans

Les actifs en cours de construction et les terrains ne sont pas amortis.

Les coûts d'emprunt sont incorporés au coût de l'actif à titre de composante du coût des immobilisations corporelles produites par la Société pour elle-même qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisées. Le taux de capitalisation correspond au coût d'emprunt moyen pondéré de la Société.

#### I) Immobilisations incorporelles

Matériel roulant

Les immobilisations incorporelles comprennent les droits fonciers et les droits relatifs à l'eau, les logiciels, les apports de capital, les contrats d'achat d'électricité, les coûts contractuels différés et les actifs en cours de développement. Les droits relatifs à l'eau représentent la valeur intrinsèque du droit de soutirer de l'eau des rivières et des lacs appartenant à l'État aux fins de la production d'électricité.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée de service estimée des immobilisations connexes, tandis que les immobilisations incorporelles à durée indéfinie ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles sont décomptabilisées à leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation. Les profits ou pertes sur la sortie des immobilisations incorporelles sont comptabilisés en résultat net et calculés comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation.

Les durées d'utilité estimées et le mode d'amortissement sont passés en revue à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement d'estimation est comptabilisée de façon prospective.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### Immobilisations incorporelles (suite)

La durée de service estimée des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée s'établit comme suit :

Droits fonciers 50 ans
Droits relatifs à l'eau d'une durée déterminée 7 à 100 ans
Logiciels 5 à 15 ans

Autres droits contractuels

Ententes visant des apports de capital 45 ans Contrats d'achat d'électricité (« CAE ») 15 ans Coûts contractuels différés 14 ans

#### m) Dépréciation des actifs non financiers

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, ou avant si cela s'impose, la Société évalue s'il existe une indication de dépréciation d'un actif non financier (ou d'une UGT). Une UGT désigne le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe une indication de dépréciation, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif, laquelle correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Si la valeur comptable d'un actif non financier excède de manière significative sa valeur recouvrable, l'écart est immédiatement comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à titre de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée (c'est-à-dire certains droits relatifs à l'eau) et les actifs en cours de développement sont soumises à un test de dépréciation (au sein de leur UGT respective) au moins une fois l'an et chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée.

Pour établir la valeur recouvrable de l'actif d'une UGT, la Société détermine sa valeur d'utilité, en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs par application d'un taux d'actualisation qui reflète les variations de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif de l'UGT. Le taux d'actualisation estimé et utilisé par la direction correspond au coût moyen pondéré du capital pour l'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. Les valeurs finales sont prises en compte dans le cadre de la détermination du calcul de la valeur d'utilité par la direction et elles s'appuient sur une approche fondée sur les multiples du bénéfice faisant intervenir le taux de capitalisation final.

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée dans une période antérieure n'existe plus ou a diminué. Si une telle indication existe, cette perte est reprise et la valeur recouvrable est rétablie si un changement dans le potentiel de service estimé a eu lieu. La valeur comptable qui fait suite à une reprise ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été inscrite (déduction faite de l'amortissement) si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée antérieurement.

Les mesures d'indemnisation de la dépréciation d'actifs non financiers, comme les recouvrements d'assurance, sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont acquises et elles ne font pas l'objet d'une compensation au titre du coût de restauration, d'achat ou de construction d'actifs de remplacement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### n) Avantages du personnel futurs

i) Régimes de retraite

La Société fournit à ses employés des prestations de retraite par l'intermédiaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (le « Régime », « OMERS »). OMERS est un régime de retraite interentreprises établi pour les employés des municipalités, des conseils locaux, des services publics et des conseils scolaires de l'Ontario. Le Régime est un régime de retraite à prestations déterminées, financé à parts égales au moyen des cotisations des employeurs et des employés participants, ainsi que par les revenus de placement du Régime.

Bien qu'il s'agisse d'un régime à prestations déterminées, la Société ne peut le comptabiliser comme tel puisqu'elle ne dispose pas d'assez d'informations pour permettre la répartition des actifs et des passifs du Régime entre les différents employeurs qui y contribuent. Par conséquent, la Société le comptabilise comme un régime à cotisations déterminées et les cotisations à payer en raison des services rendus par les salariés sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées à titre de charges d'exploitation. La Société partage les risques actuariels des autres entités participantes au régime, et ses cotisations futures peuvent donc être accrues en raison de pertes actuarielles provenant des autres entités participantes. En outre, les cotisations de la Société pourraient être accrues si d'autres entités se retirent du régime.

CHLP est le promoteur du régime de retraite des employés d'Hydro Chaudiere S.E.C. et des employeurs participants (le « régime de retraite Hydro Chaudiere »), régime qui offre des prestations de retraite à certains des employés de la Société. Le régime de retraite Hydro Chaudiere est comptabilisé comme suit :

- Les actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere sont détenus par une compagnie d'assurance et sont évalués à leur juste valeur, laquelle est calculée comme suit : les placements dans des fonds d'obligations, des fonds d'actions et d'autres fonds de placement sont évalués d'après les valeurs par part fournies par le gestionnaire de fonds, lesquelles reflètent la quote-part du fonds dans l'actif net sous-jacent à la juste valeur établie en fonction des cours de clôture fournis par des courtiers en valeurs mobilières canadiens, et les placements à court terme sont évalués au coût, compte tenu des intérêts courus, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.
- Les obligations au titre des prestations définies du régime de retraite Hydro Chaudiere sont déterminées en fonction des prestations futures prévues actualisées selon les taux d'intérêt du marché pour les titres d'emprunt de qualité supérieure dont les flux de trésorerie concordent avec le montant des prestations prévues et le moment où elles devraient être versées.
- Le coût des pensions gagnées par les employés est calculé de manière actuarielle selon la méthode des prestations au prorata des services et selon les meilleures estimations que fait la direction de la croissance des salaires, de l'âge de la retraite et de l'espérance de vie.
- La charge au titre des prestations définies est présentée au titre des avantages du personnel au poste « Résultat net » à l'état consolidé du résultat net et elle comprend, selon le cas, le coût estimatif des avantages du personnel liés aux services rendus pour l'exercice considéré, le coût financier, les produits d'intérêts sur les actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere, les modifications du régime, les compressions, les autres frais d'administration liés aux régimes de retraite et les profits et pertes sur règlement, le cas échéant. Le coût des services rendus, les produits d'intérêts sur les actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere et le coût financier sont calculés par application du taux d'actualisation ayant servi à évaluer l'obligation au titre du régime à l'ouverture de l'exercice.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### n) Avantages du personnel futurs (suite)

- i) Régimes de retraite (suite)
  - Les réévaluations des actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere et de l'obligation au titre des prestations définies sont présentées dans les autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat global et elles découlent des écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies, l'écart entre le rendement réel (déduction faite des coûts liés à la gestion des actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere) et les produits d'intérêts sur les actifs du régime, s'il y a lieu. Les principales hypothèses relatives au régime de retraite Hydro Chaudiere sont évaluées et révisées au besoin.
  - Le coût des services passés est inclus dans le coût du régime de retraite Hydro Chaudiere pour l'exercice au cours duquel il survient.

La juste valeur des actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere est déduite de l'obligation au titre des prestations définies. Le montant net est comptabilisé comme actif au titre des prestations définies ou passif au titre des prestations définies.

#### ii) Avantages complémentaires de retraite

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société comprennent une couverture d'assurance-vie, une prestation forfaitaire de retraite négociée collectivement et d'autres avantages. Certains employés continuent de bénéficier de ces avantages à la fin de leur service actif.

Les charges au titre des avantages du personnel futurs sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les employés rendent des services.

Les avantages du personnel futurs sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les obligations au titre des prestations définies et le coût des services rendus durant l'exercice sont calculés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et sont fondés sur des hypothèses qui reflètent la meilleure estimation de la direction. Le coût des services rendus durant l'exercice est égal à la valeur actuarielle actualisée des prestations attribuées en fonction des services rendus des employés durant cet exercice. Les gains et pertes actuariels résultant d'une situation différente de celle qui était prévue ou de modifications apportées aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Cependant, dans le cas d'Hydro Ottawa, ces montants sont reclassés dans le solde débiteur de comptes réglementaires, comme l'autorise la CEO.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### o) Dépôts de garantie des clients

Les dépôts de garantie des clients représentent les montants perçus auprès des clients non résidentiels pour garantir le paiement de leurs factures d'électricité et la bonne exécution des obligations en matière de construction. Les dépôts de garantie des clients visant à garantir le paiement des factures d'électricité comprennent les intérêts connexes qui sont dus aux clients. Les dépôts qui devraient être remboursés aux clients au cours du prochain exercice sont comptabilisés à titre de passif à court terme et sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

### p) Provisions et éventualités

La Société comptabilise des provisions lorsqu'elle a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire afin d'éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet est significatif, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques propres au passif.

L'évaluation de la probabilité des événements éventuels exige que la direction exerce son jugement quant à la probabilité de l'exposition à une perte potentielle. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Un actif éventuel n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. Toutefois, un actif éventuel est présenté lorsqu'une entrée d'avantages économiques est probable.

#### q) Produits différés

Dans certaines situations, une aide sous forme d'apports provenant de la clientèle et des promoteurs est nécessaire pour financer des entrées d'immobilisations corporelles. Cela survient lorsque les produits estimés résultant de l'entrée d'immobilisations corporelles sont inférieurs au coût de prestation des services ou lorsque du matériel spécial est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Étant donné que les apports fourniront aux clients un accès continu à une alimentation en électricité, ces apports sont classés comme des produits différés et comptabilisés dans les produits des activités ordinaires conformément à ce qui est énoncé à la note 3 e) v). En outre, les frais de montage de prêt reçus par la Société sont traités comme des produits différés et amortis dans les produits sur la durée du prêt connexe.

#### r) Frais d'émission de titres d'emprunt

Les frais d'émission de titres d'emprunt qui sont externes, directs et différentiels dans le cadre de ses placements de débentures et d'obligations sont déduits du produit de l'émission des titres d'emprunt et amortis sur la durée de vie de l'instrument connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 4. DÉBITEURS

	2023 \$	2022 \$
Créances liées à des contrats conclus avec des clients	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	·
Créances liées à l'électricité	71 600	59 994
Créances non facturés liés à l'électricité	86 259	82 660
Créances liées à la SIERE	14 065	9 742
Créances clients et autres débiteurs	11 541	14 352
Montants à recevoir de parties liées (note 27)	18 929	17 911
Moins : la correction de valeur pour pertes [note 18 c)]	(4 179)	(4 030)
	198 215	180 629
Créances liées à d'autres sources		
Produit lié à l'interruption des activités	2 653	_
Taxes de vente à recevoir	233	245
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	1 772	_
	202 873	180 874

Le 19 mars 2023, le groupe turbine-alternateur 1 (un groupe parmi quatre) de CHLP a subi une défaillance mécanique pendant qu'il était en marche, ce qui a causé des dommages importants et nécessité le remplacement du groupe turbine-alternateur (l'« événement relatif au groupe 1 »). La Société a fait une réclamation en vertu de sa police d'assurance relative à la centrale électrique qui prévoit une indemnisation pour interruption des activités dans des circonstances telles que l'événement relatif au groupe 1. Le produit lié à l'interruption des activités est disponible après un délai de grâce de 30 jours à compter de la date de l'avis, pour une couverture maximale de 48 800 \$. En 2023, la Société a comptabilisé un produit lié à l'interruption des activités de 4 482 \$ en vertu de sa police d'assurance pour la perte de produits tirés de la production d'électricité. Au 31 décembre 2023, la Société avait reçu un produit en trésorerie de 1 829 \$ de son fournisseur d'assurance en lien avec ces pertes de produits, et comptabilisé un produit lié à l'interruption des activités de 2 653 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 5. SOLDES RÉGLEMENTAIRES

Les informations sur les soldes réglementaires de la Société se présentent comme suit :

	Recouvrement résiduel/ reprise résiduelle (en années)	2022 \$	Soldes établis au cours de l'exercice \$	Recouvrement/ reprise \$	Autres variations <sup>1)</sup> \$	2023 \$
Soldes débiteurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement d'actifs réglementaires	1 à 5	687	7 378	949	(73)	8 941
Écarts liés au règlement	1 à 5	36 724	10 279	_	(10 877)	36 126
Compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR	1 à 5	3 218	314	<u>-</u>	_	3 532
Perte sur la sortie d'actifs	1 à 5	148	_	_	(148)	_
Actif réglementaire au titre de l'impôt différé	2)	74 238	8 384	_	_	82 622
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	1 498	(814)	_	(62)	622
		116 513	25 541	949	(11 160)	131 843
Soldes créditeurs de comptes réglementaires Compte de remboursement						
de passifs réglementaires	1 à 5	1 148	1 794	(1 592)	(73)	1 277
Écarts liés au règlement	1 à 5	17 033	(1 315)	_	(10 877)	4 841
MPB	1 à 5	1 467	74	_	_	1 541
Profit sur la sortie d'actifs	1 à 5	_	1 241	_	(148)	1 093
MAPP	1 à 5	105	2 951	_	_	3 056
Compte de report au titre des avantages complémentaires						
de retraite	1 à 5	30	33	_	_	63
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	1 902	1 248	_	(62)	3 088
		21 685	6 026	(1 592)	(11 160)	14 959

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 5. SOLDES RÉGLEMENTAIRES (SUITE)

	Recouvrement résiduel/ reprise résiduelle (en années)	2021 \$	Soldes établis au cours de l'exercice \$	Recouvrement /reprise \$	Autres variations <sup>1)</sup> \$	2022 \$
Soldes débiteurs de comptes						
réglementaires						
Compte de remboursement d'actifs réglementaires	1 à 5	1 691	4 170	(1 600)	(3 574)	687
Écarts liés au règlement	1 à 5	13 453	23 049	222	(0 0. 1)	36 724
Compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR	1 à 5	5 561	(2 343)		_	3 218
MAPP	1 à 5	967	_	_	(967)	_
Perte sur la sortie d'actifs	1 à 5	_	484	_	(336)	148
Actif réglementaire au titre de l'impôt différé	2)	61 860	12 378	_	_	74 238
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	2 842	(471)	7	(880)	1 498
		86 374	37 267	(1 371)	(5 757)	116 513
Soldes créditeurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement de passifs réglementaires	1 à 5	9 588	(5 441)	575	(3 574)	1 148
Écarts liés au règlement	1 à 5	12 850	4 411	(228)	_	17 033
MPB	1 à 5	2 126	(659)	_	_	1 467
Profit sur la sortie d'actifs	1 à 5	336		_	(336)	_
MAPP	1 à 5	_	1 072	_	(967)	105
Compte de report au titre des avantages complémentaires					` '	
de retraite	1 à 5	12	18	_	_	30
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	403	1 485	894	(880)	1 902
		25 315	886	1 241	(5 757)	21 685

<sup>1)</sup> Les autres variations représentent les reclassements des soldes.

Plus de précisions et des descriptions ayant trait aux soldes débiteurs et créditeurs de comptes réglementaires susmentionnés sont présentées aux notes 3 d) des présents états financiers consolidés.

<sup>&</sup>lt;sup>2)</sup> Le solde fait l'objet d'une reprise au titre des différences temporaires lors de la comptabilisation des actifs d'impôt différé [note 3 g)].

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et		Production	Actifs en cours de	
	ouvrages \$	Distribution \$	et autre \$	construction \$	Total \$
Coût					
Solde au 31 décembre 2021 Entrées, déduction faite	312 447	1 368 056	454 434	77 533	2 212 470
des virements	3 554	136 033	18 405	3 658	161 650
Sorties	(1)	(3 300)	(1 267)	(27)	(4 595)
Écarts de change	1 328	_	2 865	14	4 207
Solde au 31 décembre 2022 Entrées, déduction faite	317 328	1 500 789	474 437	81 178	2 373 732
des virements	14 969	113 490	15 034	24 341	167 834
Sorties	(14)	(1 427)	(5 907)	_	(7 348)
Écarts de change	(475)	_	(1 103)	(3)	(1 581)
Solde au 31 décembre 2023	331 808	1 612 852	482 461	105 516	2 532 637
Cumul des amortissements					
Solde au 31 décembre 2021	(30 892)	(250 749)	(80 347)	_	(361 988)
Amortissement	(6 113)	(43 952)	(15 576)	_	(65 641)
Sorties	_	1 159	915	_	2 074
Écarts de change	(399)		(956)	_	(1 355)
Solde au 31 décembre 2022	(37 404)	(293 542)	(95 964)	_	(426 910)
Amortissement	(6 422)	(46 002)	(16 622)	_	(69 046)
Sorties	_	726	1 328	_	2 054
Écarts de change	130	_	408	_	538
Solde au 31 décembre 2023	(43 696)	(338 818)	(110 850)	_	(493 364)
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2022	279 924	1 207 247	378 473	81 178	1 946 822
Au 31 décembre 2023	288 112	1 274 034	371 611	105 516	2 039 273

Les sorties d'immobilisations corporelles de la Société comprennent des composantes de groupe turbine-alternateur de 4 330 \$ dont le remplacement a été jugé nécessaire à la suite de l'événement relatif au groupe 1 décrit à la note 4.

Au 31 décembre 2023, les terrains, bâtiments et ouvrages et la production et autre comprenaient des actifs au titre de droits d'utilisation de 4 413 \$ (4 578 \$ en 2022) ayant des durées résiduelles allant de 10 à 20 ans qui étaient composés d'un coût de 5 468 \$ (5 362 \$ en 2022) et de l'amortissement cumulé de 1 055 \$ (784 \$ en 2022).

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

Le 30 septembre 2022, la filiale de la Société, Énergie Ottawa, a signé une convention d'achat d'actifs avec Canadian Hydro Developers Inc., qui s'est conclue le 2 décembre 2022 (la « date d'acquisition »), visant l'achat de deux centrales hydroélectriques au fil de l'eau (la centrale Galetta de 1,60 MW et la centrale Appleton de 1,35 MW) pour une contrepartie en trésorerie de 6 200 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a incorporé au coût des immobilisations corporelles, des coûts d'emprunt de 510 \$ (677 \$ en 2022). Le taux d'intérêt annuel moyen pour 2023 a été de 3,4 % (2,9 % en 2022).

La Société a conclu des transactions hors trésorerie qui ont été exclues du tableau consolidé des flux de trésorerie, comme l'indique la note 23. En outre, des entrées d'immobilisations corporelles d'un montant de 12 105 \$ (7 587 \$ en 2022) proviennent de promoteurs, et le passif directement lié à ce montant est inclus dans les produits différés.

#### 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits fonciers et droits relatifs à l'eau \$	Logiciels \$	Autres droits contractuels	Actifs en cours de développement \$	Total
Coût					
Solde au 31 décembre 2021	61 040	75 704	75 704	19 901	232 349
Entrées, déduction faite					
des virements	507	4 779	15 441	(15 477)	5 250
Écarts de change	1 673	25	=	45	1 743
Solde au 31 décembre 2022	63 220	80 508	91 145	4 469	239 342
Entrées, déduction faite					
des virements	_	7 308	(4 756)	2 248	4 800
Écarts de change	(614)	(9)		(25)	(648)
Solde au 31 décembre 2023	62 606	87 807	86 389	6 692	243 494
Cumul de l'amortissement					
Solde au 31 décembre 2021	(16 364)	(47 771)	(5 263)	_	(69 398)
Amortissement	(1 792)	(6 570)	(2 128)	_	(10 490)
Écarts de change	(1 013)	(25)	(1)	_	(1 039)
Solde au 31 décembre 2022	(19 169)	(54 366)	(7 392)	_	(80 927)
Amortissement	(1 601)	(6 732)	(2 155)	_	(10 488)
Écarts de change	409	9	_	_	418
Solde au 31 décembre 2023	(20 361)	(61 089)	(9 547)	_	(90 997)
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2022	44 051	26 142	83 753	4 469	158 415
Au 31 décembre 2023	42 245	26 718	76 842	6 692	152 497

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

Les autres droits contractuels s'entendent des ententes portant sur le raccordement à une installation de production d'électricité et sur le recouvrement des coûts (« ententes relatives aux apports de capital ») qui régissent la construction par HONI de postes de transformation nouveaux ou modifiés aux fins de la prestation de services aux clients d'Hydro Ottawa, compte tenu de la croissance de la charge d'électricité anticipée. Chaque entente relative aux apports de capital est d'une durée de 25 ans. Toutes les modalités des ERRC respectent le *Code des réseaux de transport* (le « Code ») publié par la CEO.

Au cours de l'exercice, la Société a incorporé au coût de l'actif des coûts d'emprunt de 184 \$ (172 \$ en 2022) inscrits au titre des immobilisations corporelles. Le taux d'intérêt annuel moyen pour 2023 a été de 3,4 % (2,9 % en 2022).

Une part importante des droits relatifs à l'eau à durée indéterminée de la Société (72 % ou 16 941 \$) découle d'un contrat de location datant de 1889 avec Services publics et Approvisionnement Canada (« SPAC »). Ce contrat accorde à deux UGT de la Société des droits relatifs à l'eau de la rivière des Outaouais à la hauteur des chutes de la Chaudière soit l'UGT CHLP (droits relatifs à l'eau d'une valeur comptable de 9 575 \$) et l'UGT CHLP North (droits relatifs à l'eau d'une valeur comptable de 7 366 \$), lesquels droits sont renouvelables tous les 21 ans à perpétuité. La Société conserve également les droits relatifs à l'eau à durée indéterminée (28 % ou 6 459 \$ US convertis en \$ CA) visant deux de ses centrales hydroélectriques d'EONY, droits qui découlent de contrats conclus avec la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis (la « FERC »). Les licences accordées par la FERC sont d'une durée indéterminée, car la Société a été dûment exemptée de devoir se qualifier à nouveau pour obtenir ces licences vu l'ampleur des centrales.

Les tests de dépréciation annuels auxquels la Société soumet les UGT CHLP et CHLP North sont fondés sur le calcul de la valeur d'utilité. Les calculs de la valeur d'utilité effectués par la direction, qui font l'objet de certaines estimations tel qu'il est décrit à la note 2 d) iv), sont fondés sur l'actualisation des entrées de trésorerie futures attendues aux termes du contrat d'offre standard de 40 ans de chacune des UGT, alors que les sorties de trésorerie sont fondées sur l'expérience de la direction et les données fournies par des tiers, compte tenu du coût estimé pour mener à bien les projets de remise en état. La principale hypothèse aux fins de tous les calculs de la valeur d'utilité a été le coût moyen pondéré du capital (le « CMPC ») de 4,4 % (4,2 % en 2022).

Le test de dépréciation que la Société a effectué au 31 décembre 2023 à la lumière des circonstances présentées à la note 2 d) viii) était fondé sur le calcul de la valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité effectué par la direction était fondé sur les prévisions de tiers concernant le prix de l'énergie à New York et des produits supplémentaires. Les autres hypothèses clés retenues dans le calcul de la valeur d'utilité comprenaient un taux d'actualisation par l'intermédiaire d'un coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») de 7,6 % (7,1 % en 2022), un taux d'inflation aux États-Unis de 2,4 % (2,5 % en 2022) et un taux de capitalisation final de 8,4 % (8,3 % en 2022). La production historique et les plans d'investissement et d'entretien futurs constituaient également des hypothèses importantes dans l'analyse de la valeur d'utilité. Après avoir effectué son test de dépréciation, la direction a conclu que la valeur recouvrable de la valeur d'utilité dépassait la valeur comptable des actifs de production d'électricité susmentionnés.

La direction a déterminé qu'une variation raisonnablement possible d'une hypothèse clé pourrait faire en sorte que la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable. Le tableau suivant indique le montant de la variation d'une hypothèse prise individuellement qui serait nécessaire pour que la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable

	Augmentation	
	(diminution)	Taux révisé
Hypothèse		
Taux d'actualisation (CMPC)	1,5 %	7,8 %
Prix du marché futurs projetés sur 20 ans : Mohawk Valley Zone E	(0,6 %)	_

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 8. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

## a) Sommaire des participations dans des coentreprises

	2023	2022
	\$	\$
Moose Creek LP (50,05 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	5 831	6 192
Quote-part (de la perte) du bénéfice	(6)	240
Distributions déclarées et payées	(351)	(601)
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	5 474	5 831
PowerTrail (60 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	4 163	4 668
Quote-part du bénéfice, déduction faite de l'impôt	241	95
Dividendes reçus	(540)	(600)
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	3 864	4 163
Zibi Community Utility LP (50 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	8 492	9 268
Quote-part de la perte	(967)	(783)
Autres éléments d'ajustement liés à la perte	(14)	7
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	7 511	8 492
Total des participations dans des coentreprises	16 849	18 486

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 8. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES (SUITE)

## b) Sommaire du bilan et de l'état du résultat net

	2023	2022
Marca Carala I B	\$	\$
Moose Creek LP Actifs courants	949	813
Actifs courants  Actifs non courants	11 063	11 583
Total des actifs Passifs courants	12 012 832	12 396 504
Total des passifs	832	504
Produits des activités ordinaires	3 532	3 473
(Perte nette) bénéfice net	(12)	478
PowerTrail		
Actifs courants	1 111	710
Actifs non courants	8 712	9 423
Total des actifs	9 823	10 133
Passifs courants	1 020	634
Passifs non courants	2 052	2 249
Total des passifs	3 072	2 883
Produits des activités ordinaires	3 865	3 391
Bénéfice net	401	159
Zibi Community Utility LP		
Actifs courants	3 889	3 450
Actifs non courants	36 446	35 638
Total des actifs	40 335	39 088
Passifs courants	1 045	1 475
Passifs non courants	24 032	20 394
Total des passifs	25 077	21 869
Produits des activités ordinaires	1 514	1 295
Perte nette	(1 933)	(1 566)

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 8. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES (SUITE)

#### c) Facilité de crédit

PowerTrail dispose d'une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant total de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise et qui porte intérêt annuellement au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, Power Trail n'avait aucun montant impayé sur cette ligne de crédit. Par ailleurs, Power Trail dispose d'une facilité de crédit de 200 \$ (200 \$ au 31 décembre 2022) pour fournir des lettres de crédit de soutien en faveur de la SIERE. Au 31 décembre 2023, PowerTrail avait prélevé un montant de 133 \$ (133 \$ au 31 décembre 2022) sous forme de lettres de crédit de soutien sur cette facilité. Les deux facilités susmentionnées prévoient des clauses restrictives et des cas de défaut habituels, y compris une clause restrictive visant à maintenir une valeur nette des immobilisations corporelles de 1 000 \$ (1 000 \$ en 2022). Au 31 décembre 2023, PowerTrail respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2022).

Moose Creek LP maintient une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise. Celle-ci porte intérêt annuellement au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, Moose Creek LP n'avait aucun solde impayé sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable (néant au 31 décembre 2022). La facilité est assortie de clauses restrictives et de cas de défaut habituels. Au 31 décembre 2023, Moose Creek LP respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2022).

ZCU maintient une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise. Celle-ci porte intérêt annuellement au taux préférentiel majoré de 1,25 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 %. Au 31 décembre 2023, ZCU n'avait aucun solde impayé sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable (néant au 31 décembre 2022). La facilité est assortie de clauses restrictives et de cas de défaut habituels. Au 31 décembre 2023, ZCU respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2022). La facilité est garantie par une convention de sûreté générale de deuxième rang et garantie par la Société à hauteur de sa participation dans la coentreprise ZCU.

#### 9. BILLETS À RECEVOIR DE PARTIES LIÉES

#### a) Zibi Community Utility LP

Le 22 janvier 2021, la Société a conclu un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer les fonds reçus de la Fédération canadienne des municipalités (la « FCM ») à sa coentreprise pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par ZCU. L'accord reprend les modalités de l'accord de prêt et de subvention conclu avec la FCM dont il est question à la note 14, et il permet à ZCU d'emprunter 20 000 \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, ce prêt étant remboursable sur une période de 20 ans, et de recevoir une subvention non remboursable fondée sur le total des charges engagées admissibles pour le projet.

Le prêt, qui porte intérêt au taux de 4,66 % (4,48 % au 31 décembre 2022), a été émis à ZCU le 18 février 2021, et au 31 décembre 2023, il affichait un solde impayé de 20 000 \$ (17 625 \$ au 31 décembre 2022). Les paiements d'intérêts sont exigibles semestriellement sur le montant du principal en cours, les paiements du principal commençant le 16 décembre 2026 et se terminant le 18 février 2041.

En outre, l'accord miroir prévoit une commission de montage de prêt payable par ZCU à la Société à un taux annuel de 1,1 % sur le montant en principal initial du prêt. Au 31 décembre 2023, la Société avait reçu des commissions de montage de 900 \$ (900 \$ au 31 décembre 2022), lesquelles sont comprises dans les produits différés et amorties sur la durée du prêt.

#### b) Moose Creek LP

Au 31 décembre 2022, le billet à recevoir de Moose Creek LP avait été entièrement remboursé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 9. BILLETS À RECEVOIR DE PARTIES LIÉES (SUITE)

#### c) Ville d'Ottawa

La Société est partie à deux ententes avec la Ville d'Ottawa en lien avec la fourniture de services liés aux lampadaires. Sur une période estimative de six ans à compter de la date de signature des ententes en février 2016, la Société a pour mandat de convertir d'anciens lampadaires aux ampoules DEL (le « contrat de conversion ») et d'assurer les services d'entretien de l'ensemble des anciens lampadaires et des lampadaires à ampoules DEL (le « contrat d'entretien »).

Alors que les paiements trimestriels exigibles au titre du contrat d'entretien sont effectués selon des conditions standard de 30 jours, les montants relatifs au contrat de conversion sont facilités par un billet ouvert à long terme portant intérêt à un taux fixe de 3 %. Les montants facturés à la Ville d'Ottawa dans le cadre du contrat de conversion sont ajoutés au billet à recevoir au fur et à mesure que les travaux progressent vers leur achèvement final. Comme le stipule le contrat de conversion, la Ville d'Ottawa doit verser à la Société des paiements trimestriels en fonction des économies liées à l'électricité, à l'entretien et aux dépenses d'investissement que la Ville d'Ottawa a réalisées grâce aux lampadaires utilisant des ampoules DEL plus efficients installés à ce jour, jusqu'à ce que le billet soit remboursé en totalité.

L'encours du billet à recevoir a été remboursé en totalité en 2022 par la Ville d'Ottawa et au 31 décembre 2023, le solde impayé s'établissait à néant (néant au 31 décembre 2022). La Société continue de fournir des services de conversion de lampadaires à la Ville d'Ottawa, et les nouveaux contrats sont conclus selon des conditions standard de paiement de 30 jours.

#### 10. EMPRUNTS À COURT TERME

Au cours de l'exercice, la Société a renouvelé sa facilité de crédit pour un montant de 500 000 \$ et de 200 \$ US au 31 décembre 2023 (441 000 \$ et 200 \$ US au 31 décembre 2022). La facilité est structurée en trois types de crédit disponible et comprend une ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 500 000 \$ (440 000 \$ en 2022), qui vient à échéance le 1er août 2026, ainsi que des facilités de carte de crédit commerciale de 1 000 \$ et de 200 \$ US (1 000 \$ et 200 \$ US en 2022). Les lignes de crédit d'exploitation renouvelables sont engagées et non garanties et peuvent être utilisées pour des prêts au taux préférentiel, des acceptations bancaires, des lettres de crédit et d'autres émissions de garanties bancaires et pour soutenir le programme de papier commercial de la Société, comme il est mentionné ci-dessous. En règle générale, la nécessité de recourir à ces formes de crédit dépend de la situation de trésorerie consolidée d'Hydro Ottawa Holding Inc. Par conséquent, les prélèvements en cours ne coïncident pas nécessairement avec les montants impayés sur la facilité de fonds de roulement figurant dans le bilan consolidé de la Société. La facilité de crédit est assortie des clauses restrictives et des cas de défaut habituels, y compris un ratio d'endettement qui ne dépasse pas 75 % sur une base consolidée.

La Société a un programme de papier commercial permettant l'émission de billets à ordre à court terme non garantis d'une valeur maximale de 400 000 \$ à diverses échéances d'au plus un an. Le produit de l'émission de papier commercial sert à financer les besoins généraux de la Société. Le programme de papier commercial est soutenu par la facilité de crédit de la Société et réduit la capacité de la facilité de crédit, à tout moment, par le montant total du papier commercial émis et en cours. Les emprunts contractés aux termes du programme de papier commercial portent intérêt sur la base des conditions du marché en vigueur au moment de l'émission et comportaient un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,09 % au cours de l'exercice 2023 (2,40 % en 2022). Au 31 décembre 2023, le papier commercial en cours de la Société s'élevait à 338 105 \$ et il était constitué de trois tranches : 138 980 \$, 99 775 \$ et 99 350 \$ échéant respectivement le 2 janvier 2024, le 17 janvier 2024 et le 16 février 2024 (au 31 décembre 2022, 276 390 \$ en trois tranches : 126 954 \$, 74 853 \$ et 74 583 \$ échéant respectivement le 4 janvier 2023, le 18 janvier 2023 et le 16 février 2023).

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 10. EMPRUNTS À COURT TERME (SUITE)

Au 31 décembre 2023, la Société avait prélevé un montant de 7 400 \$ (10 600 \$ en 2022) sous forme d'avances directes sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable et un montant de néant (néant et 440 000 \$ en 2022) sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 500 000 \$.

Au 31 décembre 2023, la Société avait prélevé 10 134 \$ (10 134 \$ en 2022) sur ses facilités sous forme de lettres de crédit de soutien. Les prélèvements sont les suivants : une lettre de crédit de 10 000 \$ (10 000 \$ en 2022) pour couvrir l'obligation complémentaire de prudence, comme il est décrit à la note 25; et une lettre de crédit de 134 \$ (134 \$ en 2022) en faveur de Sa Majesté le Roi pour le compte de ZCU.

Le 14 octobre 2021, FCSEC a conclu une nouvelle facilité de fonds de roulement d'une durée de 3 ans de 14 526 \$ pour financer ses besoins en fonds de roulement ou les exigences de l'acte de fiducie en matière de lettres de crédit de FCSEC, de CHLP North et de Hull Energy LP. Les emprunteurs peuvent prélever des fonds sur cette facilité au moyen de prêts au taux préférentiel, d'acceptations bancaires ou d'émissions de lettres de crédit. Au cours de 2023, conformément aux modalités de l'acte de fiducie de CFLP, des lettres de crédit de soutien ont été émises relativement au compte de réserve pour le service de la dette décrite à la note 14, d'un montant de 5 120 \$ (5 120 \$ au 31 décembre 2022), aux comptes de réserve pour réparations majeures de CHLP North et de Hull Energy LP, d'un montant de 311 \$ et de 1 716 \$, respectivement, (520 \$ et de 1 040 \$ au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, aucun emprunt direct n'était en cours et un montant de 7 379 \$ était disponible pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise (néant et 7 846 \$ au 31 décembre 2022).

#### 11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2023	2022
	\$	\$
Achats d'électricité à payer	87 382	70 404
Comptes fournisseurs et charges à payer	49 259	49 256
Dépôts de garantie des clients	43 470	35 433
Soldes créditeurs des clients	14 451	13 137
Intérêts courus sur la dette à long terme	13 230	13 246
Montants à payer à des parties liées (note 27)	206	259
	207 998	181 735

En 2019, la Société a effectué un calcul d'ajustement relativement à une de ses ententes portant sur le recouvrement des coûts avec HONI dont il est question à la note 25. Au 31 décembre 2021, la Société maintenait une provision de 3 400 \$, laquelle était incluse dans les créditeurs et charges à payer. En 2022, HONI a fourni à la Société le calcul du montant final à payer aux termes de l'entente de recouvrement des coûts de raccordement (l'« ERCR »), soit 2 509 \$. La Société a versé le montant de 2 509 \$ en 2022.

#### 12. PRODUITS DIFFÉRÉS

	2023	2022
	\$	\$
Apports de capital provenant de la clientèle	128 645	112 116
Apports de capital provenant des promoteurs	151 884	132 838
Commission de montage de prêt reçue [note 9 a)]	900	900
Commission de montage de prêt comptabilisée en résultat [note 9 a)]	(129)	(73)
Autres produits différés	19	120
	281 319	245 901
Moins la partie courante	9 604	7 458
	271 715	238 443

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 13. AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

#### a) Régimes de retraite

La Société cotise à deux régimes de retraite à prestations définies offerts à la quasi-totalité de ses employés.

Les cotisations versées par la Société aux termes du OMERS ont totalisé 6 652 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (6 801 \$ en 2022). La Société fournit également des prestations de retraite à certains employés par l'entremise du régime de retraite Hydro Chaudiere.

Les tableaux qui suivent présentent un complément d'information sur le régime de retraite Hydro Chaudiere.

#### i) Obligation au titre des prestations définies

	2023 \$	2022
		\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	5 621	8 168
Coût des services rendus au cours de l'exercice	59	109
Coût financier	278	242
Prestations versées	(318)	(951)
Cotisations des employés	87	68
Perte actuarielle (gain actuariel)	644	(2 015)
Solde à la clôture de l'exercice	6 371	5 621

#### ii) Actifs du régime

	2023 \$	2022
		\$
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	5 421	7 562
Intérêts créditeurs	288	227
Cotisations de l'employeur	214	248
Prestations versées	(318)	(951)
Charges autres que de placement	(80)	(80)
Cotisations des employés	87	68
Gain actuariel (perte actuarielle)	196	(1 653)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	5 808	5 421

#### iii) Situation de capitalisation

	2023	2022
	\$	\$
Passif net au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	(260)	(606)
Variation du passif net au titre des prestations définies	(303)	406
Déficit de solvabilité	(563)	(200)
Incidence sur les exigences de financement minimal	60	(60)
Passif net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(503)	(260)

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 13. AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS (SUITE)

#### a) Régimes de retraite (suite)

Les actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere sont détenus et gérés par un dépositaire indépendant et sont comptabilisés séparément dans le régime de retraite de la Société. La répartition des actifs est assujettie à des limites et à des exigences en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions particuliers, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change. En fonction de la juste valeur des actifs détenus au 31 décembre 2023, les actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere étaient composés à 72,9 % (néant en 2022) d'obligations canadiennes à revenu fixe, à 24,6 % (néant en 2022) d'actions canadiennes et internationales et à 2,5 % (100 % en 2022) de liquidités. Les placements du régime de retraite Hydro Chaudiere étant principalement détenus et gérés par l'intermédiaire de fonds communs, ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif.

Les avantages du personnel futurs du régime de retraite Hydro Chaudiere sont calculés en fonction d'un taux de rémunération annuel de 2,0 % (2,0 % en 2022), d'un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % en 2022) et d'un taux d'actualisation de 4,7 % (5,1 % en 2022). Les évaluations comprennent également plusieurs autres hypothèses économiques et démographiques, notamment les taux de mortalité qui reposent sur le rapport intitulé « La mortalité des retraités canadiens » publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014. Une extrapolation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en date du 1er janvier 2023.

Les principales hypothèses actuarielles aux fins de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies sont le taux d'actualisation et l'échelle salariale. L'analyse de sensibilité qui suit est fondée sur des variations raisonnables des hypothèses, prises isolément, à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Une baisse de 1,0 % du taux d'actualisation ferait augmenter l'obligation au titre des prestations définies de 420 \$ ou 12,5 % (683 \$ ou 12,1 % en 2022), tandis qu'une hausse de 1,0 % de l'échelle salariale ferait augmenter l'obligation au titre des prestations définies de 38 \$ ou 1,1 % (165 \$ ou 2,9 % en 2022).

#### b) Avantages complémentaires de retraite

La Société offre une couverture d'assurance-vie, de soins médicaux et dentaires à certains employés. Les avantages du personnel futurs sont calculés selon un rythme annuel de croissance de la rémunération de 2,0 % (2,0 % en 2022) et un taux d'actualisation de 4,7 % (5,0 % en 2022). Le taux de croissance tendanciel des coûts des soins de santé devrait baisser de 6,0 % à 5,0 % et les coûts des soins dentaires devraient augmenter de 5,0 % par année. Les évaluations tiennent également compte de plusieurs autres hypothèses économiques et démographiques, notamment les taux de mortalité qui reposent sur le rapport intitulé « La mortalité des retraités canadiens » publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014.

L'information concernant les avantages complémentaires de retraite de la Société se présente comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	12 382	15 625
Coût des services rendus au cours de l'exercice	507	798
Intérêt sur les obligations au titre des prestations définies	671	480
Coût des services passés	6	_
Réévaluation des obligations au titre des prestations définies	_	(557)
Prestations versées	(893)	(814)
Perte actuarielle (gain actuariel)	481	(3 150)
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	13 154	12 382

Une extrapolation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2023. À la suite de cet exercice, la Société a augmenté le passif cumulé de 772 \$ (diminution de 3 243 \$ au 31 décembre 2022 d'après une évaluation actuarielle).

Des variations significatives des hypothèses actuarielles concernant les taux d'actualisation, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires, les taux de mortalité et l'âge de la retraite pourraient se répercuter sur l'obligation au titre des prestations définies.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 14. DETTE À LONG TERME

	2023 \$	2022 \$
Débentures de premier rang non garanties	Ψ	Ψ
Série 2006-1, 4,97 %, échéant le 19 décembre 2036	50 000	50 000
Série 2013-1, 3,99 %, échéant le 14 mai 2043	150 000	150 000
Série 2015-1, 2,61 %, échéant le 3 février 2025	200 000	200 000
Série 2015-2, 3,64 %, échéant le 2 février 2045	175 000	175 000
Obligations décroissantes de premier rang garanties		
Série 2016-1, 4,08 %, échéant le 31 mars 2057	200 274	202 630
Série 2019-1, 3,53 %, échéant le 31 décembre 2059	290 514	290 514
Billet à payer		
Emprunt, 4,26 %, échéant le 18 février 2041	20 000	17 625
	1 085 788	1 085 769
Moins la partie courante	(3 796)	(2 356)
Moins les frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(7 429)	(7 765)
	1 074 563	1 075 648

#### a) Débentures de premier rang non garanties

Les versements d'intérêts sur chacune des débentures susmentionnées sont exigibles semestriellement à terme échu en tranches égales. Les débentures sont assorties de clauses restrictives et de cas de défaut habituels, dont une clause restrictive selon laquelle le montant en capital des obligations financées consolidées ne dépasse pas 75 % du total de la structure du capital consolidée. Les versements d'intérêts sur ces débentures s'élèveront à 20 067 \$ en 2024, à 17 453 \$ en 2025 et à 14 839 \$ en 2026 et en 2027.

### b) Obligations décroissantes de premier rang garanties

Des obligations vertes décroissantes de premier rang garanties de série 2019-1 (les « obligations de série 2019-1 ») d'un montant totalisant 290 514 \$ ont été émises pour le compte de Hull Energy LP et de CHLP North (les « propriétaires du projet de remise à niveau ») en 2019. Les obligations de série 2019-1 portent intérêt au taux de 3,53 % et viennent à échéance le 31 décembre 2059. Des versements semestriels égaux d'intérêts sont exigibles les 30 juin et les 31 décembre de chaque année jusqu'au 30 juin 2024 inclusivement. Par la suite, des versements d'intérêts et de capital semestriels seront exigibles les 30 juin et les 31 décembre de chaque année à compter du 31 décembre 2024 jusqu'à la date d'échéance inclusivement. En outre, un ballon de 43 577 \$ (15 % du capital) sera exigible à la date d'échéance. Les obligations de série 2019-1 sont garanties par l'ensemble des actifs du projet de remise à niveau, les actifs de projet de Hull Energy LP et de CHLP North représentant respectivement 76,8 % et 23,2 % de la garantie.

Les obligations décroissantes de premier rang garanties de la Société (les « obligations de série 2016-1 ») portent intérêt au taux de 4,08 % et viennent à échéance le 31 mars 2057. Des versements semestriels égaux d'intérêts étaient exigibles les 31 mars et les 30 septembre de chaque année jusqu'au 31 mars 2022 inclusivement. Par la suite, des versements d'intérêts et de capital semestriels seront exigibles les 31 mars et les 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022 jusqu'à la date d'échéance inclusivement. En outre, un ballon de 30 570 \$ (15 % du capital) sera exigible à la date d'échéance. Les obligations de série 2016-1 sont garanties par une sûreté de premier rang grevant les actifs de CHLP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 14. DETTE À LONG TERME (SUITE)

#### b) Obligations décroissantes de premier rang garanties (suite)

Conformément à l'acte de fiducie, FCSEC était tenue de maintenir dans un compte de réserve pour le service de la dette (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) un montant équivalant aux intérêts et au principal des six prochains mois, financé selon la partie proportionnelle du compte de réserve pour le service de la dette de Chaudiere North LP. En 2022, le compte de réserve pour le service de la dette a été entièrement capitalisé au moyen d'une lettre de crédit de soutien, comme il est décrit à la note 10.

Comme l'exige l'acte de fiducie applicable, CHLP doit maintenir dans un compte de réserve pour le service de la dette un montant égal aux six prochains mois d'intérêts et de principal et aux paiements exigibles aux termes des obligations. Au cours de l'exercice, CHLP a conservé un dépôt de 5 330 \$ (5 330 \$ au 31 décembre 2022) dans le compte de réserve pour le service de la dette (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) pour remplacer une lettre de crédit de soutien, comme il est décrit à la note 10. CHLP a également maintenu, dans un compte de réserve aux fins de travaux d'entretien majeur, un montant qui couvre une partie des dépenses d'entretien majeur prévues au cours des trois prochaines années (1 830 \$ en 2023 et 2 280 \$ en 2022), qui est également classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé.

Au cours de l'exercice, CHLP North a retiré 2 560 \$ du compte de réserve de partage de la production excédentaire (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) conformément aux modalités de l'acte de fiducie et du contrat d'achat d'électricité applicable.

La Société est tenue de maintenir un ratio de couverture du service de la dette minimal, à la fois pour FCSEC et CHLP. Le ratio de couverture du service de la dette minimal de FCSEC et de CHLP correspond à la somme des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement des entités respectives (de la manière définie dans leurs actes de fiducie respectifs), divisée par la partie courante des remboursements applicables de capital et d'intérêts exigibles jusqu'au début de la prochaine année civile. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière dont sont assorties les obligations de série 2019-1 et 2016-1, le cas échéant.

## c) Billet à payer

Le 22 janvier 2021, la Société a conclu un accord de prêt et de subvention avec la FCM pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par la coentreprise ZCU, que la Société détient et contrôle à 50 %. L'accord de prêt et de subvention conclu avec la FCM permet à la Société d'emprunter 20 000 \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, cet emprunt étant remboursable sur une période de 20 ans, en plus d'une subvention non remboursable fondée sur le total des charges admissibles engagées pour le projet.

Le prêt, qui porte intérêt au taux de 4,26 % (4,08 % au 31 décembre 2022), a été consenti à la Société par la FCM le 18 février 2021, et présentait un solde impayé de 20 000 \$ au 31 décembre 2023 (17 625 \$ au 31 décembre 2022). Les paiements d'intérêts sont payables semestriellement sur le montant du principal en cours, les paiements de principal commençant le 16 décembre 2026 et se terminant le 18 février 2041. Les versements d'intérêts sur le prêt s'élèveront annuellement à 810 \$ en 2024, à 850 \$ en 2025, à 850 \$ en 2026, à 828 \$ en 2027 et à 772 \$ en 2028. Par ailleurs, la Société a reçu des fonds de subvention de 356 \$ (283 \$ en 2022) de la FCM.

La Société a conclu un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer les fonds reçus du prêt et des fonds de subventions susmentionnés de la FCM à sa coentreprise, comme il est indiqué à la note 9 a).

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 15. AUTRES PASSIFS

	2023	2022
	\$	\$
Obligations locatives	1 654	1 667
Autres	337	411
	1 991	2 078

Les obligations locatives de la Société sont calculées en supposant que toutes les périodes de renouvellement applicables au gré de la Société seront exercées, et ont donc des durées de location comprises entre 2033 et 2043.

#### 16. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion de capital sont comme suit :

- assurer un accès constant au financement pour maintenir et améliorer l'exploitation et l'infrastructure de la Société;
- veiller au respect des clauses restrictives des facilités de crédit et de la dette à long terme;
- arrimer la structure du capital d'Hydro Ottawa, filiale réglementée de la Société, au ratio d'endettement recommandé par la CEO.

Le capital de la Société se compose des éléments suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Papier commercial	338 105	276 390
Dette à long terme	1 078 359	1 078 004
Dette totale	1 416 464	1 354 394
Capitaux propres	529 669	526 944
Capital total	1 946 133	1 881 338

La filiale de la Société, Hydro Ottawa, est réputée, selon la CEO, avoir une structure du capital comprenant 56 % de dette à long terme, 4 % de dette à court terme et 40 % de capitaux propres. La CEO utilise cette structure présumée uniquement comme base pour l'établissement des tarifs de distribution. De ce fait, la structure du capital réelle de la Société peut différer de la structure présumée par la CEO.

Au 31 décembre 2023, le ratio d'endettement de la Société, dont le calcul tient compte des lettres de crédit en cours, était de 72,9 % (72,5 % en 2022). Le ratio d'endettement de la Société compte non tenu de la dette sans recours est de 64,0 % (62,5 % en 2022). La Société respecte toutes les clauses restrictives et limites de nature financière associées à ses facilités de crédit et à sa dette à long terme.

La Société a atteint ses objectifs en matière de gestion du capital, et ceux-ci n'ont pas changé au cours de l'exercice.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 17. CAPITAL SOCIAL

#### a) Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, avec droit de vote, rachetables à un dollar l'action Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang, sans droit de vote, rachetables à dix dollars l'action Nombre illimité d'actions privilégiées de troisième rang, sans droit de vote, rachetables à cent dollars l'action Nombre illimité d'actions privilégiées de quatrième rang, avec droit de vote (dix votes par action), rachetables à cent dollars l'action

Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, avec droit de vote

Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B, sans droit de vote

Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie C, sans droit de vote, rachetables au prix d'émission de ces actions

Les actions ci-dessus n'ont aucune valeur nominale.

Les détenteurs des actions privilégiées de deuxième rang, des actions privilégiées de quatrième rang et des actions ordinaires ont droit à des dividendes pouvant être déclarés à la discrétion du conseil d'administration.

### b) Émis

	2023	2022
	\$	\$
214 901 003 actions ordinaires de catégorie A	228 453	228 453

Tout placement des actions de la Société par appel public à l'épargne est interdit par résolution de l'actionnaire.

Une résolution de l'actionnaire stipule que la Société doit verser des dividendes correspondant à 60 % du résultat net de sa filiale Hydro Ottawa ou 20 000 \$, si ce montant est plus élevé, à condition que la Société se conforme aux exigences de la Loi sur les sociétés par actions (Ontario) et aux directives pertinentes de la CEO, qu'elle ne soit pas en défaut selon l'une quelconque clause restrictive aux termes de ses débentures de premier rang non garanties ou de sa facilité de crédit, et que le versement correspondant n'ait eu aucune incidence négative sur la note de crédit de la Société.

Le 20 avril 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 20 000 \$ à la Ville d'Ottawa, lequel a été versé par tranches, soit 5 000 \$, 5 000 \$, 5 000 \$ et 5 000 \$ le 27 avril 2023, le 4 juillet 2023, le 3 octobre 2023 et le 1<sup>er</sup> décembre 2023, respectivement (le 14 avril 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 23 700 \$ à la Ville d'Ottawa, lequel a été versé par tranches, soit 8 700 \$, 5 000 \$, 5 000 \$ et 5 000 \$ le 21 avril 2022, le 4 juillet 2022, le 3 octobre 2022 et le 1<sup>er</sup> décembre 2022, respectivement).

Après la clôture de l'exercice, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 20 000 \$ le 23 avril 2024 sur les actions ordinaires de la Société en circulation le 31 décembre 2023.

#### 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

#### a) Informations concernant la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société, exclusion faite des instruments décrits ci-dessous, se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance à court terme et leur nature. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier dont la juste valeur a été présentée se situe au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur [note 3 j)].

La Société a estimé la juste valeur du billet à recevoir de sa coentreprise ZCU au 31 décembre 2023 à 18 041 \$ (16 850 \$ en 2022). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs estimés du capital et des intérêts requis pour régler entièrement les emprunts au taux d'intérêt estimé de 6,0 % (5,0 % en 2022), soit le taux qui serait offert à ZCU le 31 décembre 2023.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

#### a) Informations concernant la juste valeur (suite)

La Société a estimé la juste valeur des débentures de premier rang non garanties et du billet à payer au 31 décembre 2023 à 555 125 \$ (523 894 \$ en 2022). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs du capital et des intérêts entre le 3 février 2025 et le 2 février 2045, au taux d'intérêt estimatif de 4,6 % pour les débentures de premier rang non garanties et de 5,6 % pour le billet à payer (5,0 % pour les débentures de premier rang non garanties et le billet à payer en 2022), soit le taux qui serait offert à la Société le 31 décembre 2023.

La Société a estimé la juste valeur de ses obligations décroissantes de premier rang garanties au 31 décembre 2023 à 406 503 \$ (392 761 \$ en 2022). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs estimés de capital et d'intérêts requis pour régler entièrement les obligations au taux d'intérêt estimé de 5,1 % (5.4 % en 2022), soit le taux qui serait offert à la Société le 31 décembre 2023.

#### b) Risque de marché

La Société est exposée au risque de marché, à savoir le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue du fait des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié au prix des produits de base. Étant donné que la Société n'a pas conclu de transactions de couverture ni de contrats dérivés importants, elle n'est pas exposée au risque lié au prix des produits de base.

#### i) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts. En vertu de la facilité de crédit de la Société, les emprunts aux termes de ses lignes de crédit exposent la Société aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme liés aux prêts au taux préférentiel et aux acceptations bancaires. De plus, les frais payables sur les acceptations bancaires par l'intermédiaire des lignes de crédit d'exploitation et de capital sont fondés sur une marge déterminée en fonction de la note de crédit de la Société. La Société est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme en ce qui concerne les émissions en cours dans le cadre de son programme de papier commercial. Étant donné que les besoins d'emprunt sur les lignes de crédit sont généralement de courte durée (c'est-à-dire que les avances servent à combler les écarts entre les sorties de fonds liées aux factures mensuelles d'énergie électrique de la Société et les rentrées de fonds liées aux règlements avec les clients ou à combler les écarts entre les sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations importantes et les rentrées de fonds liées à l'émission de titres d'emprunt à taux d'intérêt fixe à long terme additionnels), et que la Société incorpore une combinaison d'instruments à taux fixe et variable, l'exposition au risque de taux d'intérêt est limitée.

La Société est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, car le taux de rendement réglementé pour les activités de distribution de la Société est calculé à l'aide d'une formule complexe qui est en partie fondée sur les prévisions de rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Ce taux de rendement est approuvé par la CEO dans le cadre de l'approbation des tarifs de distribution.

Une analyse de sensibilité a été réalisée pour examiner l'incidence d'une variation du taux préférentiel sur les prélèvements en cours de la Société sur sa facilité de crédit. Une variation de 1 % (100 points de base), toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, entraînerait une augmentation ou une diminution des charges d'intérêts annuelles d'environ 3 455 \$.

## ii) Risque de change

Le bénéfice que la Société tire de sa filiale EONY, qui est un établissement à l'étranger, et son investissement net dans cette dernière sont exposés aux fluctuations du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien. En outre, la Société achète quelques biens et services qui sont libellés en monnaies étrangères, surtout en dollars américains. La Société surveille son exposition aux fluctuations des taux de change de façon régulière et n'a pas utilisé d'instruments dérivés pour se couvrir à l'égard de ces expositions à ce jour. Sur une base annuelle, on estime qu'une variation à la hausse ou à la baisse de 5 % du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1 \$ CA pour 0,76 \$ US au 31 décembre 2023 se traduirait par une variation à la hausse (ou à la baisse) des capitaux propres de la Société d'environ 2 846 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

#### c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations, entraînant une perte financière pour la Société. La concentration du risque de crédit associée aux débiteurs liés à l'électricité est limitée en raison du grand nombre de clients que sert la Société. La Société compte environ 364 000 clients, desservis par Hydro Ottawa, dont la majorité sont des clients résidentiels. Par conséquent, la Société n'a pas touché de produits importants liés à l'électricité et ne compte pas de créance importante liée à l'électricité à l'égard d'un client en particulier. La Société est exposée à une concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs liés à la production d'électricité en raison du faible nombre d'entités que sert la Société. La Société s'appuie sur ses contrats d'achat d'électricité avec la SIERE et la Niagara Mohawk Power Corporation pour soutenir ses activités de production au Canada et aux États-Unis.

La Société effectue régulièrement des évaluations de la solvabilité de ses clients desservis par Hydro Ottawa, et exige des garanties pour soutenir les créances relatives à certains comptes clients non résidentiels afin de réduire les pertes importantes, conformément aux règles de la CEO. Au 31 décembre 2023, la Société détenait des dépôts de garantie relativement au recouvrement des coûts liés à l'électricité et aux produits tirés de la distribution d'un montant de 14 336 \$ (14 533 \$ en 2022) à l'égard de ces clients. Les autres filiales de la Société limitent leur risque de crédit en traitant avec des clients qui sont considérés comme étant très solvables. Ces clients comprennent les organismes gouvernementaux, les services publics, les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les hôpitaux et les clients ayant des notes de crédit de bonne qualité.

La Société contrôle et limite son exposition au risque de crédit de facon continue.

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, la Société applique la méthode simplifiée prévue par l'IFRS 9, *Instruments financiers*, aux termes de laquelle le modèle de correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie s'applique à l'ensemble des créances clients et autres débiteurs. Les taux de perte attendue en ce qui a trait aux créances clients sont fondés sur les profils de paiement au titre des ventes sur une période de douze mois avant le 31 décembre 2023 ou le 31 décembre 2022, respectivement, et sur les pertes de crédit historiques correspondantes enregistrées pour cette période dans le passé et sur d'autres informations. Les taux des pertes historiques sont ajustés afin de tenir compte des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques touchant la capacité des clients de régler les créances.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

#### 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

### c) Risque de crédit (suite)

Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

	Valeur comptable brute \$	Taux moyen pondéré des pertes	Correction de valeur pour pertes \$	Valeur comptable nette \$
31 décembre 2023				
Impayées depuis 30 jours ou moins	106 894	0,00 %	_	106 894
Impayées depuis plus de 30 jours, mais moins de 120 jours	8 407	13,94 %	1 172	7 235
Impayées depuis 120 jours ou plus	5 492	40,48 %	2 223	3 269
Créances non facturées liées à l'électricité	86 259	0,91 %	784	85 475
	207 052		4 179	202 873
31 décembre 2022				
Impayées depuis 30 jours ou moins	87 014	0,00 %	_	87 014
Impayées depuis plus de 30 jours, mais moins de 120 jours	9 501	12,69 %	1 206	8 295
Impayées depuis 120 jours ou plus	3 441	62,45 %	2 149	1 292
Créances non facturées liées à l'électricité	84 948	0,79 %	675	84 273
	184 904		4 030	180 874

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre la correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

	2023	2022
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 030	3 139
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	2 338	2 454
Radiations	(2 344)	(1 709)
Recouvrements des montants radiés antérieurement	155	146
Solde à la clôture de l'exercice	4 179	4 030

Les pertes de valeur des créances clients et autres débiteurs sont présentées selon leur montant net dans l'état consolidé du résultat net. Si une créance est réputée irrécouvrable, elle est radiée et la correction de valeur pour pertes de crédit attendue est ajustée en conséquence. Les recouvrements ultérieurs de débiteurs ayant fait l'objet d'une provision ou d'une radiation entraînent la diminution des pertes de valeur comprises dans les charges d'exploitation dans l'état consolidé du résultat net.

Au 31 décembre 2023, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est égale à la valeur comptable des débiteurs diminuée des dépôts de garantie des clients.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

#### d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne s'acquitte pas de ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Société contrôle et gère de façon régulière son risque de liquidité afin d'avoir accès à des fonds suffisants pour combler ses besoins de capitaux aux fins d'exploitation et d'investissement. La Société atteint cet objectif en veillant à maintenir des facilités suffisantes, tel qu'il est décrit à la note 10, pour pouvoir s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, tout en réduisant au minimum les commissions d'attente et les frais d'intérêt.

Les risques de liquidité associés aux engagements financiers se présentent comme suit :

		2023	
	Échéant dans moins d'un an \$	Échéant dans 1 an à 5 ans \$	Échéant après 5 ans \$
Dette bancaire	7 822	_	_
Papier commercial <sup>1)</sup>	338 105	_	_
Créditeurs et charges à payer	207 998	_	_
Débentures de premier rang non garanties			
Série 2006-1, à 4,97 %, échéant le 19 décembre 2036	_	_	50 000
Série 2013-1, à 3,99 %, échéant le 14 mai 2043	_	_	150 000
Série 2015-1, à 2,61 %, échéant le 3 février 2025	_	200 000	_
Série 2015-2, à 3,64 %, échéant le 2 février 2045	_	_	175 000
Obligation décroissante de premier rang garantie			
Série 2016-1, à 4,08 %, échéant le 31 mars 2057	2 449	11 165	186 660
Série 2019-1, à 3,53 %, échéant le 31 décembre 2059	1 347	11 066	278 101
Prêt			
4,26 %, prêt, échéant le 18 février 2041	_	3 333	16 667
Intérêts à payer sur la dette à long terme	39 265	137 008	561 181
	596 986	362 572	1 417 609

<sup>&</sup>lt;sup>1)</sup> Les billets dans le cadre du programme de papier commercial ont été émis à un escompte et remboursés à leur montant en principal.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

# 19. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS ET AUTRES SOURCES DE PRODUITS

Les produits des activités ordinaires de la Société sont tirés des sources suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
roduits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients		
Recouvrement et distribution d'électricité		
Services résidentiels 1)	420 648	422 311
Services généraux <sup>2)</sup>	604 514	587 499
Grands consommateurs 3)	61 513	63 576
	1 086 675	1 073 386
Production d'électricité	48 073	45 336
Services offerts aux entreprises		
Éclairage	11 199	9 862
Immeubles	6 044	7 366
Électricité	10 025	6 491
Prestation de services liés aux activités de distribution	5 335	6 164
Raccordement de poteaux et location de conduites	3 874	3 689
	36 477	33 572
Autres		
Charges liées aux comptes et frais divers	5 101	4 636
Apports de capital provenant de la clientèle amortis dans		
les produits des activités ordinaires	3 693	3 30
	8 794	7 937
	1 180 019	1 160 23
roduits tirés d'autres sources		
Autres		
Location d'immeubles de placement	1 462	1 675
Apports de capital provenant des promoteurs amortis dans		
les produits des activités ordinaires	4 126	3 579
	5 588	5 254
	1 185 607	1 165 485

<sup>&</sup>lt;sup>1)</sup> Les services résidentiels englobent les services destinés à un usage domestique ou ménager, y compris les logements unifamiliaux et les logements multiples à compteurs individuels, de même que les locaux à occupation saisonnière.

<sup>&</sup>lt;sup>2)</sup>Les services généraux désignent les services fournis à des locaux autres que ceux qui reçoivent les services résidentiels et les grands consommateurs et ils comprennent habituellement les services fournis aux petites entreprises et aux immeubles résidentiels à logements multiples à compteurs collectifs. Ces services sont fournis aux clients ayant une demande mensuelle de pointe de moins de 5 000 kW, selon une moyenne établie sur douze mois.

<sup>&</sup>lt;sup>3)</sup> Les grands consommateurs désignent les services fournis aux clients dont la demande mensuelle de pointe est d'au moins 5 000 kW, selon une moyenne établie sur douze mois.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

20.	CHARGES	<b>D'EXPLOITATION</b>
-----	---------	-----------------------

	2023	2022
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	90 056	92 660
Services impartis – entretien du système de distribution	21 032	15 133
Services impartis – centrale électrique détenue par le client	6 493	6 015
Services impartis – autres	26 236	19 159
Frais généraux et frais d'administration	49 982	44 702
Autres coûts de distribution d'électricité	13 242	9 238
Stocks passés en charges à titre de coûts des produits vendus et autres	1 740	2 349
Recouvrement de dépenses d'investissement	(26 508)	(28 632)
	182 273	160 624

### 21. CHARGES FINANCIÈRES

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	39 590	39 635
Intérêts à court terme et frais liés à la facilité de crédit	16 895	6 154
Intérêts sur les obligations locatives	109	86
Moins les coûts d'emprunt incorporés au coût de l'actif	(694)	(849)
	55 900	45 026

## 22. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat net comprend ce qui suit :

	2023	2022
	\$	\$
(Recouvrement) charge d'impôt exigible		
(Recouvrement) charge d'impôt exigible	(54)	1 467
Charge d'impôt différé		
Naissance et résorption de différences temporaires	10 566	19 500
Charge d'impôt comptabilisée dans le résultat net	10 512	20 967

(Le recouvrement) la charge d'impôt comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global comprend ce qui suit :

	2023	2022
	\$	\$
Incidence fiscale sur les écarts de change à la conversion de la filiale étrangère	(363)	1 032
Autres	(239)	1 137
(Recouvrement) charge d'impôt comptabilisé(e) dans les		
autres éléments du résultat global	(602)	2 169

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 22. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

La charge d'impôt sur le résultat diffère du montant qui aurait été comptabilisé si l'on avait utilisé le taux d'imposition combiné fédéral et de l'Ontario prévu par la loi. Le rapprochement du taux d'impôt prévu par la loi et du taux d'impôt effectif s'établit comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Taux d'imposition combiné fédéral et de l'Ontario prévu par la loi	26,50 %	26,50 %
Résultat attribuable à l'actionnaire avant l'impôt sur le résultat	34 616	60 641
Impôt au taux prévu par la loi	9 173	16 070
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Différences permanentes	2 341	2 374
Écart des taux d'impôt sur les reports en avant de pertes fiscales nettes et autres	73	1 900
Incidence sur la conversion de la filiale	9	25
Écart des taux d'impôt à l'étranger	8	2
Provision au titre d'un ajustement de la déclaration	(533)	(212)
Variation de l'avantage fiscal non comptabilisé	969	514
Incidence fiscale sur la coentreprise	2	(89)
Recouvrement d'impôt exigible découlant du report rétrospectif d'une perte	(888)	_
Autres	(642)	383
	10 512	20 967
Taux d'impôt effectif	30,37 %	34,57 %

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 22. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

La filiale de la Société, Hydro Ottawa, en tant qu'entreprise à tarifs réglementés, est tenue de comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé et les soldes créditeurs et débiteurs de comptes de report réglementaires connexes associés au montant d'impôt différé dont on prévoit le remboursement aux clients, ou le recouvrement auprès de ceux-ci, à même les tarifs d'électricité futurs.

Les principales composantes de l'actif d'impôt différé net de la Société sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	757	2 900
Avantages du personnel futurs	245	139
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	7 523	4 281
Autres différences temporaires	(83)	(588)
	8 442	6 732

Les principales composantes du passif d'impôt différé net de la Société sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	(128 361)	(114 647)
Impôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(1 372)	(1 885)
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	42	29
Reports en avant de pertes fiscales nettes et autres	_	1 961
Avantages du personnel futurs	4 179	4 142
Autres	6 905	3 528
	(118 607)	(106 872)

Les variations des soldes de l'actif d'impôt différé net au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Actif d'impôt différé à l'ouverture de l'exercice	6 732	6 923
Incidence du taux de change sur le solde d'ouverture de l'actif d'impôt différé	(61)	239
Comptabilisé dans le résultat net	1 732	(354)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	39	(76)
Actif d'impôt différé à la clôture de l'exercice	8 442	6 732

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars canadiens)

## 22. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Les variations des soldes du passif d'impôt différé net au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Passif d'impôt différé à l'ouverture de l'exercice	(106 872)	(85 633)
Comptabilisé dans le résultat net	(12 298)	(19 145)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	563	(2 094)
Passif d'impôt différé à la fin de l'exercice	(118 607)	(106 872)

Le solde débiteur du compte de report réglementaire de la Société pour les montants d'impôt différé qui devraient être recouvrés auprès des clients à même les tarifs d'électricité futurs s'établit à 82 622 \$ (74 239 \$ en 2022).

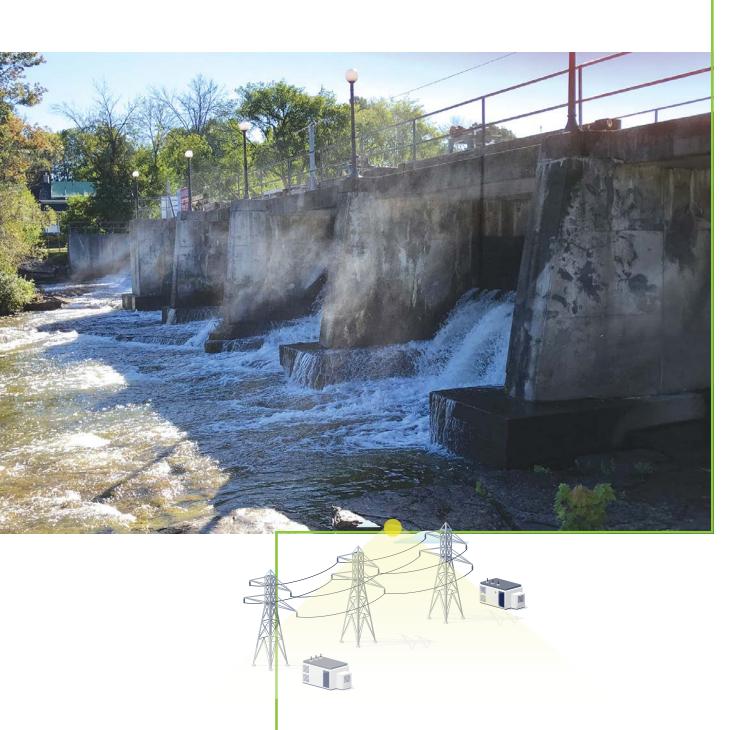
Au 31 décembre 2023, la Société avait des pertes en capital canadiennes de 1 415 \$ (1 415 \$ en 2022) et des pertes autres qu'en capital canadiennes de 6 937 \$ (3 373 \$ en 2022) dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2023, la Société avait des pertes autres qu'en capital canadiennes de 17 790 \$ (10 023 \$ en 2022) aux fins de l'impôt dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés. Au 31 décembre 2023, la Société avait des pertes en capital canadiennes de néant (7 816 \$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, la Société disposait de reports en avant de pertes aux États-Unis au palier fédéral de 11 388 \$ (6 763 \$ au 31 décembre 2022) et de 8 939 \$ (4 509 \$ au 31 décembre 2022) pour l'État de New York, pertes qui peuvent être reportées en avant indéfiniment. La réalisation de ces pertes étant considérée comme plus probable qu'improbable, un actif d'impôt différé de 2 850 \$ (1 652 \$ au 31 décembre 2022) a été comptabilisé au 31 décembre 2023.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel les différences temporaires déductibles ainsi que les reports en avant des actifs d'impôt inutilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés, sera disponible. Des actifs d'impôt différé net d'un montant de 2 839 \$ (2 389 \$ en 2022) ont été comptabilisés à l'égard d'EONY puisqu'il existe suffisamment d'indications positives pour démontrer qu'il est probable qu'un actif d'impôt différé net sera réalisé. Les facteurs pris en compte comprennent : le bénéfice imposable historique et prévu ainsi que la nature, le montant et le moment prévu de la résorption des écarts temporaires imposables.

Un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables associées aux participations dans des filiales et des coentreprises n'a pas été comptabilisé puisque la Société est capable de contrôler le moment auquel la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.





## Gouvernance de la Société

Conformément à son engagement à obtenir un bon rendement à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et en matière de gouvernance (facteurs ESG), Hydro Ottawa continue d'établir et de maintenir les meilleures pratiques de gouvernance qui soient pour une entreprise ayant sa taille et son mandat. Comme les normes de gouvernance et les pratiques exemplaires en la matière sont en constante évolution, la Société s'efforce d'améliorer continuellement ses pratiques de gouvernance.

La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. est une société fermée à but lucratif, qui a été constituée en personne morale en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario. Puisqu'elle est détenue à 100 pour cent par la Ville d'Ottawa et qu'elle a un mandat public, Hydro Ottawa est pleinement consciente de sa responsabilité de rendre des comptes à son actionnaire et au grand public.

N'étant pas un émetteur assujetti en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario, Hydro Ottawa n'est pas tenue de se conformer aux normes de gouvernance s'appliquant aux sociétés cotées en bourse. Toutefois, elle prend ces normes comme modèle et s'efforce de

les atteindre, voire de les surpasser. En outre, la Société compare régulièrement ses pratiques de gouvernance avec celles d'organisations des secteurs privé et public et avec les normes établies par des organismes comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

## Structure de gouvernance

La responsabilité de surveiller de façon efficace la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et ses filiales incombe à un conseil d'administration composé de 13 membres, qui donne une orientation à la Société au nom de l'actionnaire, soit la Ville d'Ottawa. En plus d'exercer son leadership à l'intérieur d'un cadre constitué de mécanismes de contrôle efficaces permettant d'évaluer et de gérer le risque, le conseil d'administration surveille la gestion des activités et du fonctionnement de la Société et de ses filiales. Pour exercer sa fonction de surveillance, il s'inspire de la déclaration de l'actionnaire élaborée par le Conseil municipal d'Ottawa et révisée périodiquement. Les interventions du conseil d'administration sont également régies par le Code de conduite des affaires d'Hydro

Ottawa et ses lignes directrices sur les conflits d'intérêts et la conduite des administrateurs ainsi que par une politique et un processus de divulgation des opérations entre des parties liées.

En 2006, conformément au Code d'affiliation des distributeurs et des transporteurs publié par la Commission de l'énergie de l'Ontario, un conseil d'administration distinct a été créé pour surveiller les activités d'Hydro Ottawa limitée. Les attributions de ce conseil d'administration sont établies dans une déclaration de l'actionnaire émanant du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. Au jour le jour, la Société est sous la gouverne d'une équipe de direction composée du président et chef de la direction, du dirigeant principal des finances ainsi que des cadres supérieurs des filiales et des principaux secteurs fonctionnels. Cette équipe s'assure que les pratiques et les stratégies opérationnelles concordent avec les objectifs de la Société et elle gère le risque et les possibilités de manière à stimuler le rendement. L'équipe de la haute direction relève du conseil d'administration de la Société par l'intermédiaire du président et chef de la direction.

# Nomination des membres des conseils d'administration

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la structure de gouvernance de la Société et de ses filiales comprend deux conseils d'administration – le conseil de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et celui d'Hydro Ottawa limitée.

Conformément aux modalités de la déclaration de l'actionnaire, la Ville d'Ottawa nomme tous les membres des conseils d'administration, à l'exception du président et chef de la direction et du membre de la direction qui siège au conseil d'administration d'Hydro Ottawa limitée. À cette fin, la Ville examine le dossier des candidats recommandés par le Comité de nomination des membres du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., mais elle n'est pas tenue de les retenir. Le Comité de nomination fait appel à des consultants externes pour trouver des candidats aptes à siéger comme administrateurs.

Comme le prévoit la déclaration de l'actionnaire, tous les candidats doivent répondre à certaines exigences, notamment faire preuve d'intégrité et d'un comportement éthique irréprochable, posséder une expérience et une expertise professionnelles pertinentes et bien comprendre le rôle d'Hydro Ottawa tant en qualité de fournisseur de services aux abonnés locaux que d'atout pour les contribuables.

En outre, le processus de nomination et de sélection est conçu de sorte que le conseil compte toujours un ou plusieurs administrateurs possédant les compétences essentielles suivantes : solide bagage en affaires, notamment une expérience d'un environnement commercial concurrentiel et de la planification stratégique; solide bagage en finances, notamment un titre de compétence professionnelle en finances et une expérience du financement dans les secteurs public ou privé; expérience de l'industrie dans les secteurs d'activité des filiales; expérience en génie; expérience

# Chef de file en matière de diversité des genres

Hydro Ottawa est déterminée à bâtir une organisation - depuis les cadres supérieurs jusqu'aux employés de première ligne - qui reflète la diversité des communautés que nous desservons.

Nous sommes très fiers de la grande diversité des genres maintenue au sein de notre conseil d'administration depuis de nombreuses années. Notre avantage concurrentiel s'en trouve renforcé lorsque le processus décisionnel repose sur un large éventail de compétences, d'habiletés et d'expérience au sein de notre conseil.

En 2023, plus de la moitié des membres de notre conseil d'administration étaient des femmes, soit une proportion bien supérieure à la moyenne nationale (comparativement aux sociétés cotées en bourse). Hydro Ottawa se situe ainsi dans le peloton de tête des entreprises qui bénéficient le plus de la présence féminine au sein de leur conseil d'administration.



au sein d'un conseil d'administration; et expérience des fusions et acquisitions.

En phase avec sa solide culture axée sur les facteurs ESG, la Société souhaite que la composition de son conseil d'administration soit représentative de la population diversifiée que sert Hydro Ottawa. Elle a maintenu un niveau élevé de diversité des genres au sein du conseil au fil des ans : la représentation féminine dépasse de façon constante et appréciable la moyenne nationale au sein des sociétés cotées en bourse.

# Processus de gouvernance et mécanismes de contrôle clés

Hydro Ottawa a mis en place plusieurs processus de gouvernance et mécanismes de contrôle clés pour aider le conseil d'administration et l'équipe de la haute direction à exercer leurs fonctions de surveillance.

**Gestion du risque :** Un vaste système de gestion du risque a été mis en place à l'échelle de la Société pour effectuer un suivi des mesures indicatives et prédictives du risque. L'évaluation du risque figure dans l'information présentée régulièrement au conseil d'administration dans tous les secteurs d'activité de la Société.

Audit interne: Hydro Ottawa s'est dotée d'un programme d'audit interne rigoureux pour vérifier les mécanismes de contrôle et maximiser son efficience et son efficacité. Plusieurs fonctions et processus opérationnels font l'objet d'un audit chaque année en fonction d'un plan d'audit dûment approuvé par le conseil d'administration. Le recours à des auditeurs d'expérience internes et externes assure rigueur et objectivité.

Planification de la continuité des activités: Des plans d'action sont en place pour assurer la continuité des activités essentielles en cas d'urgence majeure – par exemple une menace imminente, une catastrophe naturelle, une pandémie ou une panne importante – et la reprise des activités habituelles aussi rapide que possible, le cas échéant. Ces plans prévoient des stratégies détaillées pour la réaffectation des ressources aux processus essentiels ainsi que des accords d'approvisionnement redondants avec des fournisseurs externes essentiels.

## Comités

Les comités ci-après aident les conseils d'administration à s'acquitter de leurs tâches. Ils se réunissent régulièrement et font part des résultats de leurs discussions à ces derniers.

Comité d'audit: Le Comité d'audit examine les états financiers, les pratiques et conventions comptables, les processus d'audit ainsi que les résultats des audits internes et externes et les questions connexes. En outre, il surveille la gestion du risque financier et évalue les contrôles internes.

Comité d'examen des investissements: Le Comité d'examen des investissements aide la direction et le conseil d'administration à examiner les possibilités de développement commercial, d'acquisition et d'investissement et à en tirer parti. Dans l'exercice de ces fonctions, le Comité s'assure que les possibilités concordent avec les plans stratégiques et les lignes directrices en matière d'investissement, la maximisation de la valeur pour l'actionnaire et la gestion du risque\*.

Comité de la gouvernance et des ressources de gestion: Le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion examine les structures et pratiques de gouvernance de la Société pour s'assurer que le conseil d'administration peut s'acquitter de son mandat. Il se penche sur les ressources de gestion et les pratiques de rémunération afin de s'assurer que les systèmes voulus sont en place pour attirer, maintenir en poste et motiver des gestionnaires compétents. En outre, le Comité examine et évalue le rendement du président et chef de la direction, surveille le processus d'évaluation du conseil d'administration et s'assure de la conformité aux codes de conduite.

Comité de nomination : Avec l'aide de consultants externes, le Comité de nomination recherche des personnes aptes à siéger comme administrateurs et évalue leur candidature. Il formule des recommandations à l'actionnaire (représenté par le Conseil municipal d'Ottawa) concernant la nomination des administrateurs.

## Comité de surveillance des initiatives stratégiques :

Le Comité de surveillance des initiatives stratégiques aide le conseil d'administration en guidant la direction et en apportant une orientation et un soutien ponctuels pour les efforts déployés en lien avec les grands projets d'immobilisations, à la demande du conseil d'administration.

\* Le Comité d'examen des investissements a été fusionné avec le Comité de surveillance des initiatives stratégiques en avril 2024.

## Rémunération des membres de la haute direction

Le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. est chargé d'élaborer le cadre de rémunération pour la Société et chacune de ses filiales et d'en recommander l'approbation.

Deux principes guident l'élaboration de ce cadre de rémunération, soit la nécessité de proposer un régime de rémunération globale propre à attirer et à maintenir en poste des dirigeants compétents et expérimentés et l'établissement de la rémunération en fonction du rendement.

La rémunération des membres de la haute direction est examinée par le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion et approuvée par le conseil d'administration. Le Comité formule ses recommandations au conseil d'administration à la lumière d'un examen des responsabilités et du rendement de chaque membre de la haute direction et des recommandations du président et chef de la direction.

Dans le but d'attirer et de maintenir en poste des dirigeants compétents et expérimentés, la Société s'efforce d'offrir un régime de rémunération globale concurrentiel par rapport à d'autres organisations d'envergure et de nature similaires. L'échelle de rémunération des membres de la haute direction est examinée chaque année. Avec l'aide de consultants indépendants, on la compare sur une base ponctuelle avec les données du marché pour s'assurer qu'elle demeure concurrentielle. Conformément aux pratiques exemplaires dans le secteur qui ont été recensées en 2007 par le Comité d'examen des organismes du ministre de l'Énergie de l'Ontario, Hydro Ottawa applique une pondération de 50/50 aux données du marché provenant de comparateurs des secteurs public et privé. Le groupe des comparateurs de l'industrie sur le marché est largement issu de secteurs de même nature que ceux dans lesquels l'entreprise exerce ses activités [p. ex. transport et services publics] et est évalué selon les niveaux de revenu pour assurer la comparabilité.

La rémunération globale en argent des membres de la haute direction se compose de deux éléments, soit le salaire de base et la rémunération conditionnelle au rendement. [Le président et chef de la direction ne reçoit qu'un salaire de base]. La rémunération conditionnelle au rendement, qui est versée une fois l'an, représente un pourcentage du salaire de base. Elle vise à maintenir en poste et à motiver les membres de la haute direction, à les récompenser pour leur rendement de l'année précédente et à assurer la cohérence avec les objectifs de l'actionnaire. Le montant accordé est fondé sur la réalisation des objectifs financiers et autres de la Société et de la division, qui sont fixés chaque année par le conseil d'administration. Les cibles non financières visent à favoriser une amélioration continue sur le front de plusieurs objectifs stratégiques, notamment le service à la clientèle, l'efficience et l'efficacité opérationnelles et organisationnelles ainsi que la fiabilité du service.

Les membres de la haute direction bénéficient d'un programme d'avantages sociaux, qui comprend une assurance maladie complémentaire, une assurance dentaire, l'assurance vie de base et facultative ainsi que l'invalidité de courte et de longue durée. En outre, les membres de la haute direction participent au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [OMERS]. Il s'agit d'un régime contributif interentreprises à prestations déterminées établi par la province à l'intention des employés des municipalités, des conseils locaux et des conseils scolaires de l'Ontario. Les prestations de retraite sont établies en fonction de la moyenne la plus élevée des gains cotisables accumulés au cours de cinq années consécutives et du nombre d'années de service. Ces prestations pourraient augmenter en fonction de l'indexation des risques partagés, ce qui signifie que toute indexation établie pour tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation est conditionnelle à l'évaluation annuelle de la santé financière globale du régime par le conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS. Les employeurs et les employés qui participent à ce régime provincial y contribuent en parts égales en versant un montant déterminé en fonction des gains cotisables de l'employé visé. Les gains aux fins du calcul de la retraite sont plafonnés en vertu du régime.

# Rémunération des membres de la haute direction et des membres des conseils d'administration

### Membres de la haute direction

Nom et poste principal <sup>1</sup>	Année	Salaire de base (\$)	Rémunération conditionnelle au rendement (\$) <sup>2</sup>	Autre rémunération (\$) <sup>3</sup>
Bryce Conrad	2023	412 865	S.O.	92 328
Président et chef de la direction	2022	412 478	S.O.	69 596
	2021	402 796	S.O.	100 951
Geoff Simpson	2023	232 489	75 932	13 791
Dirigeant principal des finances	2022	225 776	77 387	10 551
	2021	220 043	73 630	10 698
Guillaume Paradis	2023	192 444	65 098	16 829
Dirigeant principal de	2022	186 887	64 058	19 382
la distribution d'électricité	2021	182 008	57 559	21 789
Gregory Clarke	2023	208 089	67 963	20 622
Dirigeant principal de	2022	202 081	68 081	10 451
la production d'électricité	2021	197 337	66 305	10 432
Adnan Khokhar	2023	209 544	72 715	15 330
Dirigeant principal des services liés	2022	203 493	68 557	10 336
à l'énergie et à l'infrastructure	2021	198 716	68 259	10 320

- Les membres de la direction dont la rémunération est présentée occupaient le poste mentionné le 31 décembre 2023.
- 2 Les montants figurant dans cette colonne correspondent à la rémunération conditionnelle au rendement versée au membre de la haute direction au cours de l'année indiquée pour avoir atteint ses objectifs de rendement établis pour l'année précédente. Ces montants ont été arrondis au dollar le plus près.
- 3 Les montants figurant dans cette colonne comprennent les paiements discrétionnaires approuvés par le conseil d'administration, par exemple les crédits de congé annuel acquis et non utilisés, l'allocation pour automobile, l'allocation pour ordinateur, les paiements forfaitaires et la part des primes d'assurance vie de base prise en charge par l'employeur. Ces montants ont été arrondis au dollar le plus près.

## Membres des conseils d'administration

La rémunération des membres des conseils d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et d'Hydro Ottawa limitée est déterminée respectivement par la Ville d'Ottawa et le conseil d'administration de la Société. Outre le remboursement des dépenses raisonnables engagées dans l'exercice de leurs fonctions, les administrateurs reçoivent une allocation annuelle et des allocations de présence aux réunions :

- Le président des conseils d'administration reçoit une allocation annuelle de 40 000 \$.
- Tous les autres membres d'un conseil d'administration recoivent une allocation annuelle de 7 000 \$.
- Le président des conseils d'administration reçoit 600 \$ pour chaque réunion d'un conseil d'administration ou d'un comité qu'il préside ou à laquelle il participe.

- Les présidents de comité reçoivent 800 \$ pour chaque réunion du comité qu'ils président.
- P Tous les autres membres d'un conseil d'administration reçoivent 600 \$ pour chaque réunion du conseil ou d'un comité à laquelle ils participent.

Toute personne qui siège à la fois au conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et à celui d'Hydro Ottawa limitée (HOL) reçoit une seule allocation annuelle. Ni les conseillers de la Ville d'Ottawa, ni le président et chef de la direction, ni le membre de la direction siégeant au conseil d'administration d'HOL ne sont rémunérés pour siéger aux conseils d'administration.

# Participation aux réunions des conseils d'administration et des comités

Les tableaux ci-après font état de la participation des membres en 2023 aux réunions des conseils d'administration et des comités auxquels ils siègent.

## Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.

Administrateur	Réunions du conseil d'administration	Réunions des comités
Bernie Ashe (président du conseil d'administration) <sup>1</sup>	7/7	7/8
Jim Durrell, (président sortant du conseil d'administration) <sup>2</sup>	5/5	8/8
Bryce Conrad (président et chef de la direction)	7/7	11/11
Yaprak Baltacioglu <sup>2</sup>	5/5	1/3
Kim Butler	7/7	6/6
Catherine Clark	6/7	3/3
Cathy Curry	6/7	3/4
Matt Davies	7/7	8/9
Laura Dudas	7/7	3/4
Cyril Leeder <sup>2</sup>	5/5	4/4
Paul McCarney	5/7	3/3
Madeleine Meilleur <sup>3</sup>	2/2	1/1
Lynn Norton <sup>3</sup>	2/2	1/2
Cyrus Reporter	5/7	4/5
Rumina Velshi <sup>3</sup>	1/2	2/2

#### **Hydro Ottawa limitée**

Administrateur	Réunions du conseil d'administration	Réunions des comités
Bernie Ashe (président du conseil d'administration) <sup>1</sup>	1/1	S.O.
Jim Durrell (président sortant du conseil d'administration) <sup>2</sup>	3/3	S.O.
Bryce Conrad (président et chef de la direction)	4/4	S.O.
Guillaume Paradis	4/4	S.O.

- 1 Le mandat de Bernie Ashe à titre de président du conseil d'administration a débuté le 26 octobre 2023.
- 2 Le mandat de ces membres au sein du conseil d'administration a pris fin le 25 octobre 2023.
- 3 Le mandat de ces membres au sein du conseil d'administration a débuté le 26 octobre 2023.

#### Remarque:

Le premier mandat de Jim Durrell au sein des conseils d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et d'Hydro Ottawa limitée a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2012. M. Durrell a présidé ces deux conseils du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 25 octobre 2023.

Le mandat de Yaprak Baltacioglu au sein du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa a débuté le 1er juillet 2018. M<sup>me</sup> Baltacioglu a siégé au Comité de la gouvernance et des ressources de gestion et au Comité de surveillance des initiatives stratégiques jusqu'à la fin de son mandat le 25 octobre 2023.

Le mandat de Cyril Leeder au sein du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. a débuté le 1er juillet 2017. M. Leeder a présidé le Comité d'audit et siégé au Comité de surveillance des initiatives stratégiques jusqu'à la fin de son mandat le 25 octobre 2023.

Nous tenons à remercier sincèrement Jim Durell, Yaprak Baltacioglu et Cyril Leeder pour leurs loyaux services.

# Membres des conseils d'administration

## SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE HYDRO OTTAWA INC.



Bernie Ashe (Chair)



Bryce Conrad



Kim Butler



Catherine Clark



Cathy Curry



Matt Davies



Laura Dudas



Jacqueline Gauthier



Paul McCarney



Madeleine Meilleur



Lynn Norton



Cyrus Reporter



Rumina Velshi

## **HYDRO OTTAWA LIMITÉE**



Bernie Ashe (Chair)



Bryce Conrad



Guillaume Paradis

Cette liste comprend les membres des conseils d'administration au 31 décembre 2023.



Prix des meilleurs employeurs -Forum canadien sur l'apprentissage



Prix des pratiques exemplaires argent - dans la catégorie des communications relatives aux coupures de courant - Chartwell



Prix des équipes de RH novatrices - HRD Canada



Prix pour la meilleure conception d'éclairage écologique - Illuminating Engineering Design Ottawa



Entreprise de l'année - Ontario Energy Association



Prix du chef des pompiers -Ville d'Ottawa











